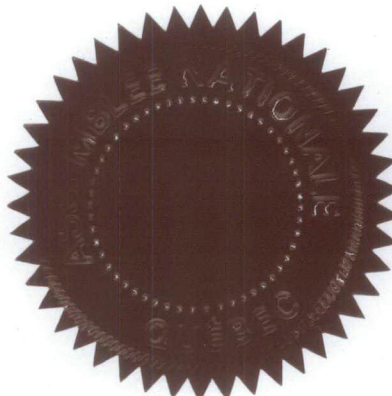


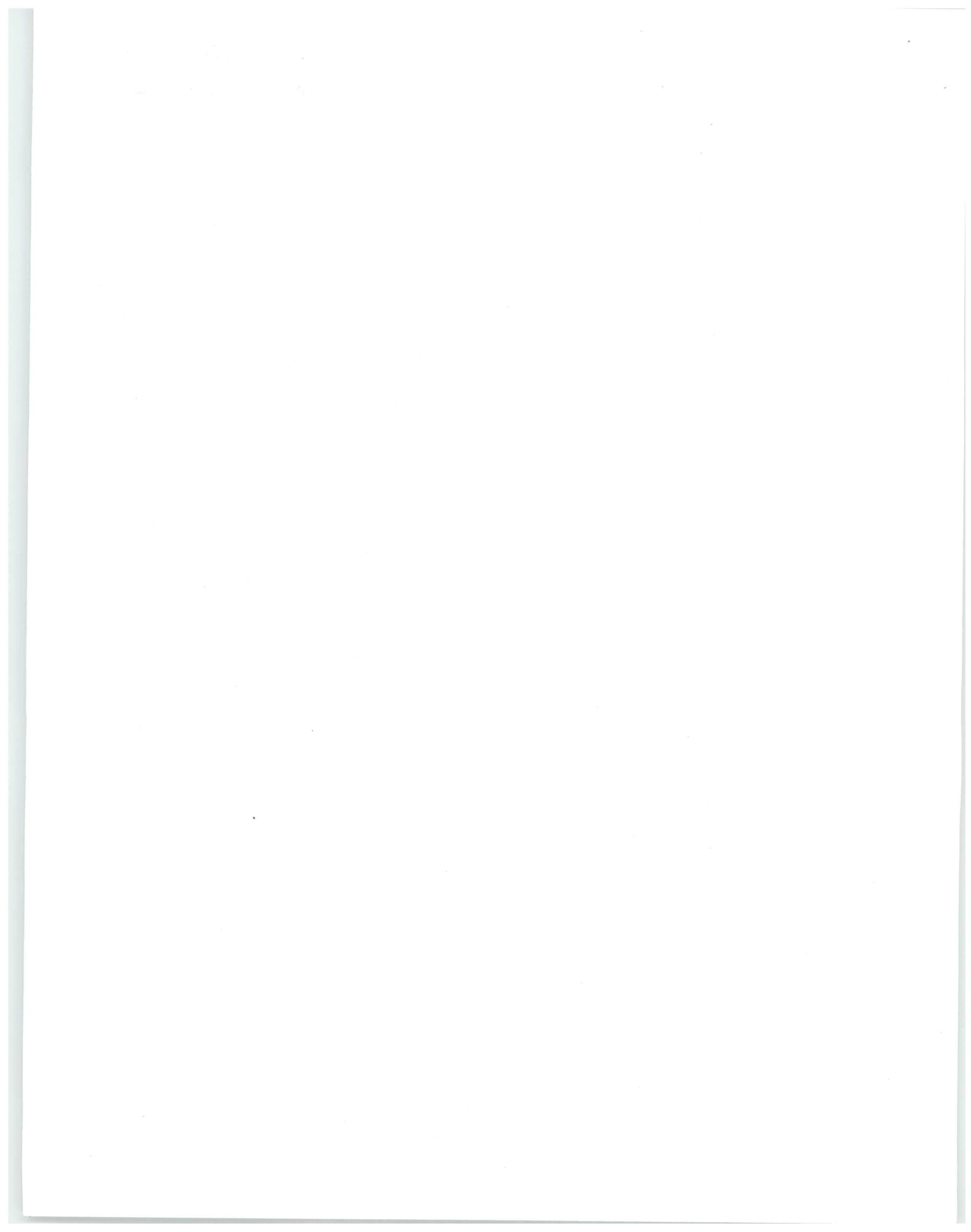
Rapport annuel 2005-2006

*Pour une Côte-Nord
tournée vers le monde*



Côte-Nord
Conférence régionale des élus
de la Côte-Nord





Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Québec, 2006

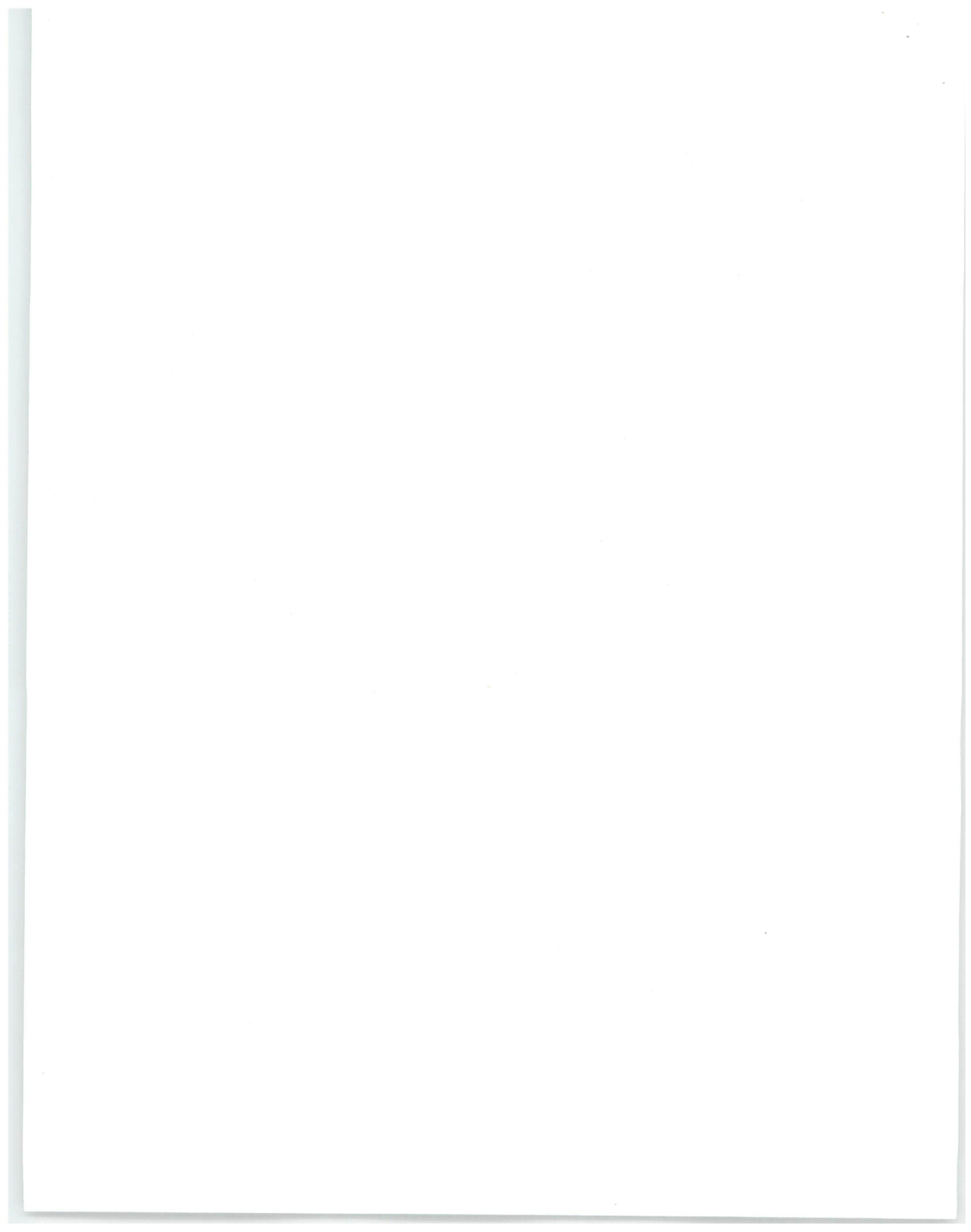
Dépôt légal - Bibliothèque nationale
du Canada, 2006

ISBN 2-89267-020-9

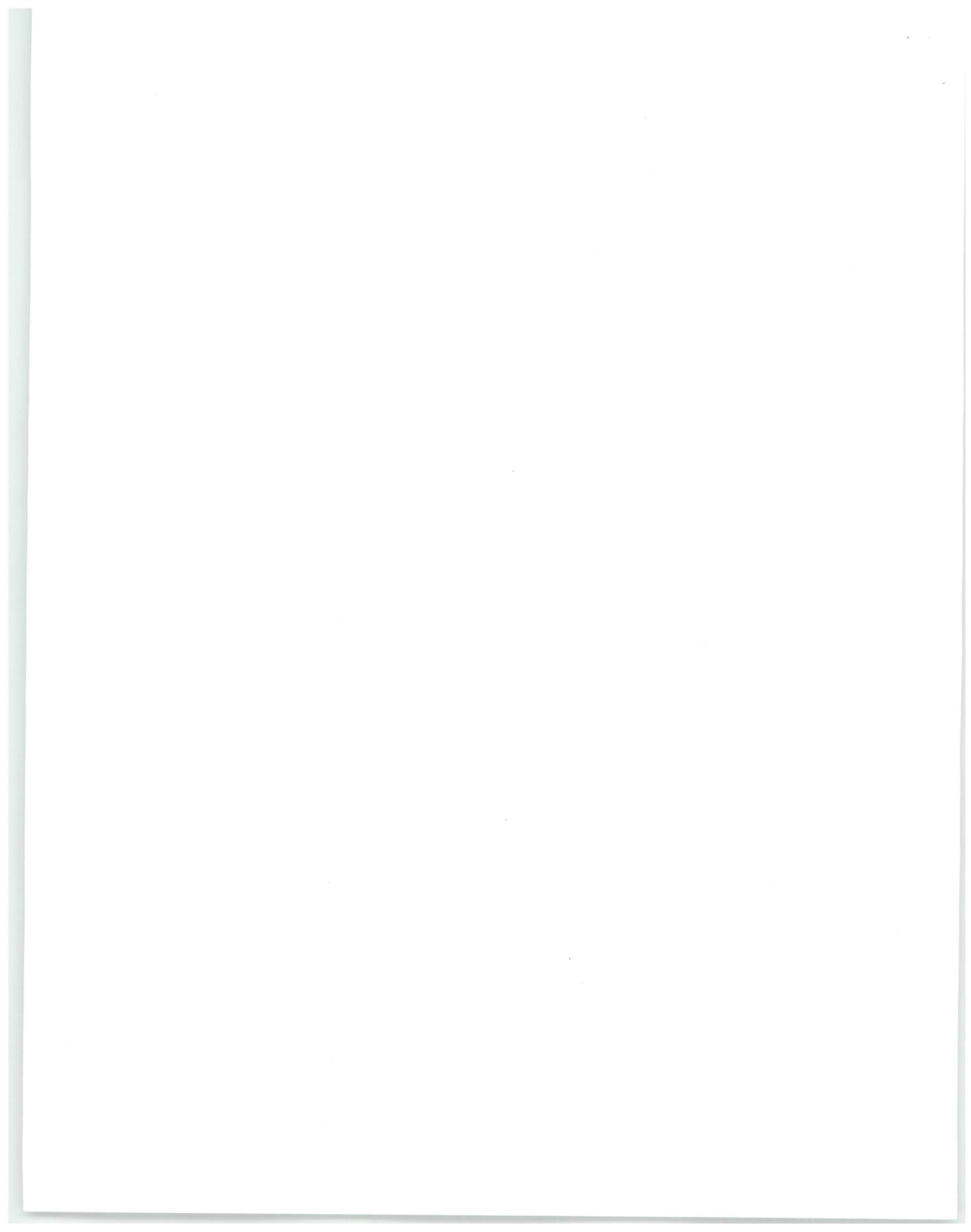
Ce rapport annuel a été produit et assemblé aux bureaux
de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
en juin 2006



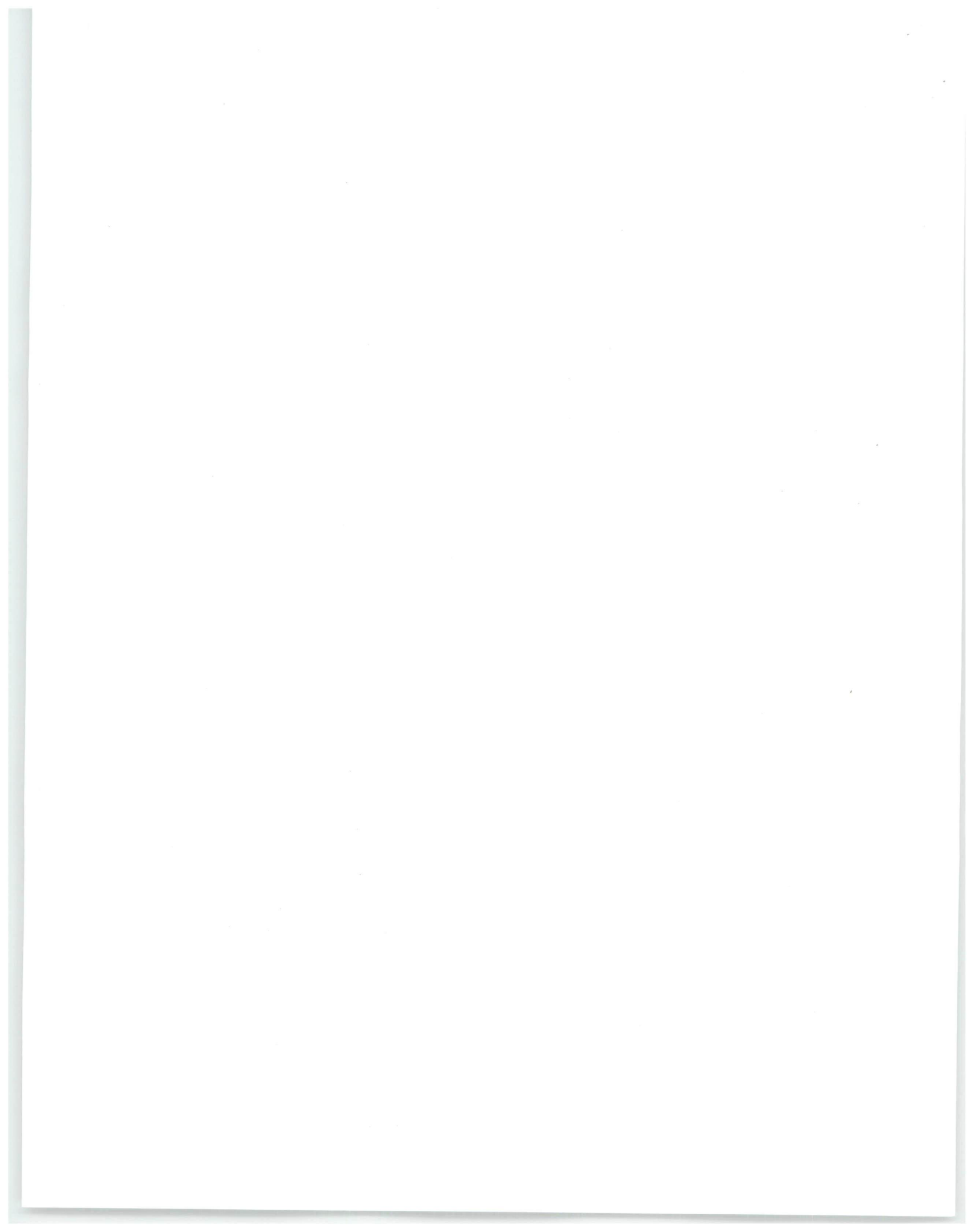
Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
625, boulevard Laflèche, bureau 204
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 589-5781
1-877-463-5781 (sans frais)
Télécopieur : (418) 589-5817
Courriel : info@crecotenord.qc.ca
Site Web : www.crecotenord.qc.ca



Rapport du président	v
SECTION 1 Mandats, mission et vision	1
Les mandats de la Conférence régionale des élus	3
La mission de la Conférence régionale des élus	4
La vision de la Conférence régionale des élus	5
SECTION 2 Favoriser la concertation et le développement.....	7
Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD).....	9
Agriculture et agroalimentaire	9
Concertation des régions ressources	10
Condition féminine	11
Culture	11
Développement économique.....	12
Développement social.....	12
Éducation.....	13
Énergie.....	13
Enquêtes sur les perceptions à l'égard de la Côte-Nord.....	14
Entrepreneurship.....	15
Érosion des berges	16
Famille et enfance.....	16
Fonds d'intervention économique régional (FIER)	17
Forêt	17
Jeunes.....	18
Main-d'œuvre.....	18
Mines	19
Négociations avec les Autochtones	19
Pêches et aquaculture	20
Plan quinquennal de développement.....	22
Soutien aux entreprises.....	23
Technologie et innovation.....	24
Transport	24
Tourisme.....	24



<u>SECTION 3</u>	Mémoires et positionnements politiques	27
	Commission spéciale sur la Loi électorale	29
	Stratégie d'action jeunesse	29
	Mesures d'atténuation de la baisse de la possibilité forestière	29
	Véhicules hors route.....	30
<u>SECTION 4</u>	Financement des activités	33
	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.....	35
	Fonds de développement régional (FDR)	36
<u>SECTION 5</u>	Participation de la Conférence au sein d'organisations et de comités partenaires	39
<u>SECTION 6</u>	Les instances et la permanence	43
	Le conseil d'administration de la Conférence	45
	Le comité exécutif de la Conférence.....	46
	La permanence de la Conférence	47
	Le logo de la Conférence	48



Madame,
Monsieur,

Vous trouverez dans les pages qui suivent un bon aperçu du travail accompli par la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord au cours de la dernière année. Même si mon entrée en fonction coïncide avec la fin de la période 2005-2006, je n'en suis pas moins fier et solidaire de nos réalisations. La poursuite du travail amorcé est d'ailleurs une des raisons qui m'ont motivé à accepter la présidence de la Conférence.

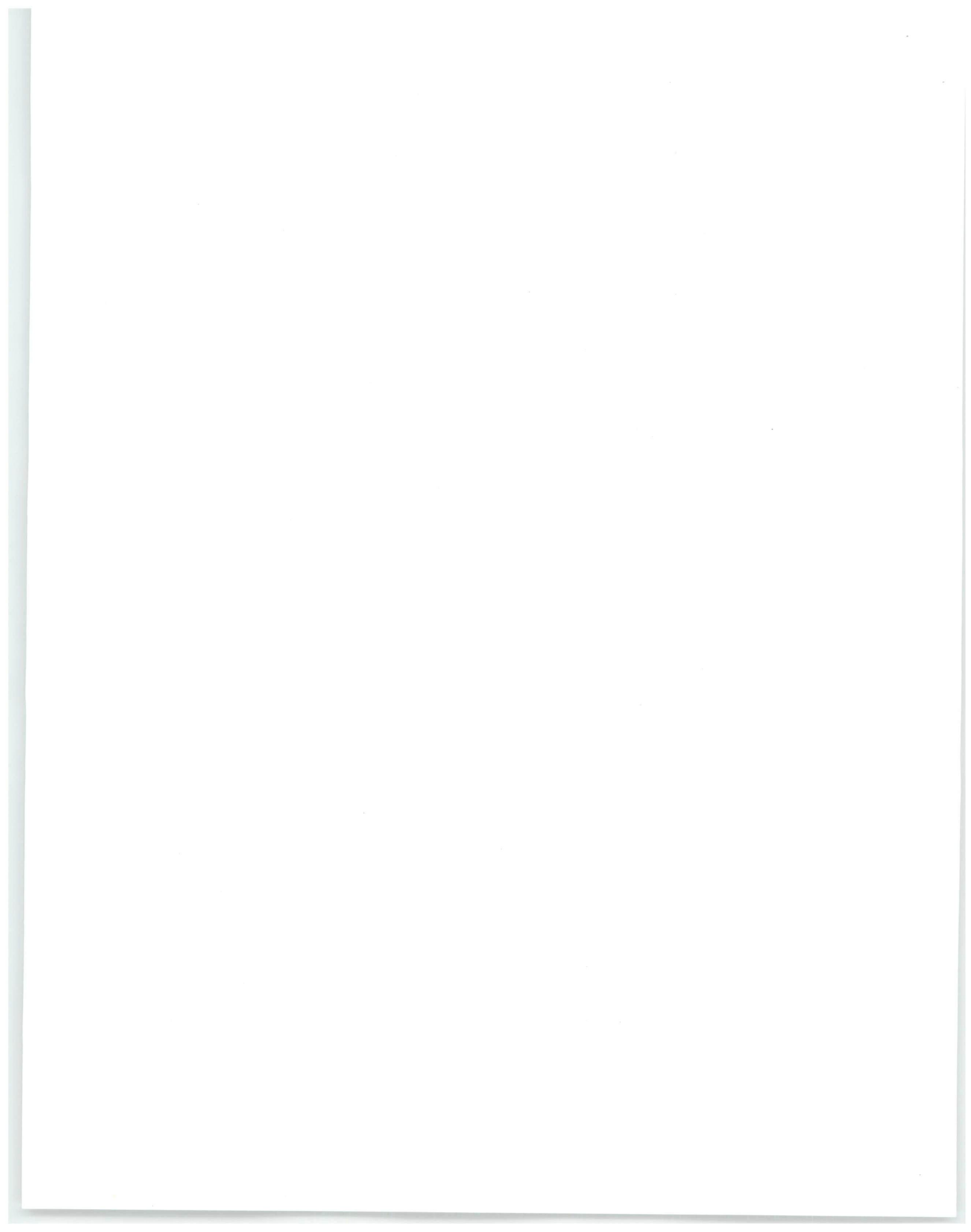
Deux ans après sa mise sur pied, je crois qu'il convient de dire que la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a pris son air d'aller. Elle a su travailler de façon concertée avec les intervenants des différents milieux et acquérir une bonne compréhension des problématiques régionales. Résultat, la région gagne en efficacité dans ses interventions pour adapter l'action du gouvernement aux réalités nord-côtières et présente un front de plus en plus uni à l'extérieur de la région. Le ton est donné.

Mon prédécesseur à la présidence, M. Ivo Di Piazza, n'est pas étranger à cette situation. Il a pris les rênes de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord en avril 2004 alors que tout était à faire. Au-delà des réalisations dont témoignent le présent rapport et le précédent, il a su développer et partager une vision du développement de la Côte-Nord. Il a su communiquer ses vues tout en faisant du conseil d'administration de la Conférence un lieu de réflexion et d'échanges constructifs où tous avaient comme but commun le développement de la région. Avec aplomb et dévouement, il a représenté la région et défendu ses intérêts sur nombre de tribunes, tant ici qu'à travers le Québec.

Dans le rapport annuel 2004-2005, M. Di Piazza écrivait : « Pour faire différemment de ce que nous avons toujours fait, nous devons envisager les choses autrement ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que le message aura été entendu. En septembre 2005, au terme des travaux du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde », les intervenants de tous les milieux nord-côtiers ont convenu d'un coup de barre dans la façon d'envisager le développement de la région.

Après avoir assisté aux présentations sur le profil actuel de la région et les tendances pour les prochaines années, le constat était qu'en dépit des actions réalisées, des efforts répétés pour améliorer la situation, les résultats n'étaient pas à la hauteur des attentes. Au cours des jours qui suivirent, le sentiment qu'un virage devait être entrepris grandissait. C'est ainsi que l'expression « Maître chez nous » a été ramenée dans l'actualité avec une saveur bien nord-côtière. Celles et ceux qui étaient présents, en ce dimanche de septembre 2005, n'oublieront pas l'ambiance qui régnait et les paroles qui y ont été prononcées.

Bien sûr, ce n'est pas là un changement qu'on opère en quelques mois. C'est une nouvelle façon de faire et de concevoir le développement de la Côte-Nord. À chaque occasion, pour chaque initiative, nous regarderons ce que la région peut faire de plus, ce qu'elle peut faire mieux. Le virage étant amorcé, les efforts déployés dans les années à venir vont présenter au reste du Québec une Côte-Nord à l'image des hommes et des femmes qui l'habitent. Une Côte-Nord fière, dynamique, pleine de potentiel et confiante lorsqu'elle pose son regard sur l'avenir : une Côte-Nord tournée vers le monde.



La prochaine année est à peine amorcée, mais déjà nous savons qu'elle sera bien remplie. Plusieurs dossiers importants seront entrepris ou se poursuivront. C'est notamment le cas pour la finalisation du plan quinquennal de développement qui comprendra les enjeux et priorités de développement pour les cinq prochaines années.

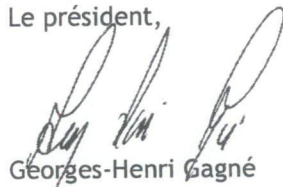
Déjà, il est clair que les orientations devront inclure des façons de dynamiser l'économie nord-côtière, notamment par la maximisation du potentiel de ses ressources. La qualité de vie étant une des caractéristiques de la région, il faudra aussi s'assurer de poursuivre le travail visant à faire de la région un endroit attrayant et propice à l'épanouissement personnel. De plus, les efforts pour doter la Côte-Nord des moyens pour prendre en main son développement devront être mis en œuvre, tant au niveau des individus que collectivement. Finalement, la question de l'harmonisation des relations entre les peuples autochtones et allochtones est désormais incontournable. Il serait irresponsable d'entrevoir le développement à venir de la région sans envisager des moyens concrets pour faciliter l'intégration et l'harmonisation des relations entre les peuples.

La Conférence poursuivra aussi ses actions visant à permettre à la Côte-Nord de mieux contrôler les outils nécessaires à son développement. À ce titre, la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire permettra de jeter les bases et d'amorcer une réflexion concrète sur la façon dont nous entrevoyons le développement de nos ressources. Par ailleurs, plusieurs exercices de concertation en cours sont appelés à prendre de l'ampleur, notamment dans le domaine du transport routier via la coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien. Le développement énergétique sera aussi à l'ordre du jour alors que la région se mobilise pour le développement de son vaste potentiel, à commencer par la réalisation du projet Romaine en Minganie. Finalement, la Conférence poursuivra ses efforts pour sensibiliser les instances gouvernementales à l'importance de mettre en place une politique d'occupation dynamique du territoire afin de permettre à la Côte-Nord d'explorer et d'exploiter tout le potentiel que recèle la région.

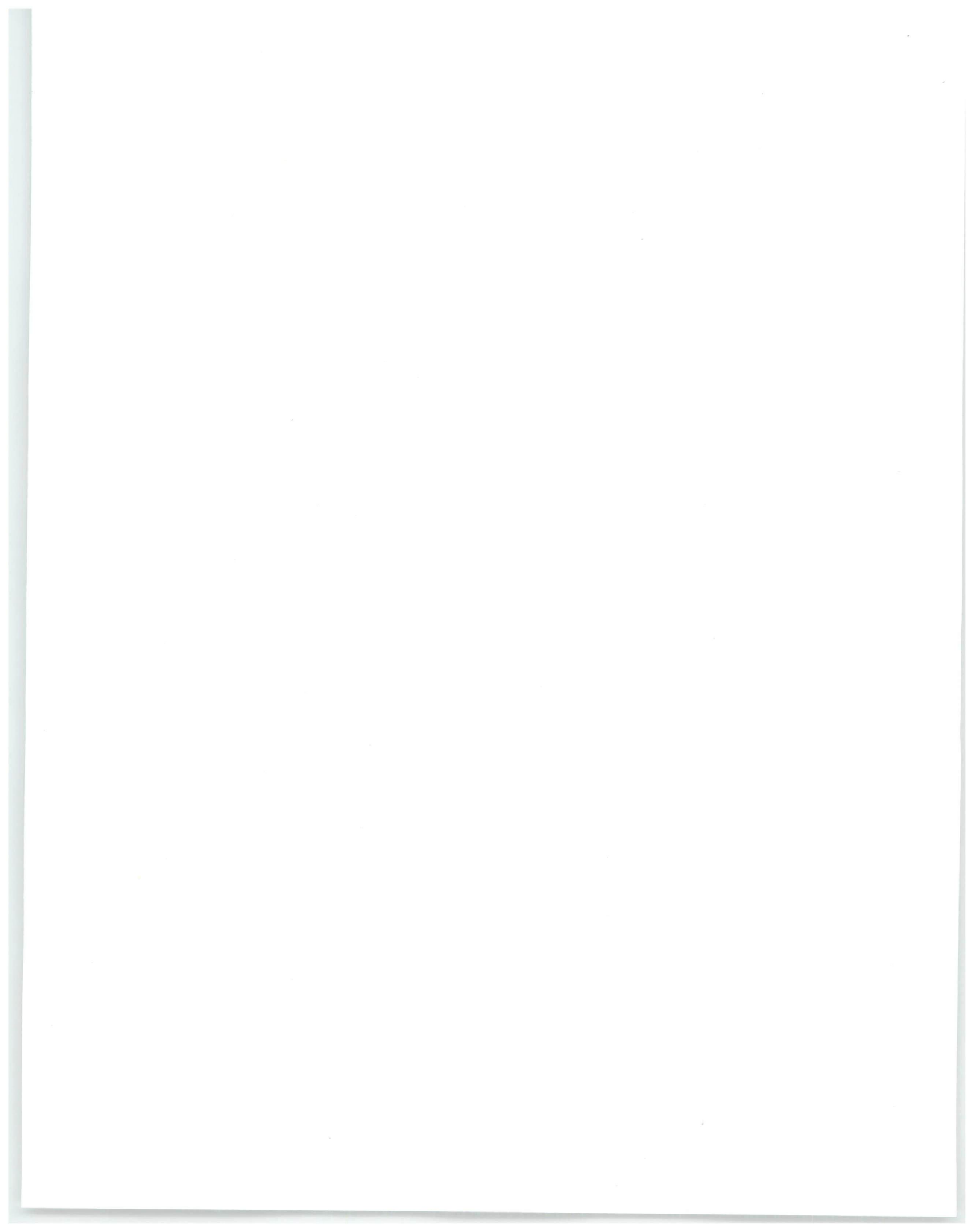
Dans l'ensemble, ces résultats, dont nous pouvons être fiers, sont le fruit d'un véritable travail d'équipe sur le terrain. Les nombreux partenaires œuvrant dans les municipalités, au sein des organismes de développement économique, environnemental et social ou au sein des directions régionales des ministères sont le pivot de l'action de la Conférence. Sans eux, la Conférence ne saurait avoir l'impact que nous mesurons aujourd'hui. Au cours des prochains mois, ces partenaires seront appelés à contribuer davantage pour la finalisation et, par la suite, la mise en œuvre du plan quinquennal de développement de la Côte-Nord.

En terminant, je souhaite souligner le travail des membres du conseil d'administration qui investissent temps et énergies au service de la région de même que le dévouement du personnel de la Conférence à travers le vaste éventail des activités de la CRÉ. Ensemble, les partenaires, le conseil d'administration et la permanence de la Conférence forment une équipe gagnante, un noyau solide et dévoué au développement de la Côte-Nord. Je les en remercie.

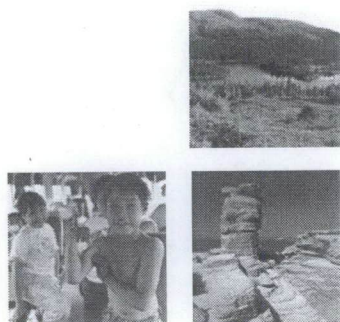
Le président,



Georges-Henri Gagné

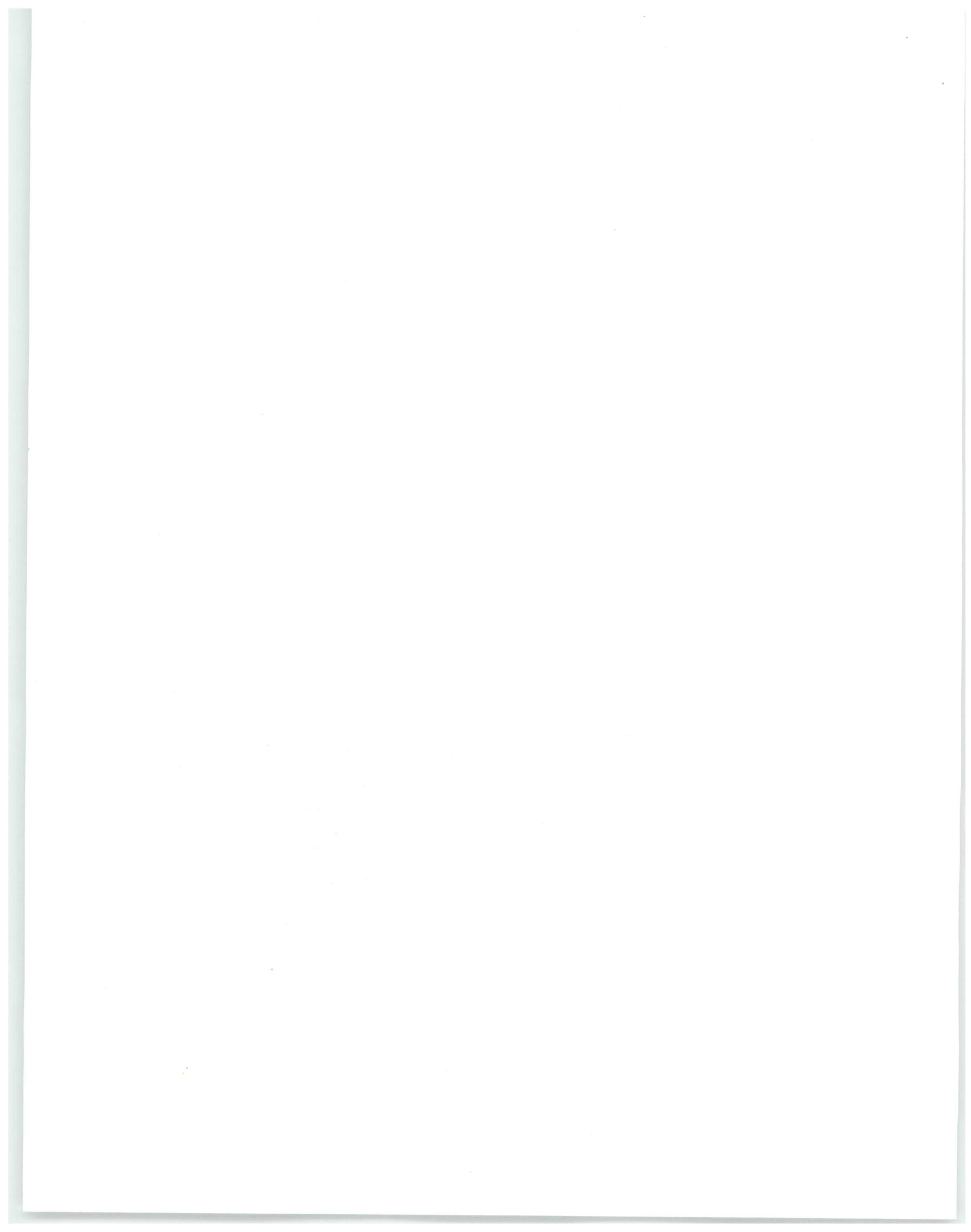


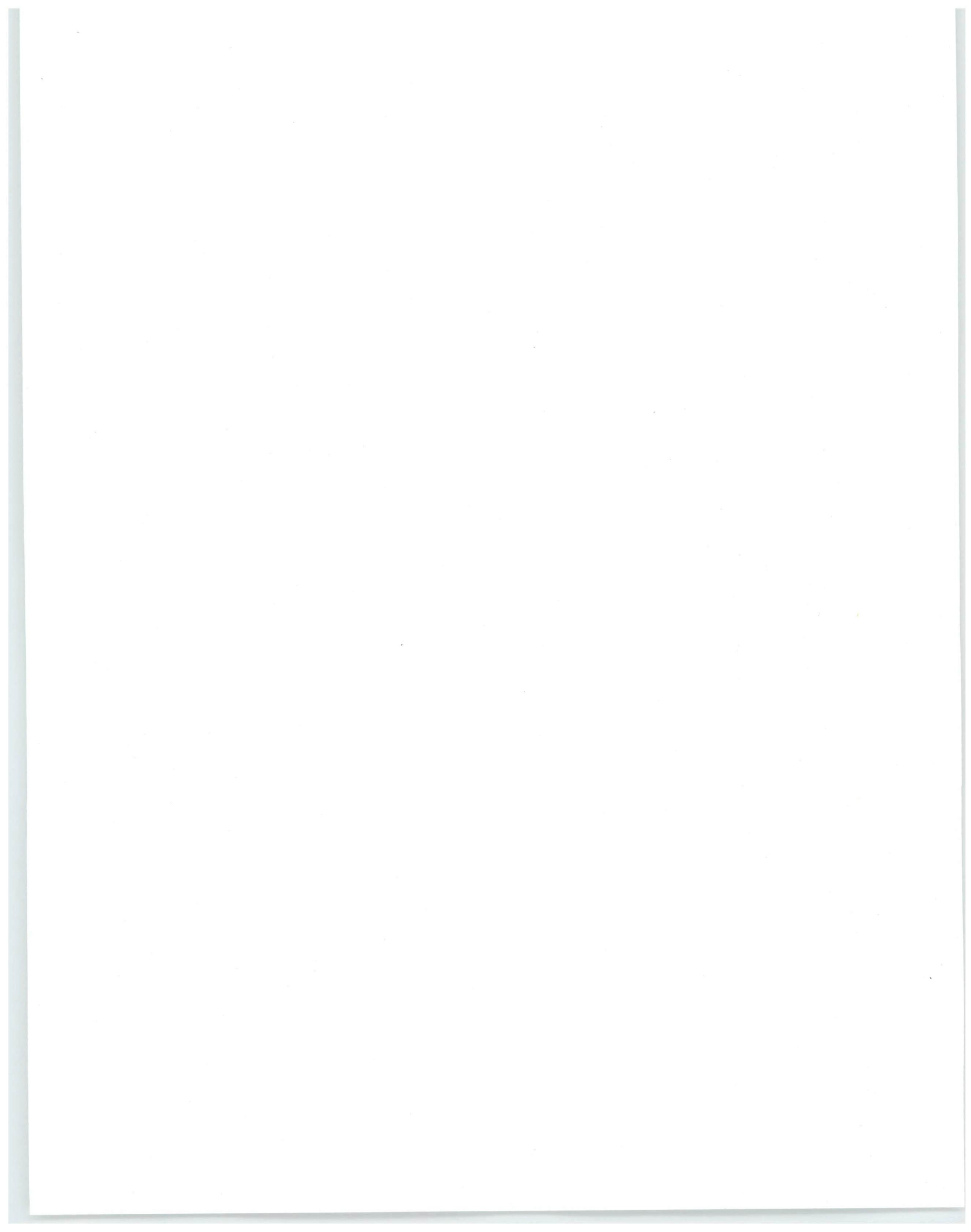
SECTION 1

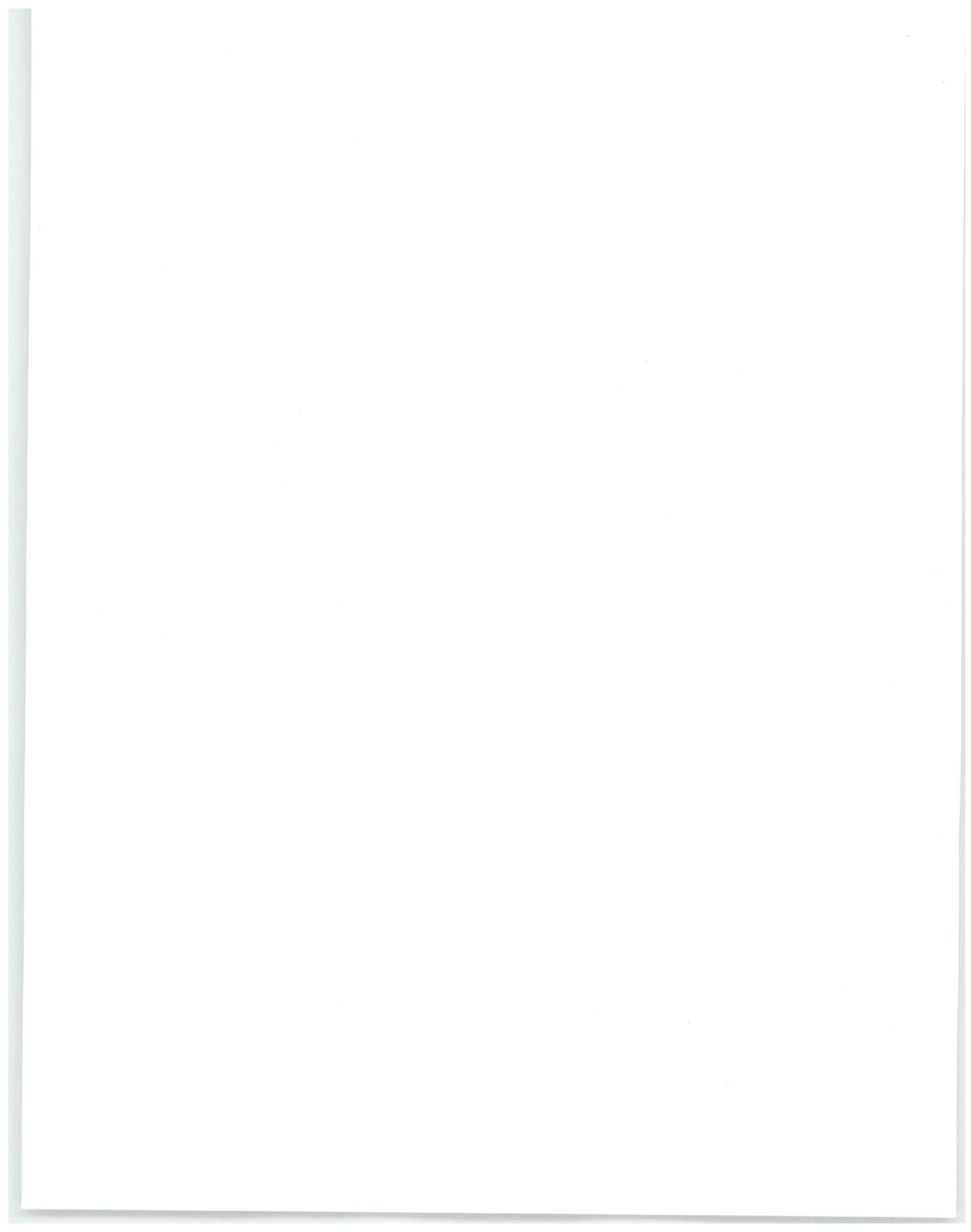


Mandats, mission et vision









En vertu de la loi 34, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Conséquemment, le gouvernement lui confie les mandats suivants :

- favoriser la concertation des partenaires dans la région;
- donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région;
- élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement pour la région en tenant compte en priorité de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique;
- conclure des ententes spécifiques pour la mise en œuvre du plan quinquennal de développement;
- évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement.

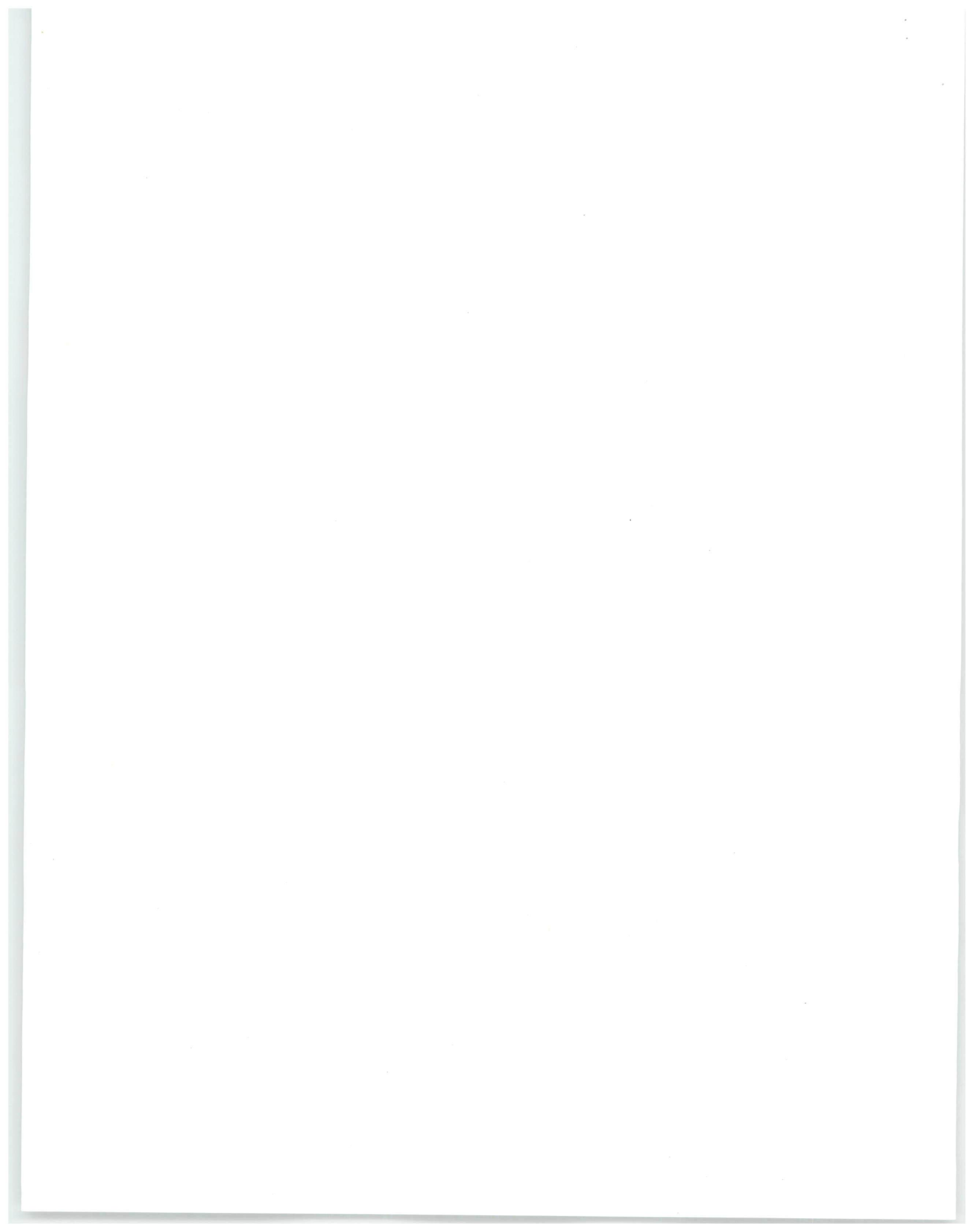
Le gouvernement du Québec confie également la gestion du Fonds de développement régional (FDR) à la Conférence. Le Fonds permet d'assurer le fonctionnement de l'instance ainsi que le soutien aux ententes spécifiques et aux projets régionaux structurants.

***Concertation des
partenaires***

***Avis au
gouvernement***

***Élaboration du plan
quinquennal***

***Ratification
d'ententes
spécifiques***

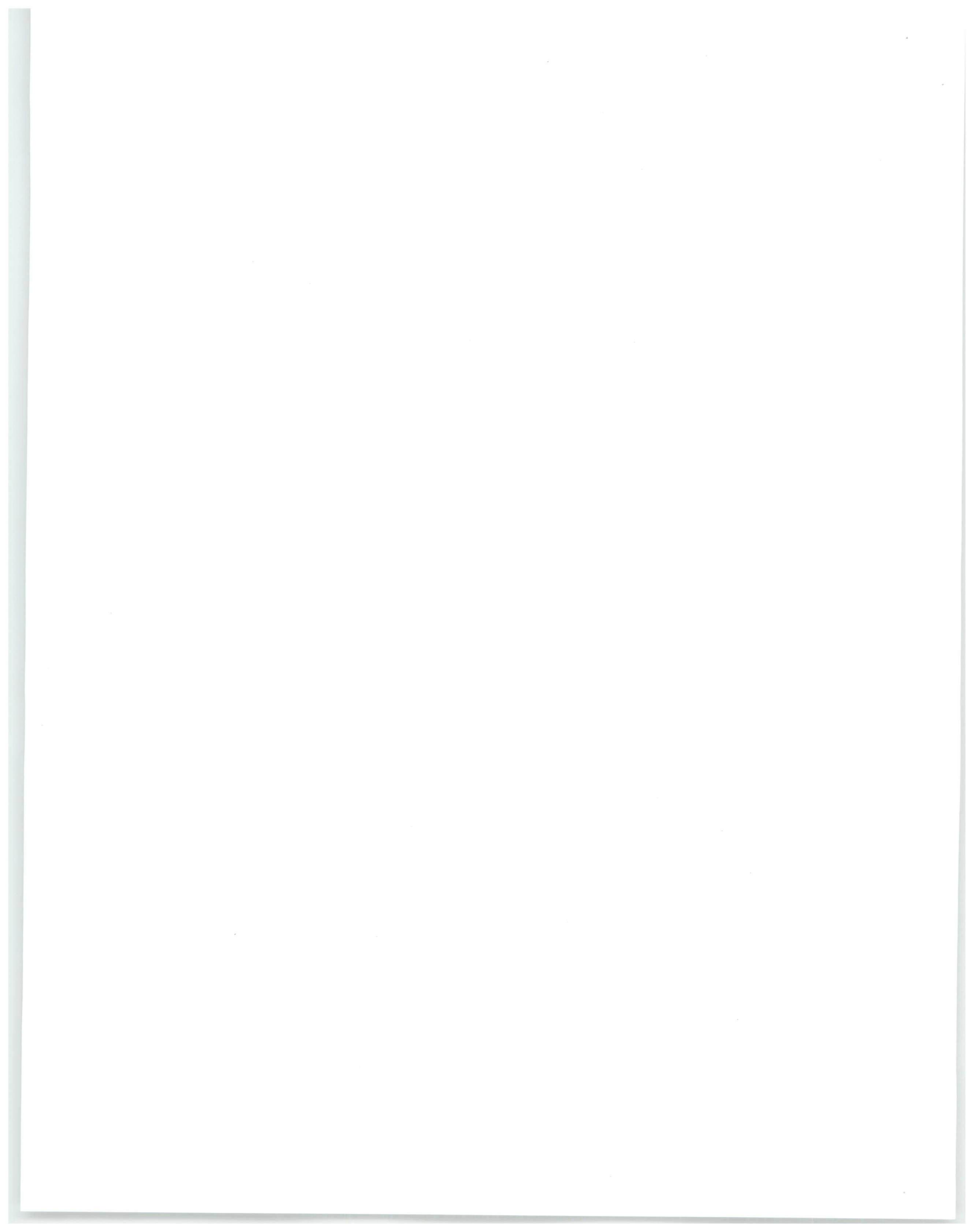


La Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est donné comme mission de promouvoir et défendre les intérêts de la Côte-Nord.

Pour réaliser cette mission, la Conférence s'est fixé les objectifs suivants :

- établir des mécanismes efficaces de concertation favorisant l'implication de la population et de ses représentants de même que prendre en considération et faire cheminer les recommandations formulées par ces individus, organismes et groupes d'intérêt;
- produire un plan quinquennal de développement de la région présentant fidèlement les enjeux du développement de la Côte-Nord dans une perspective de développement durable et en assurer un suivi rigoureux;
- prendre en compte les intérêts et particularités des différents groupes, notamment ceux des jeunes, des femmes et des aînés, et des différentes sous-régions de la Côte-Nord;
- promouvoir le développement régional et travailler à bâtir une solidarité nord-côtière;
- initier, soutenir et accompagner des dossiers régionaux structurants pour le développement de la région;
- administrer avec rigueur les budgets qui lui sont confiés;
- exécuter avec professionnalisme les mandats convenus entre la Conférence et ses partenaires, notamment le gouvernement du Québec.

***Promouvoir et
défendre les
intérêts de la
région***



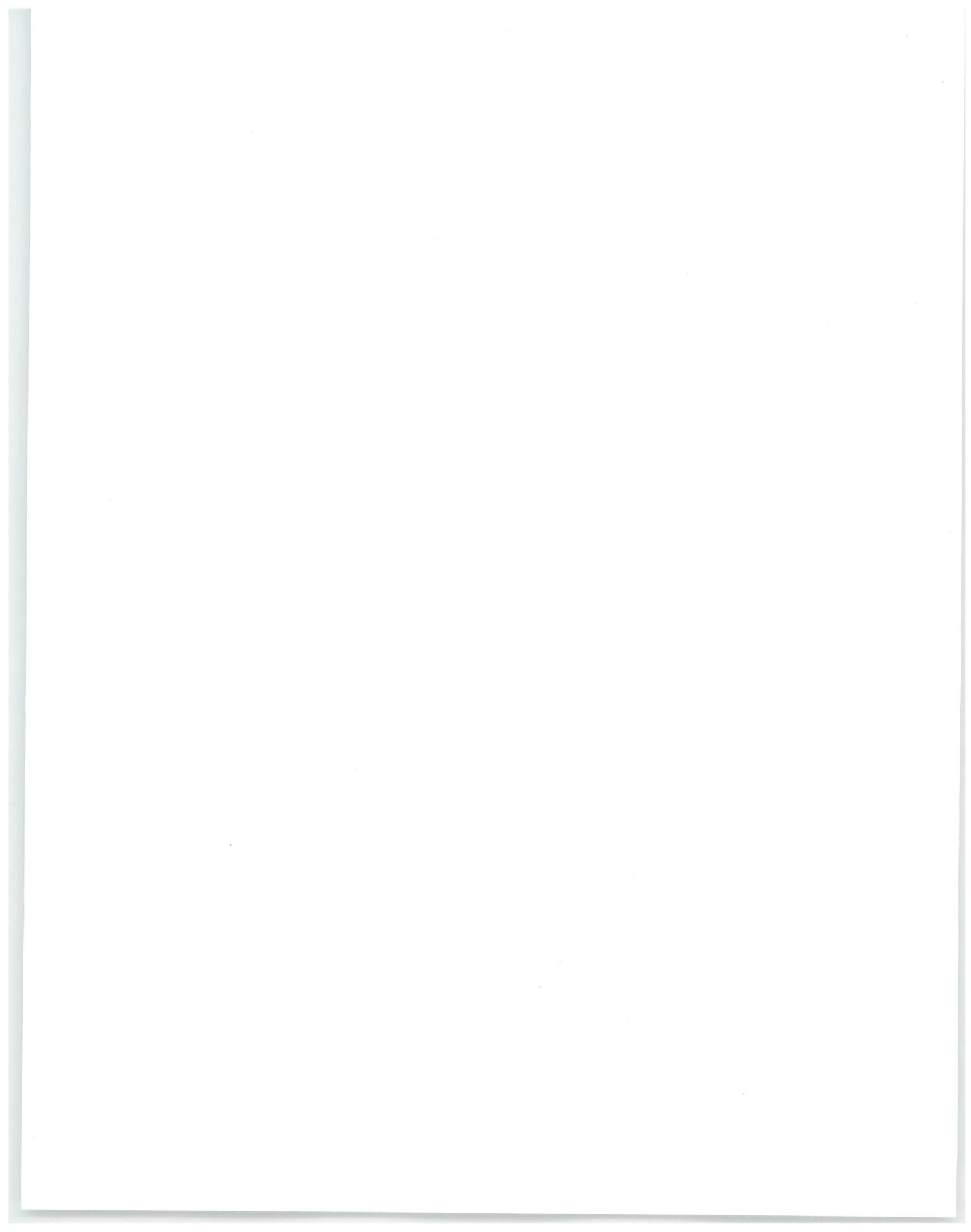
La *vision* de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord

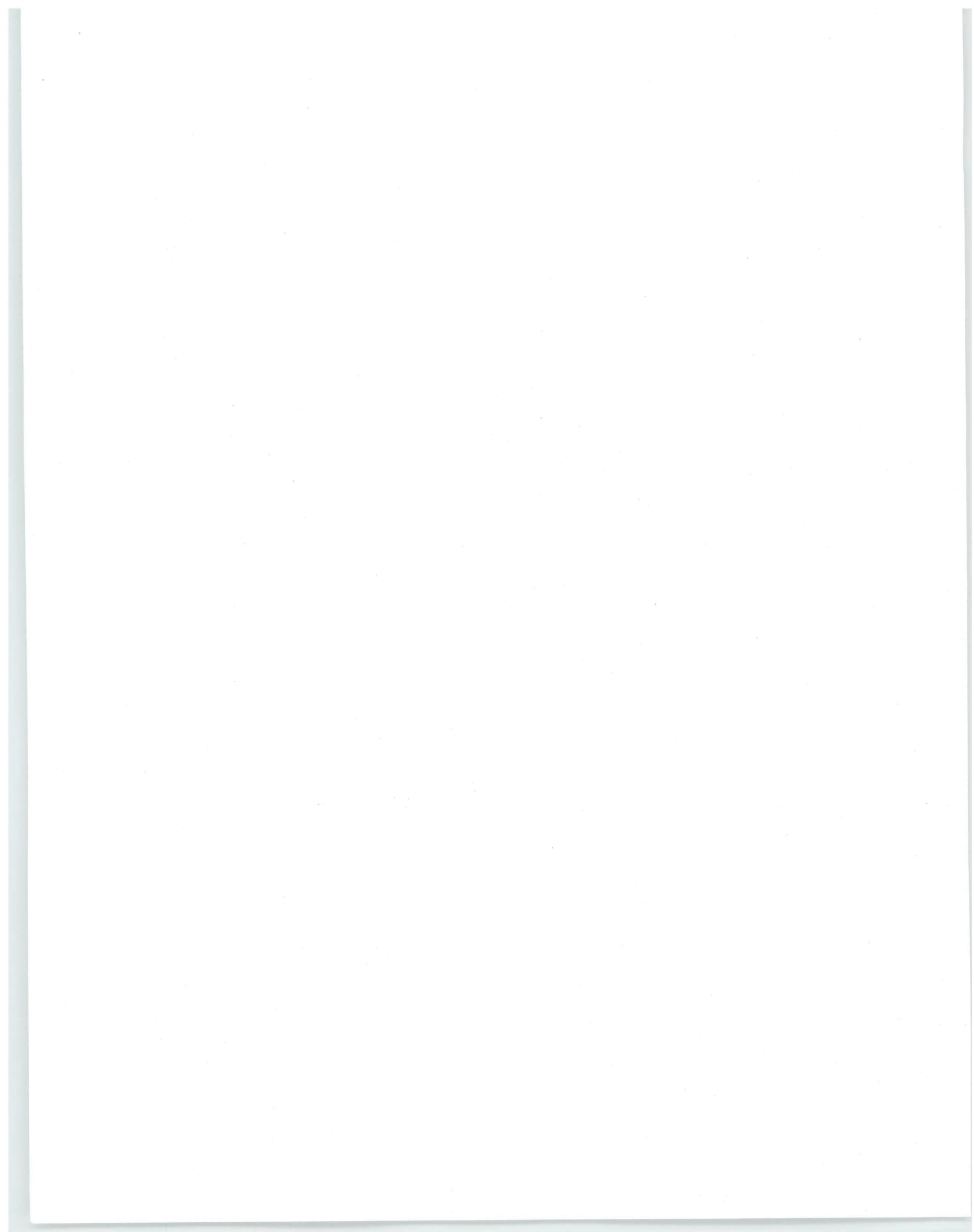
Les membres du conseil d'administration ont adopté une vision commune de faire de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord une référence régionale et nationale pour :

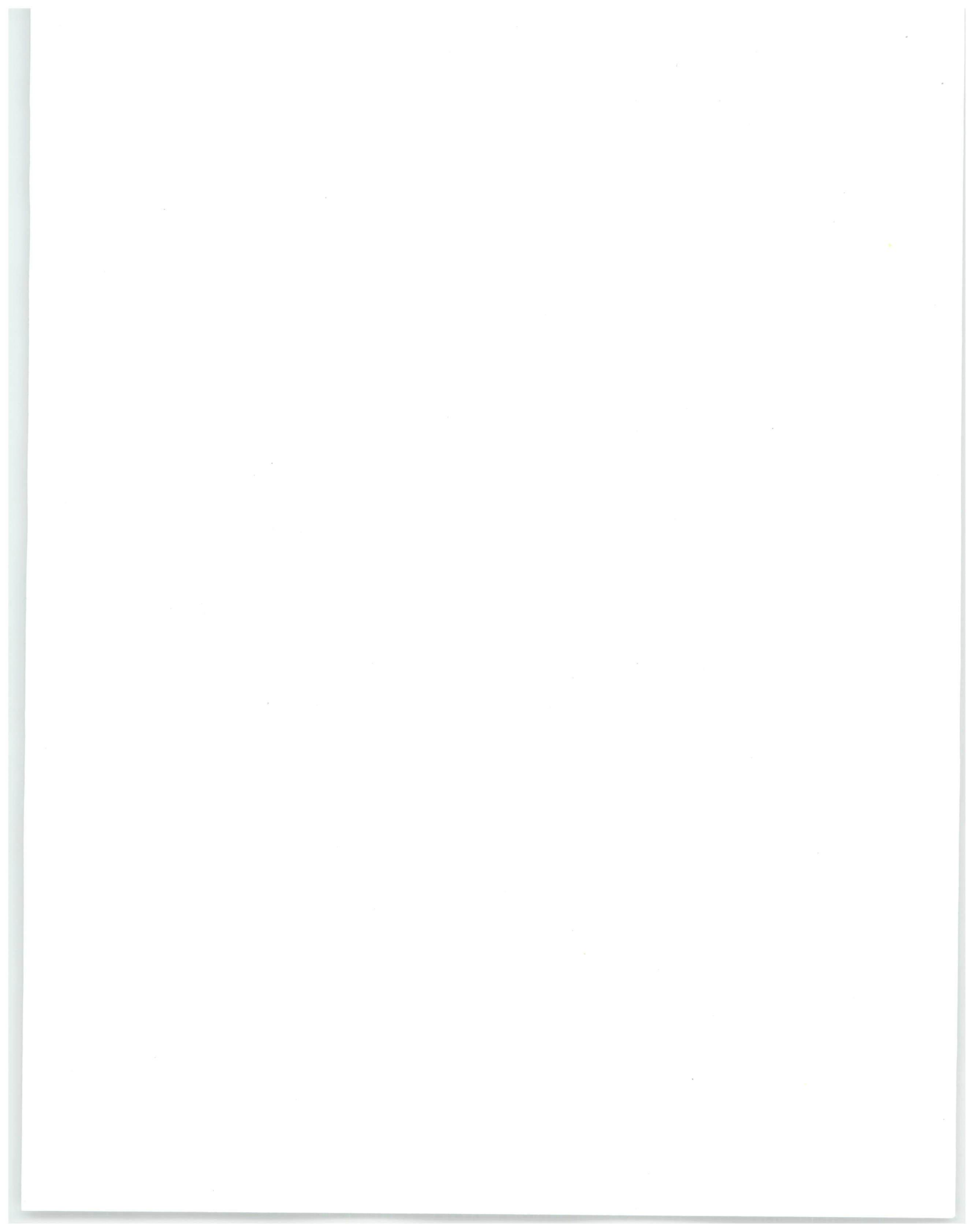
- sa compétence à défendre et promouvoir les intérêts de la région;
- sa capacité à regrouper et à concerter les intervenants élus et les représentants socio-économiques pour la réalisation de ses mandats et l'élaboration d'initiatives novatrices, structurantes et mobilisatrices;
- sa connaissance de la région et son engagement dans le milieu;
- son dynamisme;
- sa rigueur dans la gestion de ses activités.

La Conférence souhaite donc devenir une instance à laquelle s'identifient les partenaires nord-côtiers pour être leur porte-parole régional auprès des différentes instances et à laquelle les autorités gouvernementales se réfèrent pour connaître les préoccupations de la région.

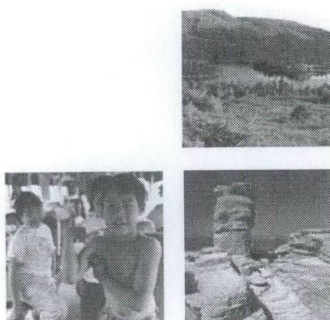
***Faire de la
Conférence
régionale des élus
de la Côte-Nord
une référence
régionale et
nationale***





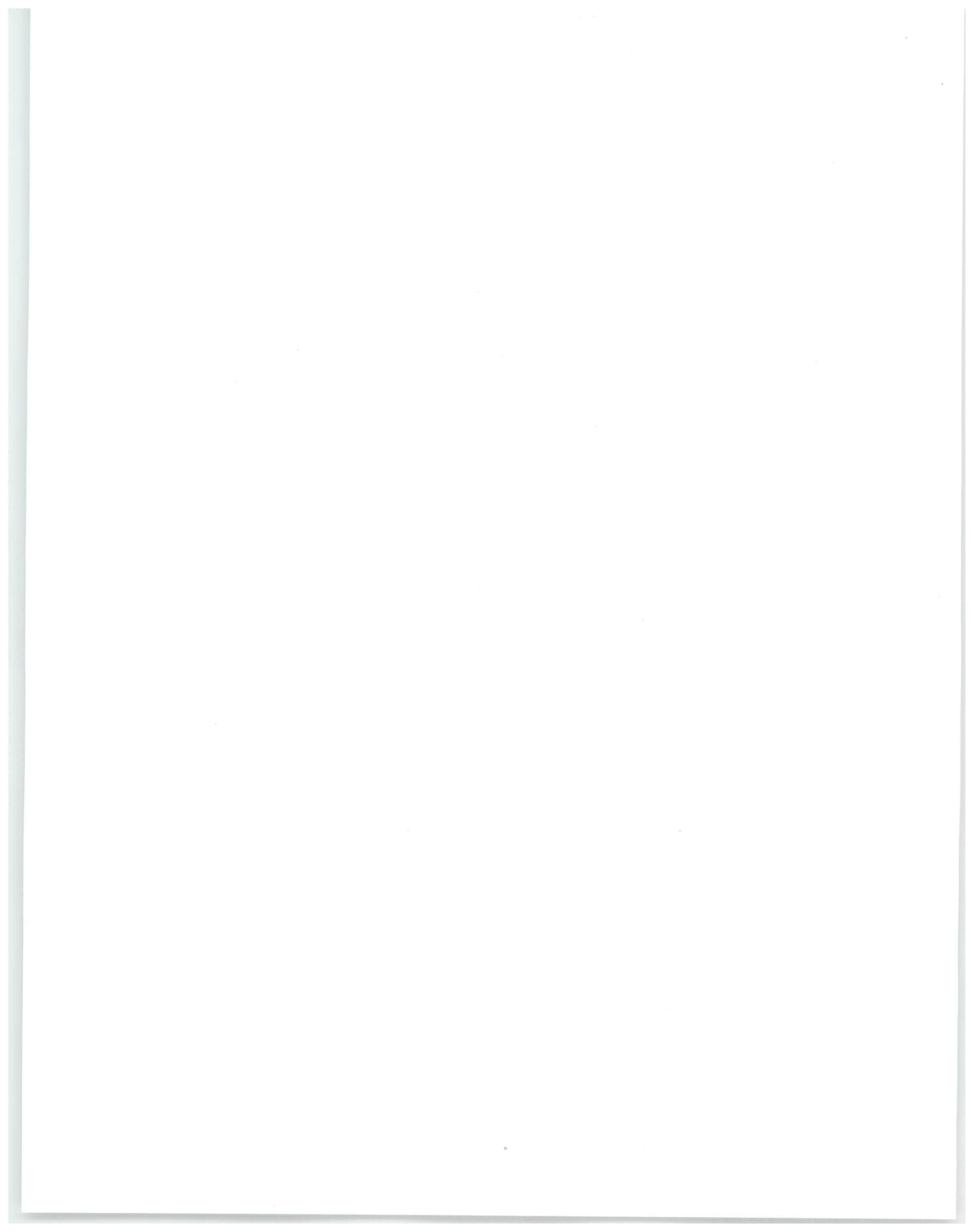


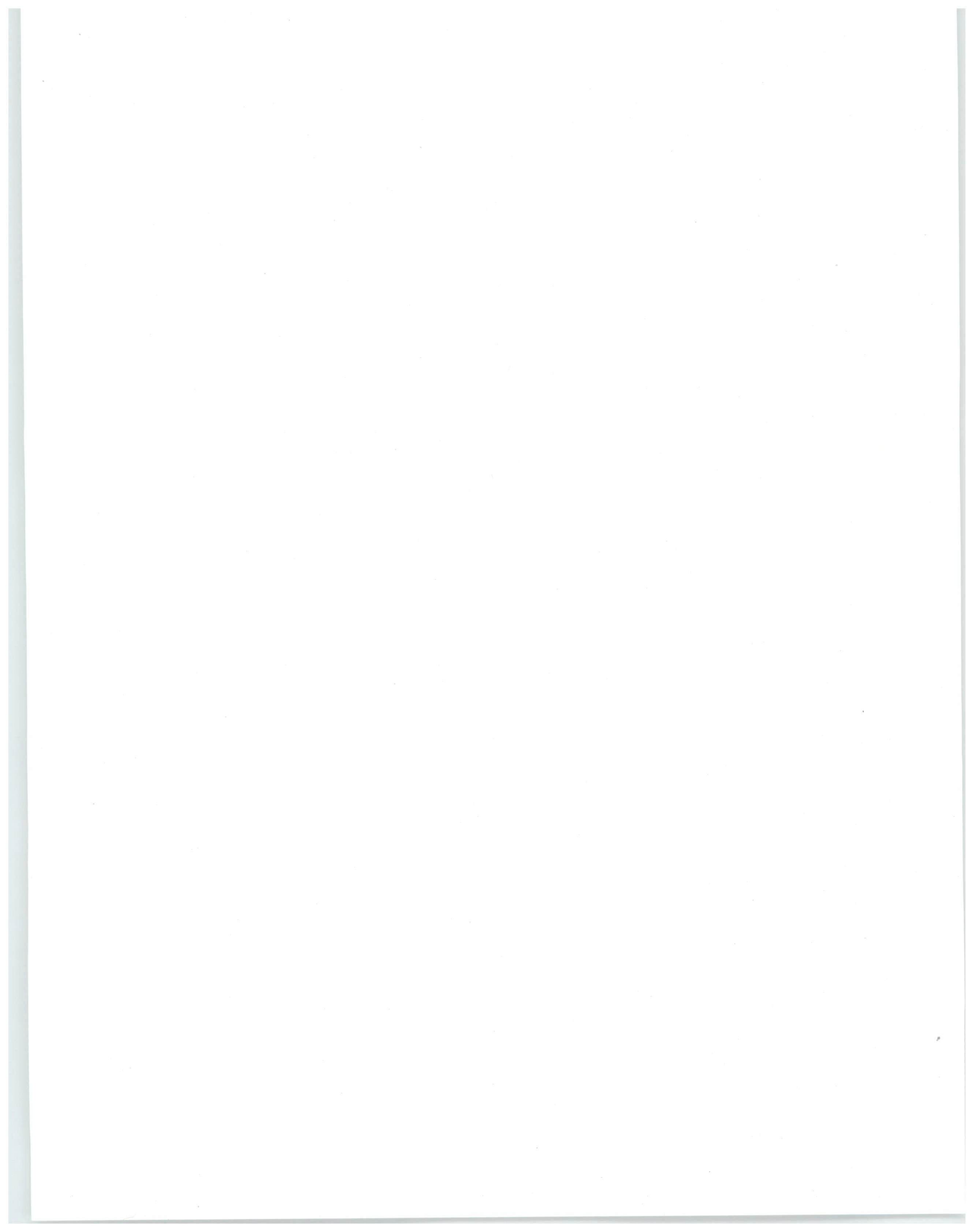
SECTION 2

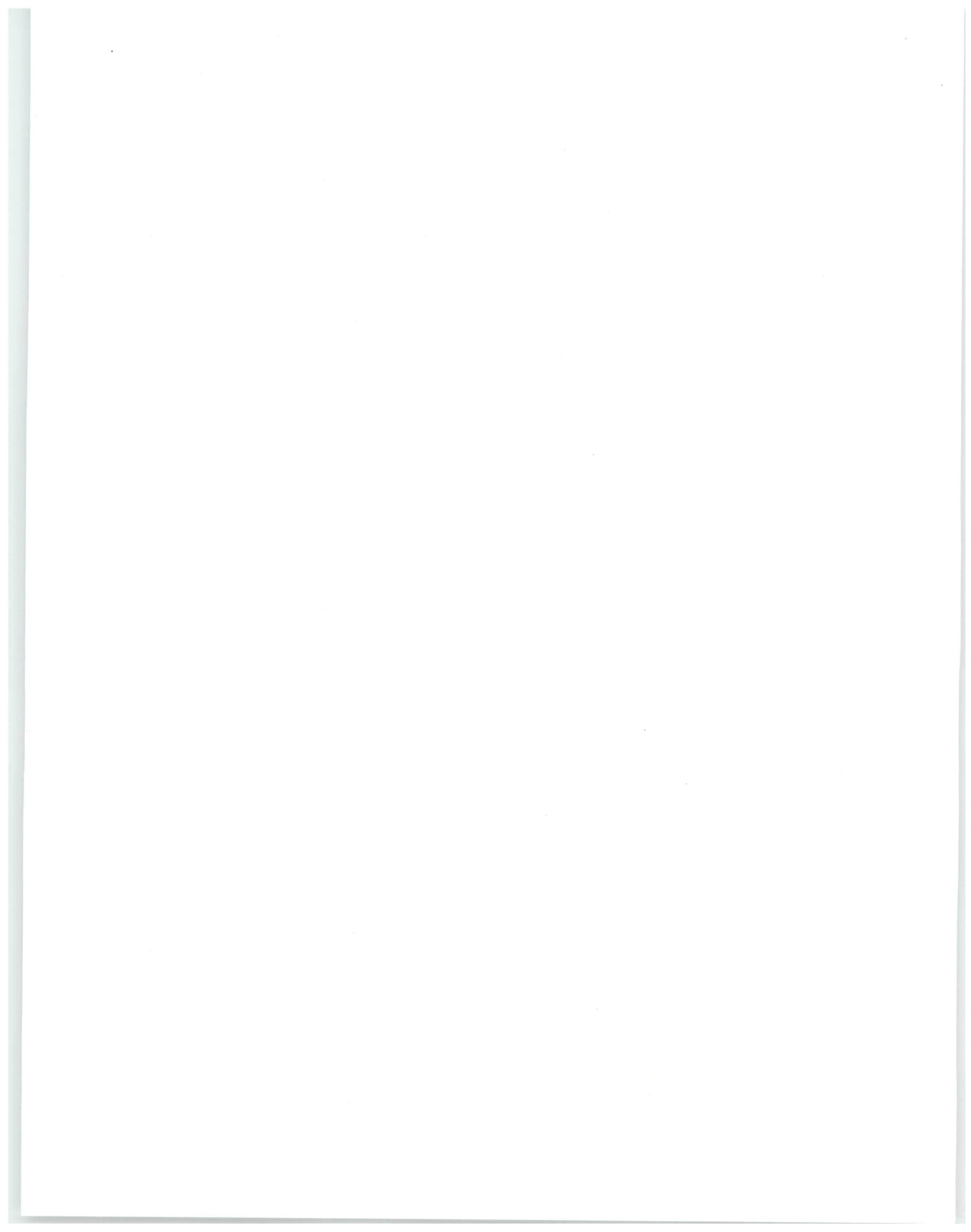


*Favoriser la concertation
et le développement*









ACCORD

Action concertée de coopération régionale de développement

Le projet ACCORD vise à construire un système productif régional compétitif dans chacune des régions du Québec, par l'identification et le développement de créneaux d'excellence, qui s'apparente à celui des grappes industrielles.

Sur la Côte-Nord, les travaux portent sur cinq créneaux, soit : l'ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques, pour lequel la région est considérée comme leader; les ressources, sciences et technologies marines, où la région est co-leader avec le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; l'utilisation et la transformation de la forêt boréale, pour lequel la région est associée à d'autres régions québécoises; ainsi que ceux actuellement en évaluation, soit la phytogénétique et la production de pommes de terre et de petits fruits nordiques de même que la production, le transport et l'entreposage d'énergie. La Conférence participe aux comités de créneaux ainsi qu'au comité régional ACCORD.

Au cours de l'année 2005-2006, les travaux ont surtout progressé au sein des deux créneaux suivants :

• **Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques**

L'année 2005-2006 a permis de finaliser l'élaboration de la stratégie de développement et du plan d'action 2005-2011. Ces documents furent déposés au gouvernement en décembre 2005, ce qui a permis une rencontre avec un comité interministériel au mois de mars 2006. La prochaine étape consiste en la signature d'une entente de mise en œuvre, avec le gouvernement du Québec, prévue en 2006. Ce créneau est sous la direction du Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord.

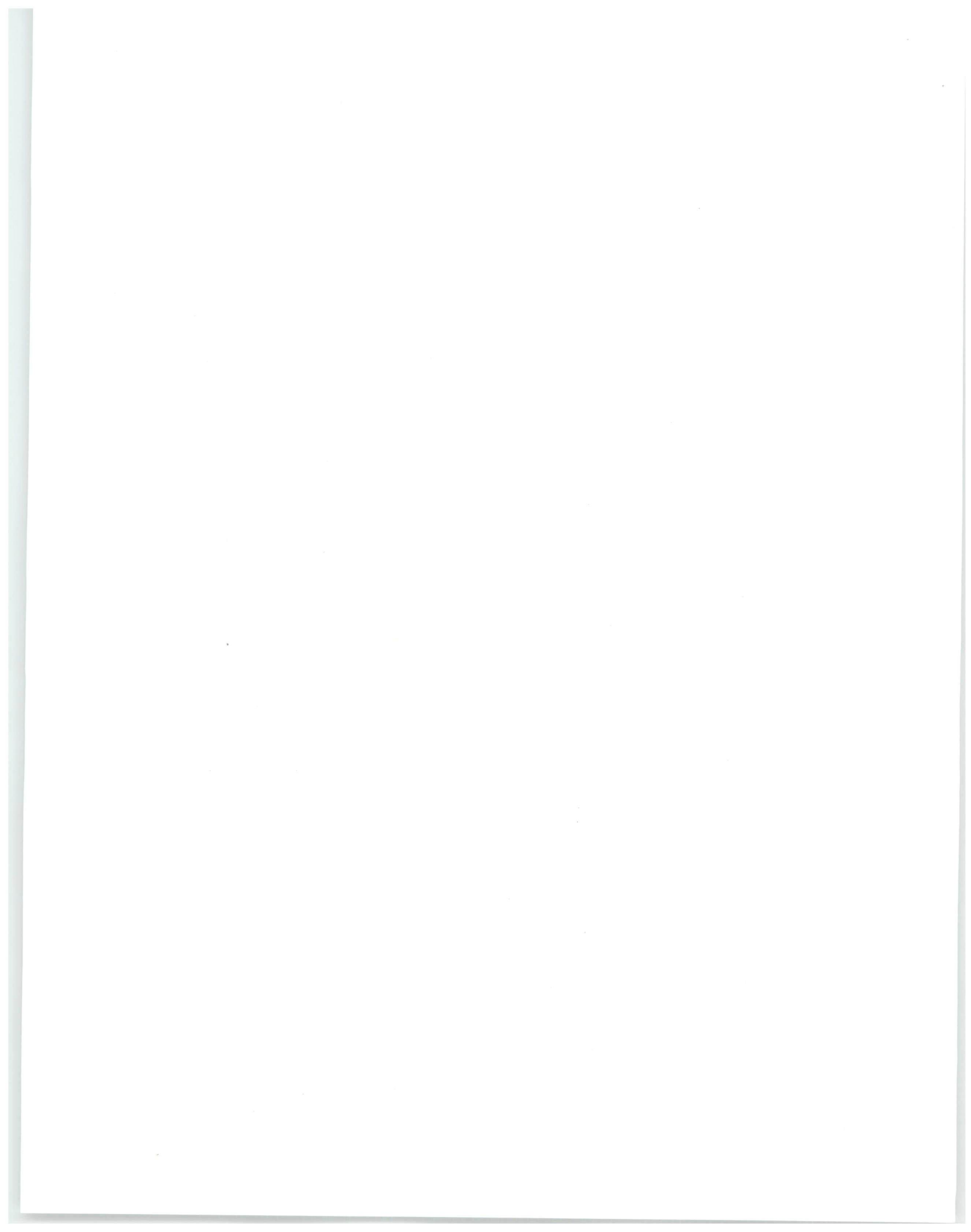
• **Ressources, sciences et technologies marines**

Au cours de l'année 2005-2006, le comité de la Côte-Nord a identifié des actions et des projets concrets. Ces initiatives furent intégrées dans un document interrégional qui a été adopté par les trois régions impliquées à la fin de mars 2006. La prochaine année devrait permettre l'adoption de la stratégie de développement et du plan d'action, le dépôt des documents au gouvernement, la tenue d'une rencontre interministérielle et la signature de l'entente de mise en œuvre de ce créneau qui est sous la direction du Conseil régional de l'industrie du secteur des pêches et de l'aquaculture.

Agriculture et
agroalimentaire

Centre de recherche Les Buissons

Le Centre de recherche Les Buissons œuvre à la réalisation des études sur la pomme de terre et sur les petits fruits nordiques. Fondé en 1956, le Centre a vu sa gestion confiée à une corporation du milieu en 2000 dans le cadre d'une entente spécifique. Ce premier partenariat a permis au Centre de diversifier ses opérations et de réaliser des activités de recherche, de développement et de transfert technologique dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, notamment en faisant une plus grande place à la recherche sur les petits fruits.



Agriculture et agroalimentaire (suite)

Le Centre de recherche et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont conclu cette année une nouvelle entente de cinq ans assurant des investissements pour poursuivre les activités reliées à la pomme de terre. Cette convention s'ajoute à l'engagement de la CRÉ d'investir 390 000 \$ sur cinq ans dans les activités du Centre.

Dans le cadre du plan de relance du Centre de recherche, la Conférence a, de plus, alloué une somme de 25 000 \$ permettant ainsi de retenir les services de différents domaines professionnels pour le conseiller dans ses démarches de réorganisation. La Conférence a également maintenu le prêt des services de son adjointe administrative qui apportait une aide professionnelle afin de suivre la situation financière de l'organisme et alimenter le directeur général par intérim et son conseil d'administration dans leurs décisions concernant la relance du Centre.

Mise en place d'un comité régional petits fruits

Depuis deux ans, plusieurs projets ont vu le jour ou sont en émergence dans le secteur de l'agroalimentaire, principalement dans la production et la transformation des petits fruits.

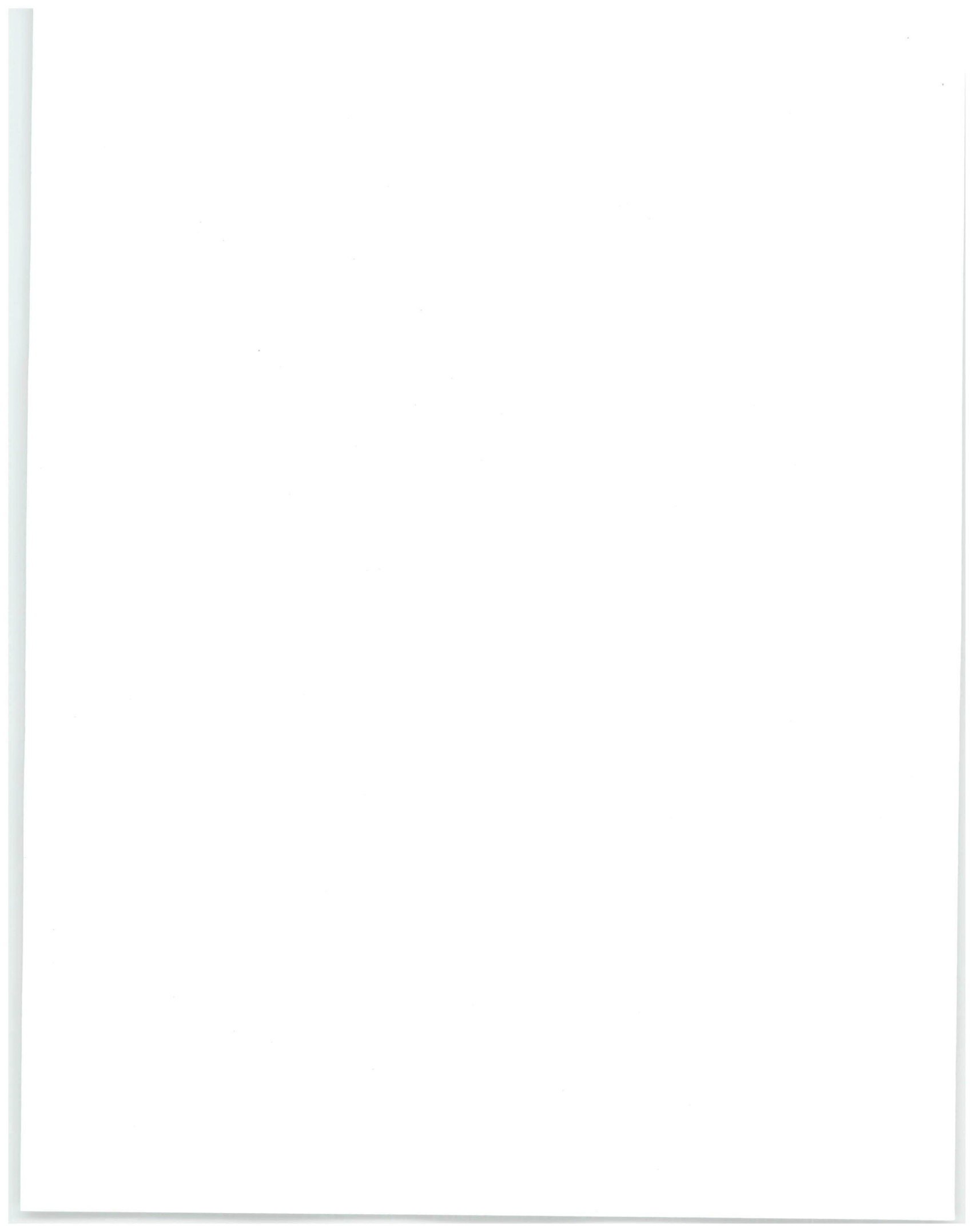
Les résultats d'une étude régionale sur le développement de l'industrie des petits fruits réalisée l'an dernier par la Conférence, la présence renforcée du Centre de recherche Les Buissons et l'identification d'un créneau d'excellence ACCORD ont incité l'industrie et les partenaires à se donner une vision stratégique et commune sur l'avenir de ce secteur d'activité en effervescence. En 2005-2006, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Conférence ont mis sur pied un comité régional composé de quinze représentants des secteurs stratégiques de l'industrie des petits fruits. Ce comité a pour objectif de soutenir le développement de cette industrie et s'affaire, dans un premier temps, à l'élaboration d'un plan d'action concerté pour les années à venir.

Concertation des régions ressources

Faisant suite à un des consensus régionaux établis lors du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde », la Conférence a assumé un leadership afin que les sept régions ressources (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie, Nord-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean) se concertent davantage afin d'établir des partenariats et promouvoir leurs réalités.

La collaboration des conférences régionales des élus des régions ressources s'est notamment traduite par des représentations visant à ce que le gouvernement mette en place des mesures d'atténuation pour contrer les impacts de la baisse de la possibilité forestière décrétée par le gouvernement du Québec.

Finalement, les conférences régionales des élus ont milité en faveur du maintien des mesures fiscales dédiées aux régions ressources suite aux pressions effectuées par les régions dites centrales, notamment celles de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et de Lanaudière, qui souhaitaient leur abolition. Le gouvernement, dans son budget 2006-2007, a entendu les régions ressources et maintenu les mesures fiscales en balisant les règles quant aux activités d'installations.



Condition féminine

Mise en place de la commission sectorielle sur la condition féminine

Afin d'établir un mécanisme de concertation avec les groupes de femmes de la région, la Conférence et le Regroupement des femmes de la Côte-Nord ont convenu de la mise en place d'une commission sectorielle dont l'un des principaux mandats vise à conseiller la Conférence sur les sujets touchant les dossiers de la condition féminine. Les actions de ce comité seront définies au cours de la prochaine année.

Culture

Bonification de l'entente spécifique portant sur l'amélioration et la diffusion de la pratique artistique professionnelle sur la Côte-Nord

En 2004, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord ratifiaient une entente de trois ans visant à améliorer la pratique artistique dans la région. De façon concrète, l'entente a permis la création d'un fonds pour soutenir des projets qui contribueront à promouvoir la création artistique, à soutenir la professionnalisation des artistes de la région et à mettre en valeur l'identité nord-côtière.

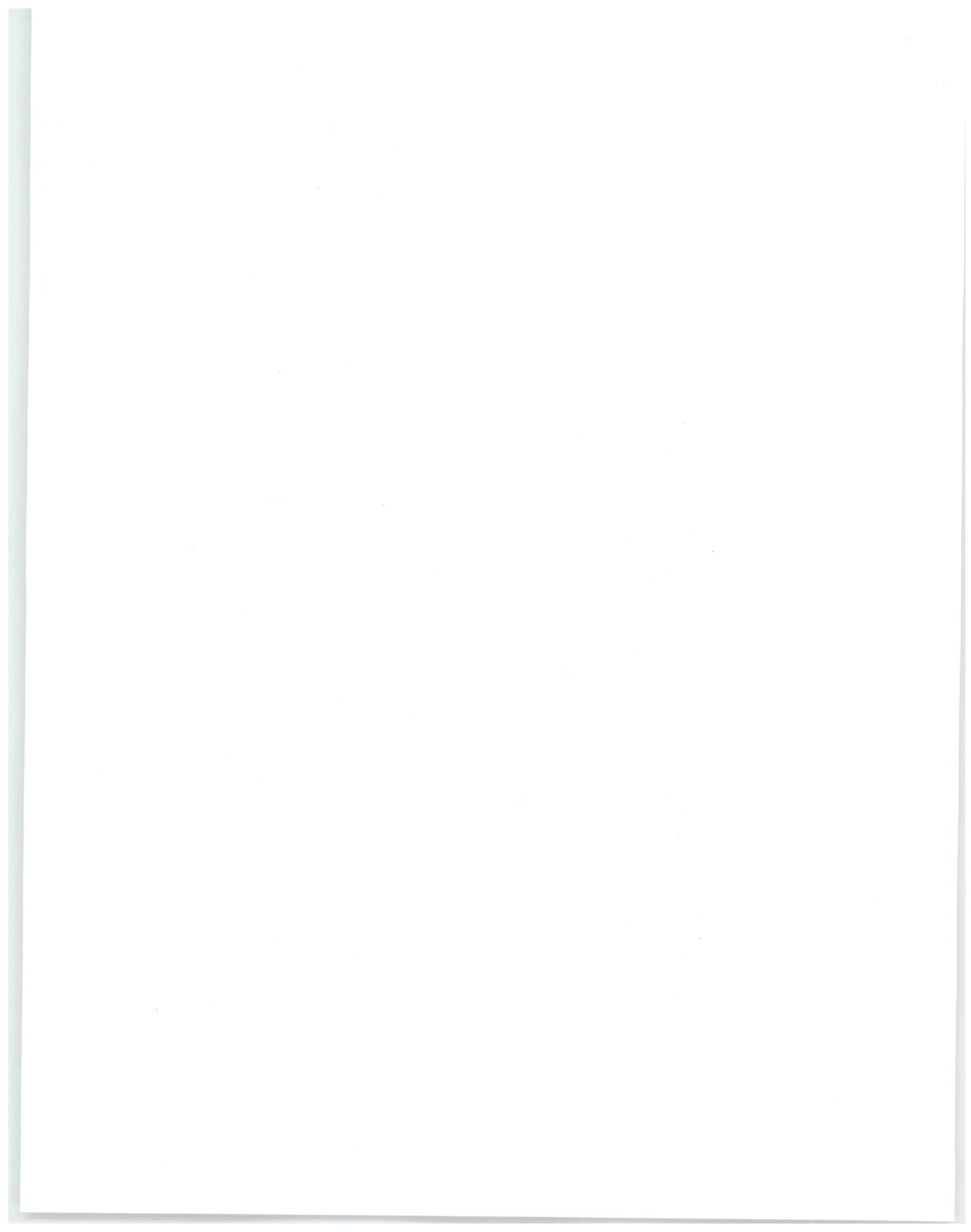
Suite au nombre important de projets reçus dans le cadre du premier appel de projets, le CALQ et la CRÉ ont convenu de bonifier leur participation, au cours de la dernière année, d'un montant de 15 000 \$ chacun. L'entente s'élève donc à 280 000 \$.

Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres (2005-2006)

Le deuxième appel de projets de cette entente s'est déroulé à l'hiver 2006 alors que sept projets ont bénéficié de bourses totalisant 100 014 \$.

Ainsi, M. Richard Ferron, de Baie-Comeau, a reçu une aide de 14 500 \$ pour son projet de sculpture-mosaïque; Mme Michelle Lefort, de Sept-Îles, a bénéficié d'une bourse de 15 000 \$ pour un projet de création intitulé « L'érosion des berges et des hommes »; Mme Katie Vibert, également de Sept-Îles, s'est vue octroyer une aide de 10 514 \$ pour une sculpture fontaine et deux bancs sculpturaux tandis que M. Éric Maillet, des Bergeronnes, a obtenu une bourse de 15 000 \$ pour un projet de sculpture en vue d'une exposition et d'un documentaire.

L'Ensemble indépendant de danse de Sept-Îles a pour sa part bénéficié d'une aide de 15 000 \$ pour un spectacle chorégraphique. Finalement, la Troupe de théâtre La Chant'Amuse, de Baie-Comeau, avec une courte pièce de théâtre dont le thème est la violence faite aux aînés, et Mme Myriam Caron, de Sept-Îles, pour un projet de court-métrage par des jeunes Nord-Côtiers de 12 à 35 ans, ont tous deux reçu une aide financière de 15 000 \$.



Développement économique

Comité de travail pour le rapprochement des PME et des grandes entreprises

Le rapprochement des PME et des grandes entreprises de la région est un des éléments de consensus établis lors du forum régional « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » tenu en septembre 2005. Un comité réunissant plus d'une quinzaine d'intervenants a été mis sur pied avec le mandat de développer une stratégie d'action, incluant de nouveaux processus et mécanismes d'échanges, pour faciliter les partenariats entre les grandes entreprises, les PME, les élus et les organismes du milieu tout en assurant une complémentarité et une cohérence avec les autres processus de planification en cours (ACCORD, commission forestière, etc.). La stratégie d'action qui en résultera fera partie intégrante du prochain plan de développement de la CRÉ.

Développement social

Escale 2005

La dernière année a particulièrement été marquée par la participation de 180 personnes, venues de partout sur la Côte-Nord, pour prendre part à la seconde édition de L'Escale. L'événement « phare » du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord s'est tenu à Baie-Comeau autour du thème « Le sentiment d'appartenance... Une clé pour produire le développement social et le développement des communautés de la Côte-Nord ».

La troisième édition de L'Escale se tiendra à l'automne 2007.

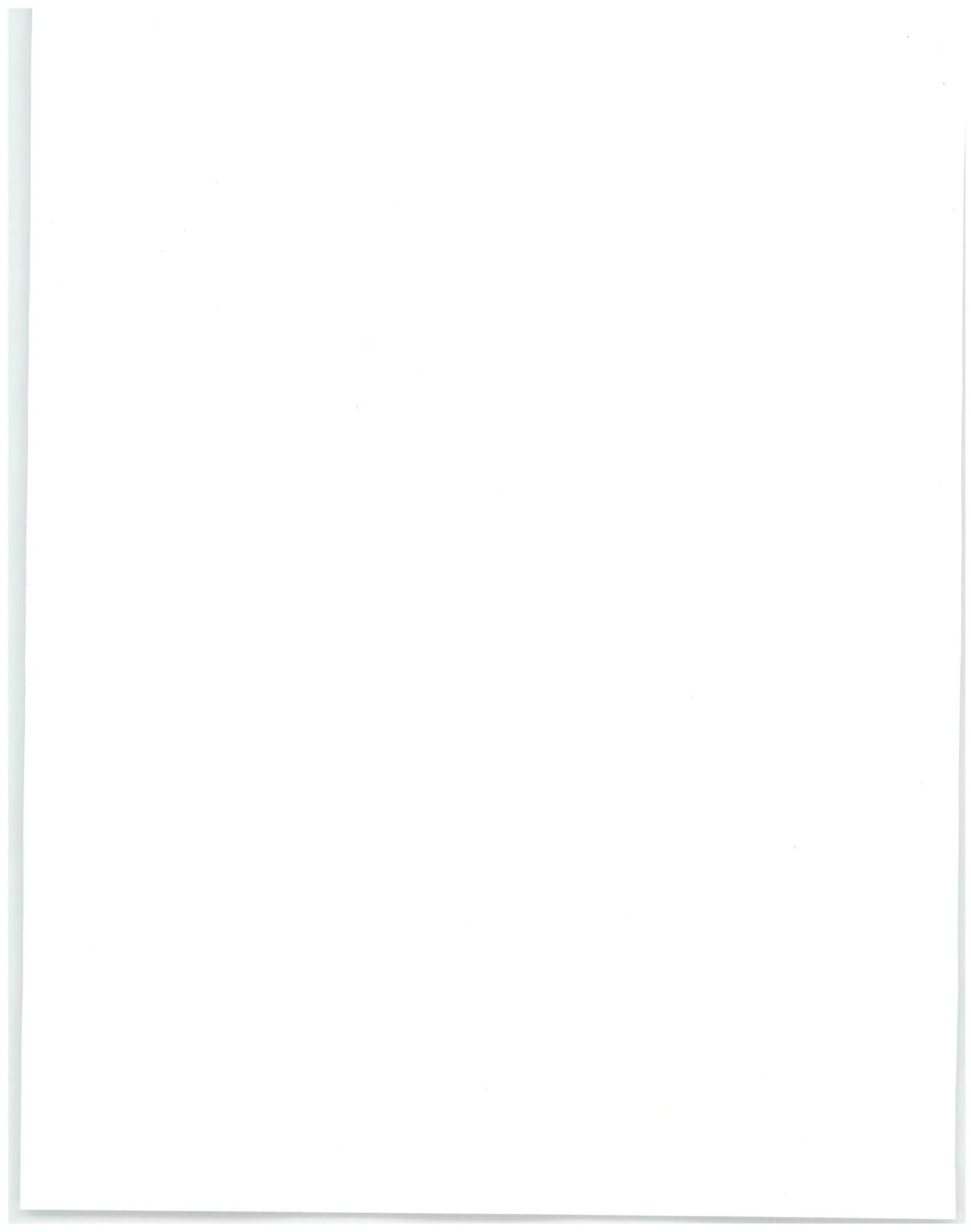
Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés

L'autre fait marquant de l'année aura été la décision de M. Yvon Caouette de passer le flambeau du Réseau à M. Berchmans Boudreau, membre du conseil d'administration de la Conférence. M. Caouette complétait ainsi près de deux années de loyaux services au développement du Réseau.

Reconnu par la Conférence et l'Agence de santé et de services sociaux comme interlocuteur privilégié en matière de développement social, le Réseau a réalisé et mis en chantier des outils de communication, d'animation et de valorisation des initiatives de développement social. Les travaux de cette année devraient d'ailleurs permettre de compléter ces outils pour les rendre accessibles.

Notons aussi que des activités d'animation et de concertation se poursuivent partout sur la Côte-Nord. Cet autre élément faisant l'objet de l'entente administrative liant la Conférence et l'Agence vise à apporter un support aux acteurs dans les différents territoires. Des comités sont en effet très actifs en Basse-Côte-Nord, en Minganie, dans Sept-Rivières et dans Manicouagan.

Le Réseau compte actuellement près d'une trentaine de membres.



**Développement
social
(suite)**

Intégration des personnes handicapées au travail

La Table régionale pour l'intégration des personnes handicapées au travail a profité d'un colloque tenu en juin 2005 pour mettre à jour son plan d'action. Sur l'horizon 2006-2011, les quinze membres de la Table se sont entre autres donné comme objectifs de favoriser le développement d'initiatives créatrices d'emplois, de poursuivre les activités de sensibilisation auprès des employeurs et de contribuer au développement d'initiatives de transport adapté et collectif.

Éducation

Plan d'action concerté portant sur la réussite éducative des jeunes Nord-Côtiers et Nord-Côtières

Une entente triennale sur la réussite éducative fut signée en 2004 par onze partenaires financiers, dont la Conférence qui contribue pour une somme de 60 000 \$. Cette entente permettait la poursuite des activités du Comité RAP (Réussite, Accomplissement, Persévérance scolaire) constitué de 29 organismes du milieu et né d'une précédente entente spécifique couvrant la période 2001-2004. La Conférence assure la gestion administrative de la chargée de projet qui coordonne les activités du Comité.

Le plan d'action du Comité prévoit notamment la gestion d'un deuxième fonds d'environ 266 000 \$ rassemblé grâce à la contribution des entreprises et des organismes du milieu pour le financement de projets visant à prévenir l'abandon scolaire et favoriser la réussite des jeunes. En date du 11 mai 2006, 27 projets ont été financés pour un montant total de 240 000 \$.

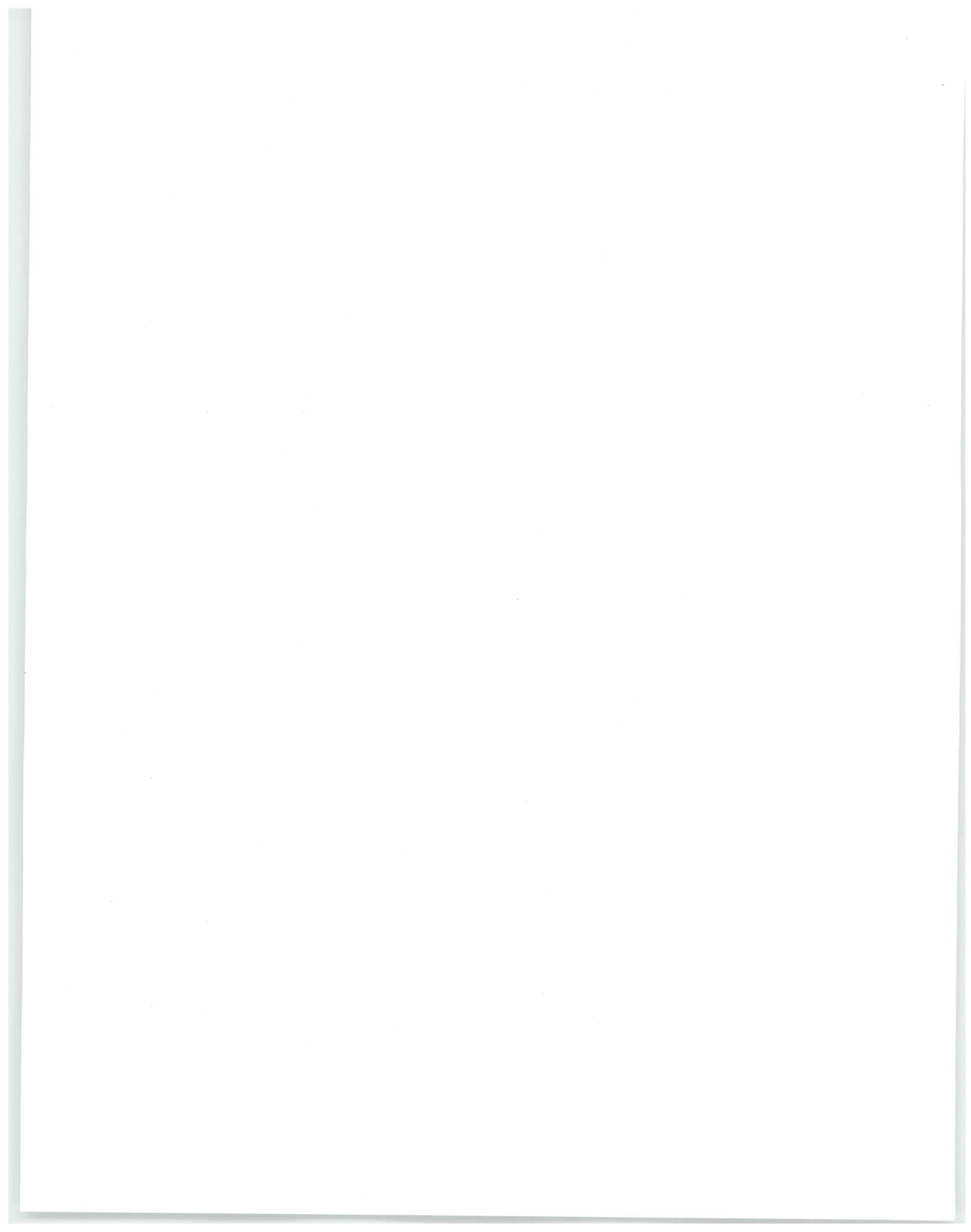
Un réseau universitaire spécifique à la Côte-Nord

La rédaction d'un argumentaire régional en 2003 et le dépôt d'un mémoire dans le cadre de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités en 2004 avaient permis de définir les enjeux du développement de l'enseignement supérieur auxquels la région est confrontée. Lors du forum régional « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » tenu en septembre 2005, un consensus a été établi afin que la CRÉ mette sur pied un comité stratégique pour l'avancement de la recherche et de la formation dans l'esprit d'instaurer un réseau universitaire spécifique à la Côte-Nord. Depuis, la Conférence s'est engagée formellement dans une réflexion ayant comme objectif de se familiariser avec les enjeux régionaux du développement de la formation et de la recherche universitaires afin d'entrevoir l'instauration d'un réseau universitaire spécifique à la Côte-Nord.

Énergie

Concertation régionale dans le cadre du projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine et du développement énergétique de la Côte-Nord

Depuis quelques années, Hydro-Québec étudie la possibilité de construire un vaste complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, près de Havre-Saint-Pierre. S'il se réalisait, un tel projet aurait des retombées majeures pour la



Énergie (suite)

Minganie et l'ensemble de la région en plus de contribuer à la sécurité énergétique et au développement économique du Québec.

Suite à une première rencontre de travail réunissant différents intervenants nord-côtiers en décembre 2005, la Conférence a été mandatée pour coordonner les efforts du milieu visant à signifier l'ouverture de la région quant à la réalisation de ce projet. Un comité de coordination a amorcé une réflexion sur la stratégie à adopter. Les premières actions en découlant devraient se concrétiser au cours de l'année 2006-2007.

Mission franco-québécoise de coopération sur les éco-industries

Deux représentants de la CRÉ ont participé à une mission en France, en décembre 2005, dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.

Ce projet a été soumis et préparé conjointement par les Conférences régionales des élus des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et de Chaudière-Appalaches ainsi que par les conseils régionaux du Nord-Pas de Calais, du Poitou-Charentes, de Rhône-Alpes, de l'Alsace et de l'Aquitaine, en France.

Le principal objectif de cette mission visait l'amélioration de la connaissance réciproque des potentiels, des stratégies et des pratiques de part et d'autre de l'Atlantique de façon à développer des partenariats institutionnels, de recherche et d'affaires de qualité entre la France et le Québec dans le domaine des éco-industries.

La participation de la Côte-Nord s'est concentrée autour du thème des énergies renouvelables. En plus d'assister au premier forum franco-québécois sur les éco-industries à La Rochelle, les représentants nord-côtiers ont visité plusieurs installations et échangé sur la production de l'énergie éolienne, solaire, géothermique et du bois-énergie en France afin d'identifier des avenues de collaborations futures.

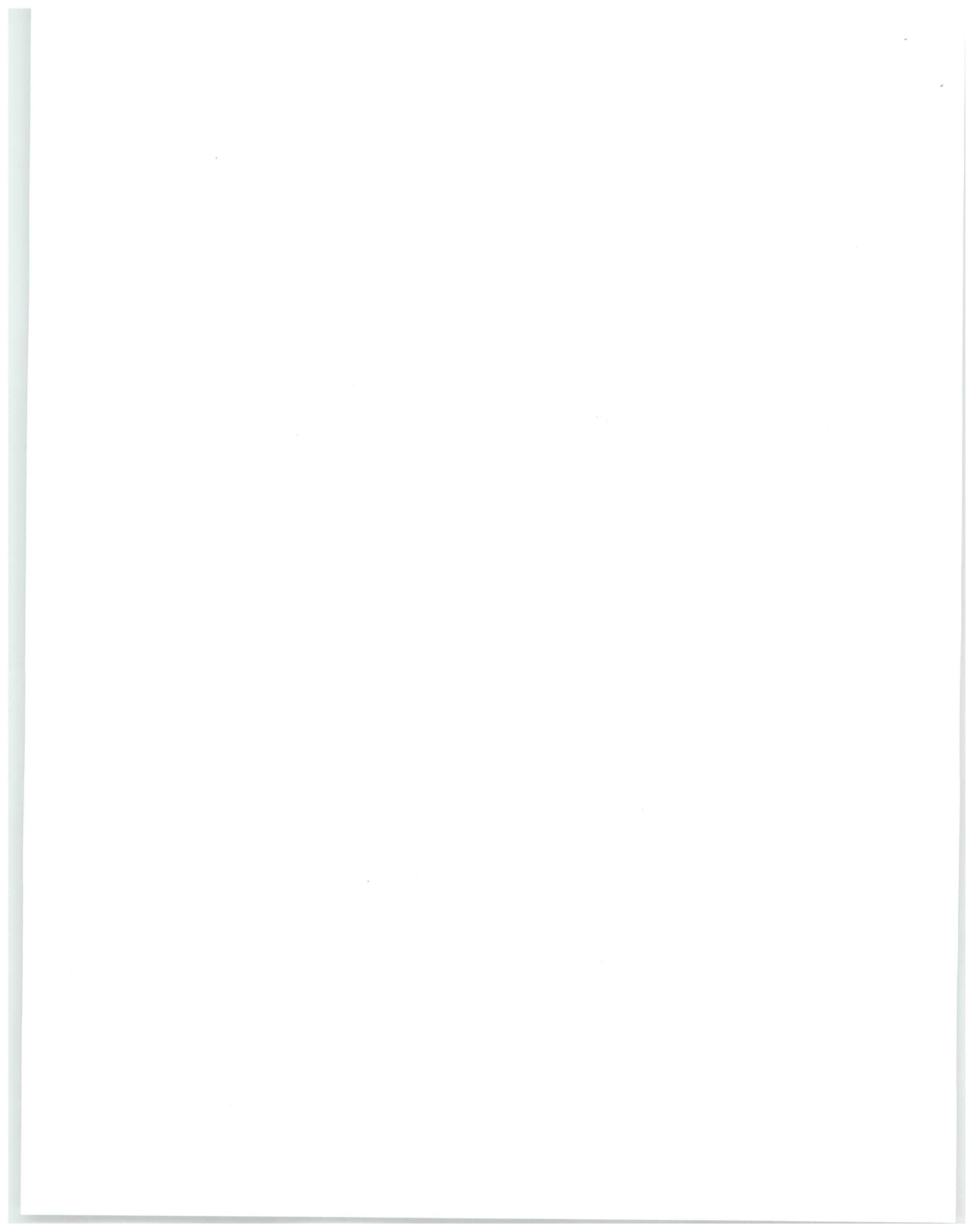
Publication « La Côte-Nord, Monde de bâtisseurs, Terre d'énergie »

Dans le but de dresser un portrait du secteur de l'énergie sur la Côte-Nord, la Conférence a préparé un document d'information qui décrit la contribution de la Côte-Nord à la production énergétique du Québec, le potentiel pouvant encore être exploité en termes d'hydroélectricité et d'énergie éolienne ainsi qu'au niveau de la biomasse, notamment forestière.

Enquêtes auprès de la population nord-côtière et québécoise

Afin de connaître la perception des Nord-Côtiers et de l'ensemble de la population québécoise sur la région, la Conférence a réalisé deux sondages dont l'un allait permettre de connaître la vision d'avenir des Nord-Côtiers et des Nord-Côtières de leur région ainsi que leur sentiment d'appartenance et le

Enquêtes sur les perceptions à l'égard de la Côte-Nord



Enquêtes sur les perceptions à l'égard de la Côte-Nord (suite)

second sondage visait à préciser auprès des Québécois et des Québécoises leur connaissance et leurs perceptions de la Côte-Nord. Ces sondages s'inscrivaient dans le cadre des travaux devant mener à l'élaboration du plan quinquennal de développement.

Au cours de l'été 2005, deux enquêtes ont donc été menées afin de mieux connaître les vues et opinions de la population nord-côtière et de l'ensemble du Québec. Les résultats préliminaires de cette étude ont d'ailleurs été présentés lors du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » en septembre 2005 ainsi que lors de L'Escale 2005 en octobre dernier. Les rapports finaux contenant les résultats et les analyses détaillés seront disponibles en 2006.

Étude auprès de la population nord-côtière sur son sentiment d'appartenance et sa vision d'avenir de la région

Cette étude auprès de la population nord-côtière de 15 ans et plus visait à recueillir les principales informations stratégiques suivantes :

- évaluation du degré de sentiment d'appartenance à l'égard de la région;
- vision d'avenir de la région;
- intentions de quitter ou de rester en région au cours des cinq prochaines années;
- obstacles perçus au développement de la région;
- avenues de solution ou de développement proposées pour améliorer la situation.

Étude auprès des Québécois et Québécoises sur leur connaissance et leurs perceptions de la Côte-Nord

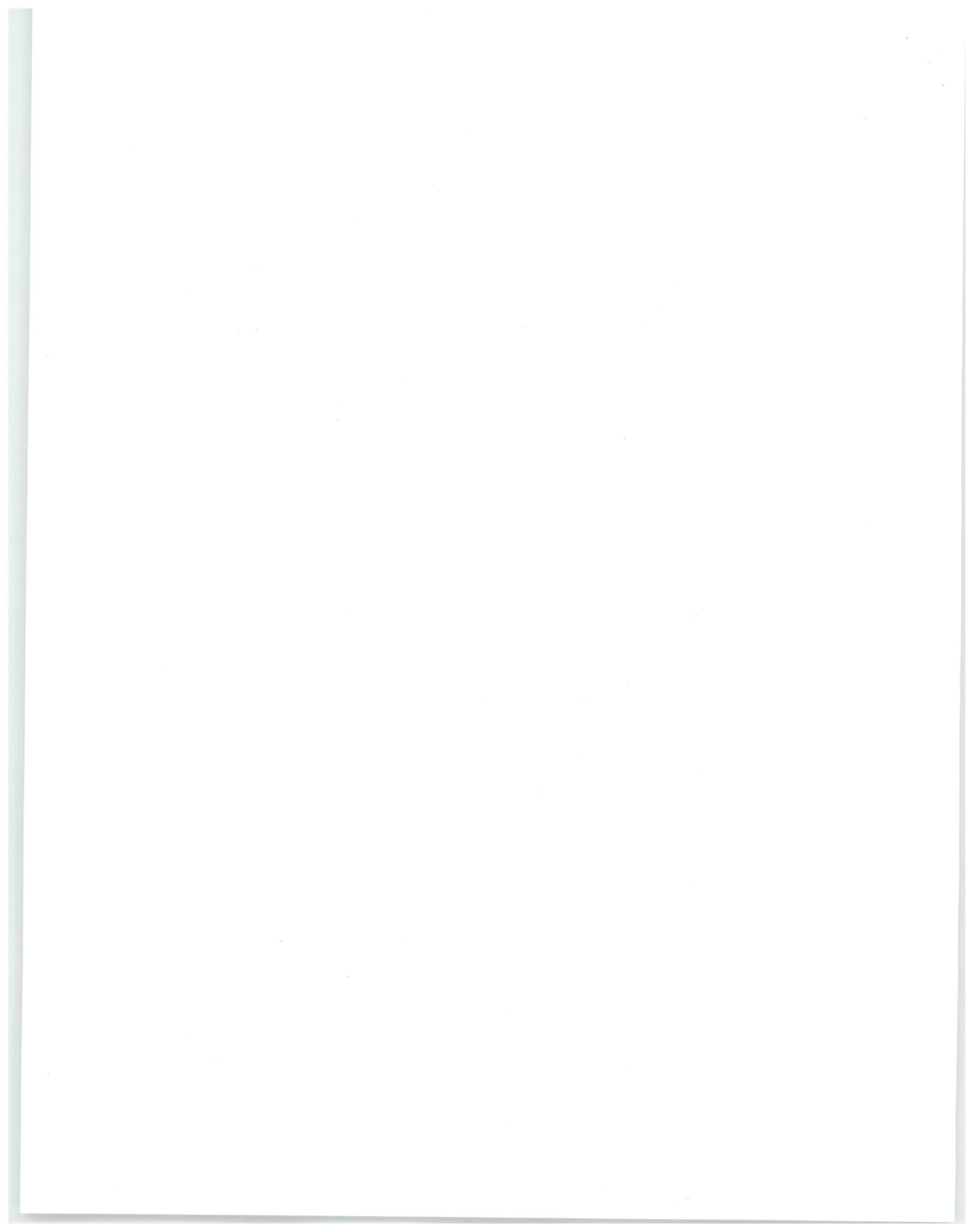
Cette étude auprès de la population québécoise, autre que nord-côtière, avait comme objectifs principaux :

- de déterminer le degré de connaissance des Québécois et des Québécoises au sujet de la Côte-Nord;
- d'évaluer la perception sociale et économique de la population québécoise au sujet de la Côte-Nord et de son avenir;
- de recueillir les propositions des répondants pour le développement de la région;
- d'évaluer l'intérêt des répondants à venir vivre ou travailler en région et, le cas échéant, identifier les raisons motivant leur choix.

Entrepreneurship

Développement coopératif

Depuis février 2005, la Coopérative de développement régional du Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord (CDR) a une place d'affaires située à Sept-Îles. Une entente d'une période de deux ans entre la Conférence, Développement économique Canada et la CDR permet d'assurer à la Côte-Nord une présence soutenue et une meilleure qualité d'intervention pour appuyer le développement d'entreprises coopératives.



Entrepreneurship (suite)

La CDR dénombre actuellement plus de 30 projets, dont quatorze sont actifs. Depuis à peine plus d'un an, la CDR a facilité la création de deux entreprises coopératives qui ont créé 24 emplois au total. En plus de ce soutien direct aux promoteurs, des sessions de formation ont été dispensées à des intervenants en développement socio-économique ainsi qu'à des entreprises coopératives.

Érosion des berges

Suites de l'entente sur l'érosion des berges

Dans un effort de continuité, la Conférence régionale des élus s'est donné des outils pour aider les communautés côtières dans la gestion et la compréhension de la problématique de l'érosion des berges. Elle a d'abord réalisé une consultation auprès des MRC et municipalités pour connaître leurs besoins. Ensuite, elle a colligé l'information et véhiculé les préoccupations et besoins auprès des ministères concernés.

C'est dans ce contexte qu'une entente de 110 000 \$ entre le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et la Conférence a permis l'embauche d'un coordonnateur au dossier érosion des berges. Ainsi, depuis novembre 2005, cette ressource œuvre à élaborer un plan de travail contenant les actions à poser en matière de support aux municipalités et MRC, à accompagner les municipalités dans la recherche de solutions à la problématique de l'érosion des berges en plus de participer aux travaux du comité technique sur la question.

Au cours de cette période, la coordination a rendu possible l'élaboration d'un outil de gestion du territoire qui permettra aux municipalités de préparer un plan d'intervention par rapport à la problématique. Le travail visant la gestion de la problématique à long terme, plusieurs dossiers en urgence ont aussi été traités en parallèle. Ainsi, plus de 30 rencontres avec des municipalités ont eu lieu.

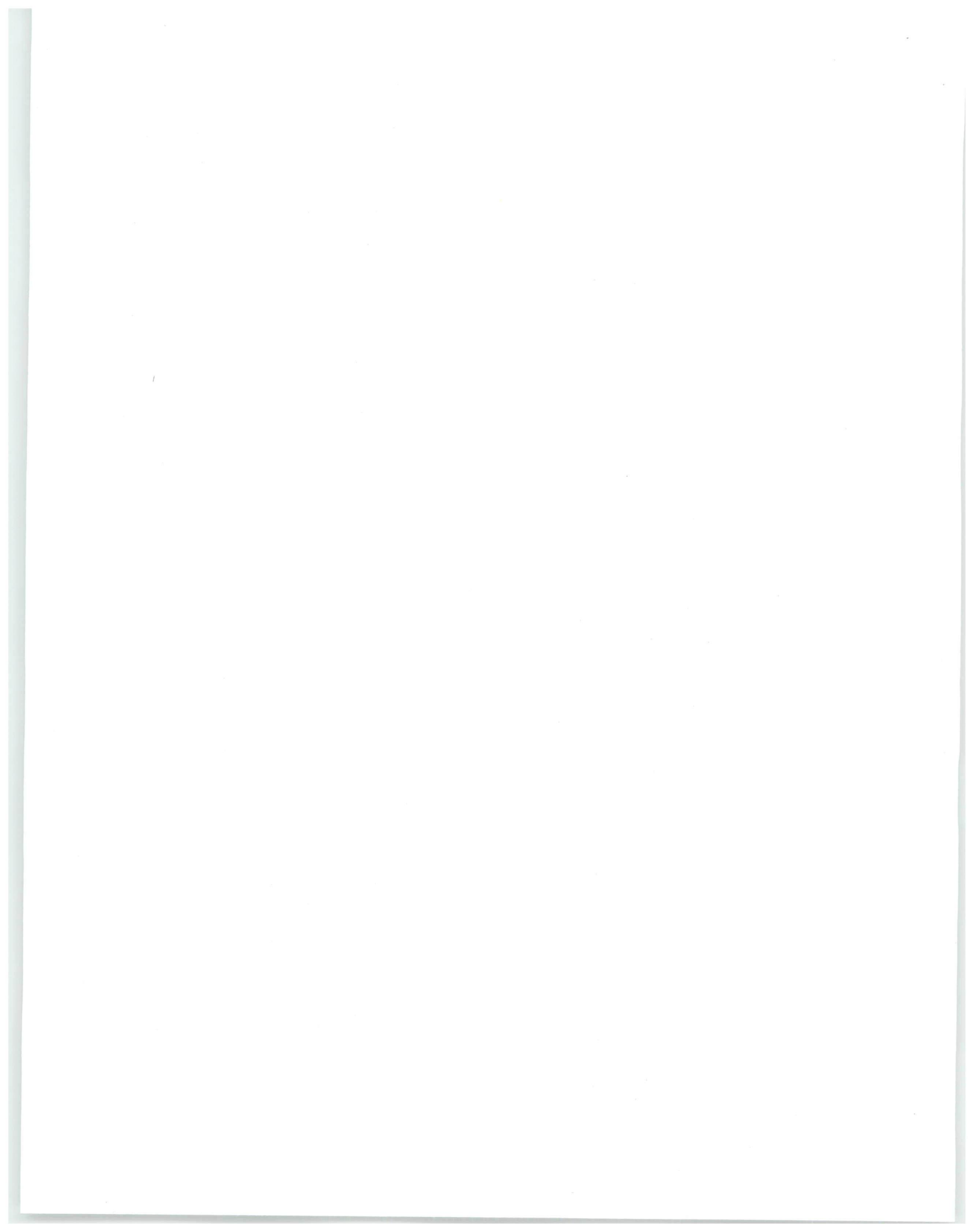
Évaluation du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord du Saint-Laurent pour la période 1996-2003

Par ailleurs, la CRÉ a aussi participé aux rencontres de la Conférence administrative régionale (CAR) sur l'érosion des berges. La CAR est une table régionale regroupant tous les directeurs régionaux concernés par des dossiers stratégiques, dont l'érosion des berges. Ces rencontres ont en majeure partie concerné les étapes finales de la sortie du rapport intitulé « Évaluation du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord du Saint-Laurent pour la période de 1996-2003 ». Ce rapport, contenant les faits saillants et l'approche méthodologique utilisée pour réaliser les cartes sectorielles, devrait être disponible en juin 2006.

Famille et enfance

Fonds d'aide à la formation pour le personnel œuvrant au sein des centres de la petite enfance

Faisant suite à l'entente spécifique intervenue entre le ministère de la Famille et de l'Enfance et le Conseil régional de développement de la Côte-Nord sur les services de garde à l'enfance, il fut convenu, en collaboration avec ce



Famille et enfance (suite)

ministère et le Regroupement des centres de la petite enfance de la Côte-Nord, de la mise en place d'une mesure expérimentale visant la constitution d'un Fonds d'aide à la formation pour le personnel œuvrant au sein des CPE de la région afin de leur permettre d'avoir accès à des activités de perfectionnement répondant à leurs besoins.

Fonds d'intervention économique régional (FIER)

Le FIER Côte-Nord

Le Fonds d'intervention économique régional (FIER) a été annoncé par le gouvernement du Québec au cours de l'année 2004-2005. Ce fonds vise à rendre disponible du capital de risque (équité ou quasi-équité) dans toutes les régions du Québec pour les étapes de démarrage et de développement des entreprises en y associant les gens d'affaires et les instances publiques municipales et par-municipales. En effet, pour chaque dollar recueilli par la région, le gouvernement en verse deux. Dans la constitution de ces fonds, la Conférence travaille à la sensibilisation des intervenants concernés de la région.

En 2005-2006, la Conférence a produit et distribué des documents explicatifs concernant le FIER et tenu plusieurs rencontres d'information afin de renseigner les élus et les représentants du milieu sur les modalités d'implantation de ce nouveau mécanisme de financement. Plusieurs représentations ont également été réalisées afin de solliciter la contribution financière de souscripteurs régionaux. Au 31 mars 2006, trois MRC ainsi que le territoire de la Basse-Côte-Nord avaient signifié, par résolution, leur engagement à contribuer à la constitution d'un FIER.

La Conférence a amorcé des démarches sérieuses avec deux autres partenaires, ce qui devrait se traduire par l'annonce, en 2006, de l'implantation de deux FIER.

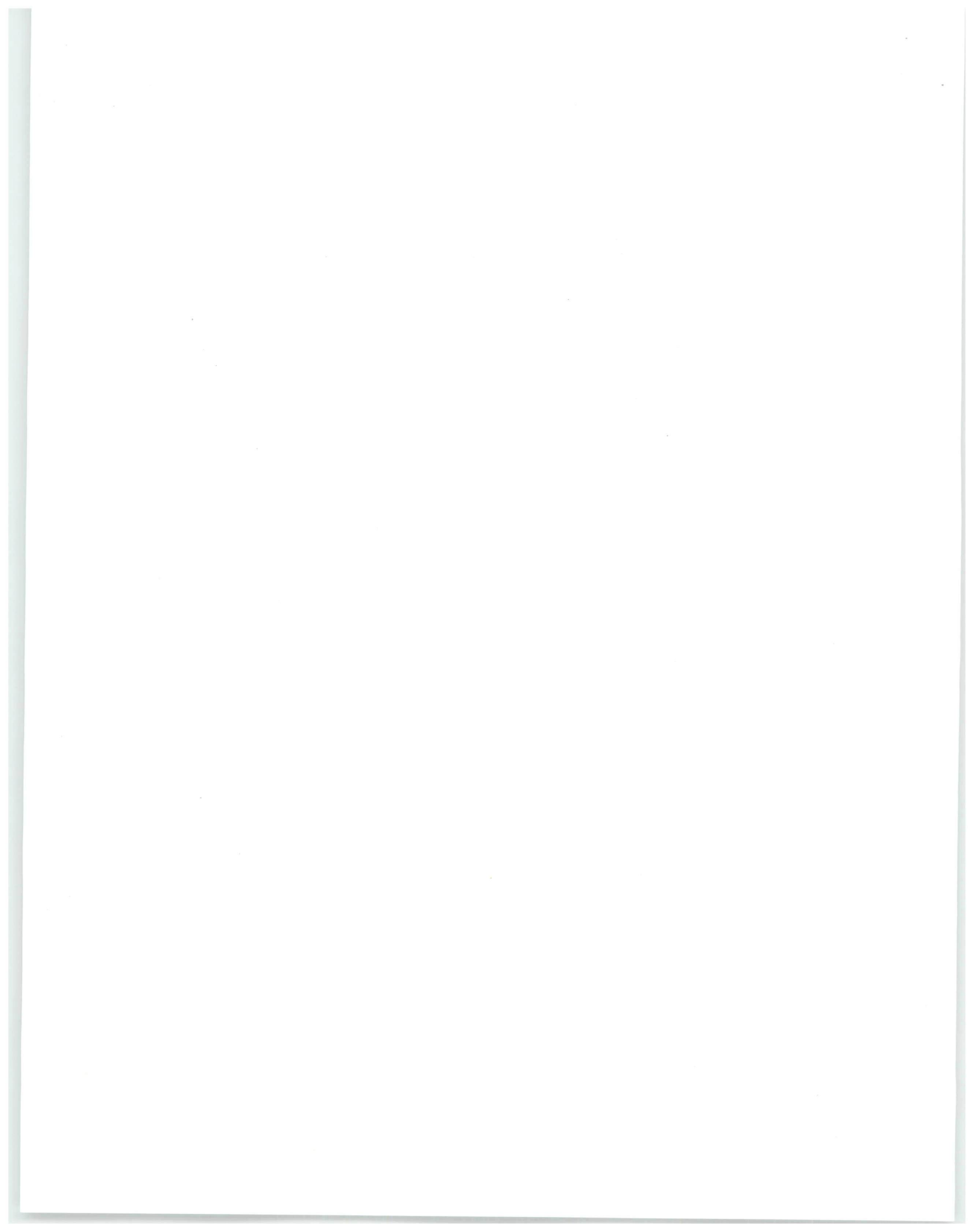
Forêt

Direction forestière

Suite à la volonté de la région de prendre en main son développement, la Conférence a décidé de mettre en place une direction forestière. La personne responsable veille notamment au suivi du plan d'action sur les mesures d'atténuation de l'impact de la réduction de la possibilité forestière et coordonne la mise en place de la commission forestière régionale de la Côte-Nord.

Mise en place de la commission forestière régionale

Dans la foulée du rapport Coulombe sur l'état de la forêt québécoise, il est devenu clair que la gestion forestière devait être davantage décentralisée et envisagée de façon plus intégrée. La Conférence régionale des élus a donc signifié son intérêt pour la mise en place d'une commission forestière régionale dont le mandat principal serait de préparer un plan régional de développement forestier en adoptant une approche d'aménagement forestier durable. Cette demande faisait partie des recommandations du plan d'action de mesures d'atténuation présentées au gouvernement en juin 2005.



Forêt (suite)

Depuis l'automne 2005, la Conférence a ainsi mis sur pied un conseil d'orientation provisoire composé de gens provenant des milieux économique, social et environnemental. Ce dernier doit définir la structure, le mandat et les responsabilités de la commission, ses règles de fonctionnement et le mécanisme de règlement des différends qu'elle souhaite utiliser. De plus, d'ici la fin de l'année 2006, le conseil d'orientation compte proposer une façon de faire pour réaliser le plan régional de développement forestier de la Côte-Nord.

Dans la prochaine année, le mandat de la commission forestière régionale pourrait être appelé à évoluer au-delà de la forêt. En effet, le gouvernement du Québec semble sensible aux revendications de la Côte-Nord et des autres régions qui souhaitent jouer un plus grand rôle dans la gestion de leurs ressources et du territoire et envisage de permettre la création de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire qui traiteraient aussi des ressources énergétiques et minières en plus des secteurs de la forêt, de la faune et du territoire.

Jeunes

Jeux du Québec, été 2007

Considérant les impacts significatifs sur le plan sportif, culturel et économique de la Côte-Nord, le comité organisateur de la 43^e finale des Jeux du Québec s'est vu accorder un montant de 100 000 \$ par la Conférence pour la planification et la tenue de cette activité d'envergure qui se déroulera à Sept-Îles à l'été 2007.

Salon jeunesse Côte-Nord

Afin de permettre aux jeunes nord-côtiers de découvrir leur région, de faire connaître leurs multiples talents et de favoriser les échanges entre les différentes cultures nord-côtières, plusieurs intervenants de la région ont convenu de l'importance de la mise en place du tout premier Salon jeunesse Côte-Nord les 12, 13 et 14 mai 2006 et ainsi concevoir un événement qui saurait rassembler des jeunes de toutes les MRC de la Côte-Nord.

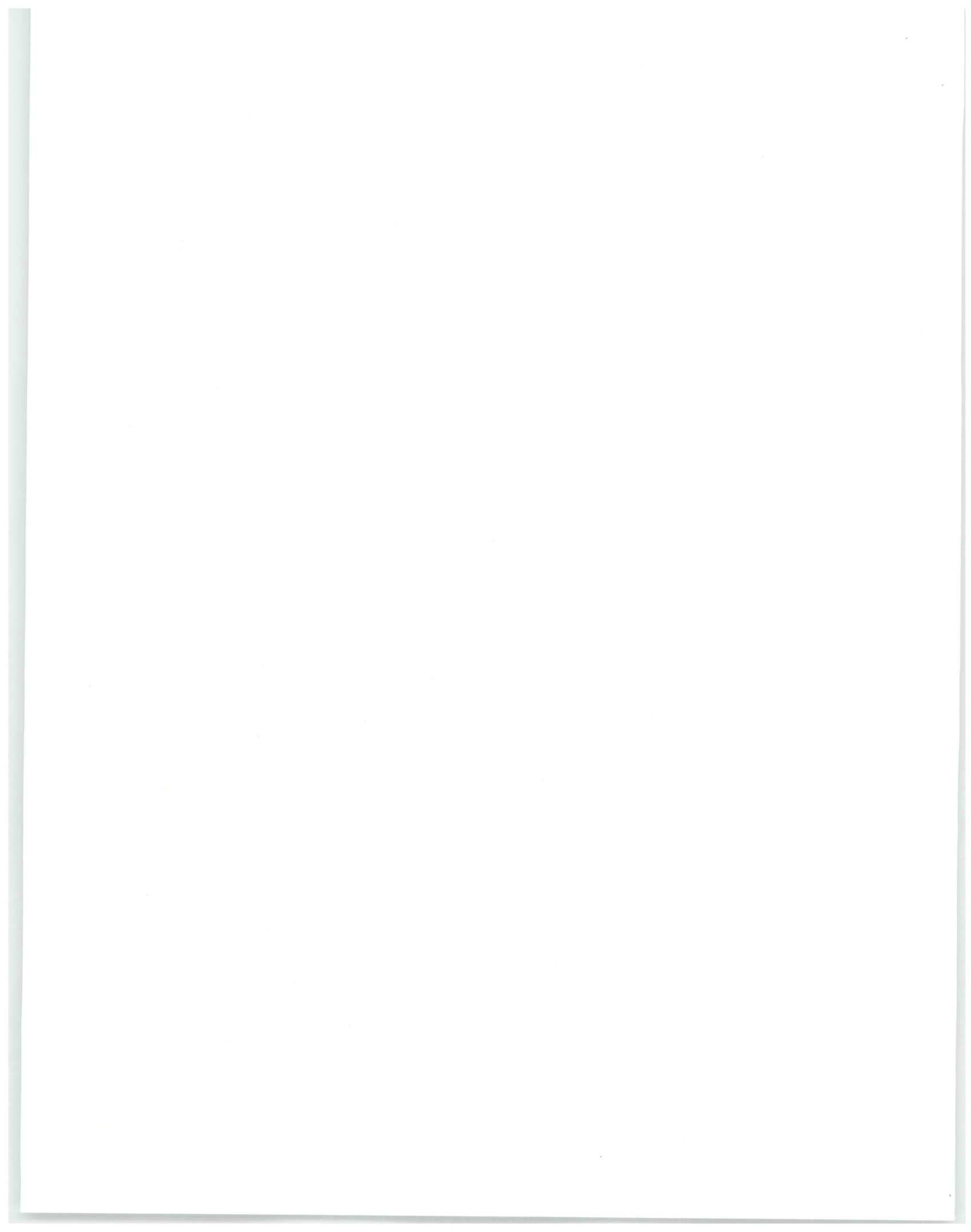
Afin de soutenir la mobilisation et la concertation des organismes jeunesse de la région et de l'opportunité de promouvoir les possibilités qu'offre la région à ses jeunes, la Conférence s'est engagée à verser une aide financière de 15 000 \$ afin de permettre la tenue de cet événement régional.

Main-d'œuvre

Recrutement et rétention de la main-d'œuvre stratégique

Regroupant les centres locaux de développement, les chambres de commerce, les carrefours jeunesse-emploi de la région ainsi que le Centre Émersion, Emploi-Québec et Service Canada, un comité régional coordonné par la Conférence travaille à la mise en œuvre d'un plan d'action concerté visant le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre nord-côtière.

Au cours de l'année 2005-2006, les partenaires ont travaillé à la réalisation d'outils promotionnels visant à faciliter les démarches de recrutement de la main-d'œuvre stratégique. La Conférence a contribué au projet avec une



**Main-d'œuvre
(suite)**

somme de 62 916 \$. Ces outils ont donc été conçus afin de présenter les opportunités professionnelles et les avantages de s'établir dans la région, notamment au niveau de la qualité de vie. La présentation et la distribution des outils ont débuté au printemps 2006.

Mines

Fonds régional d'exploration minière (FREM) de la Côte-Nord

Le Fonds régional d'exploration minière (FREM), en opération depuis le début des années 90, est un organisme à but non lucratif dont le mandat consiste à former les prospecteurs, à les accompagner dans leurs démarches de prospection et à collaborer à la mise en valeur des indices minéraux les plus intéressants.

À la suite du retrait financier du gouvernement en 2004, la Conférence a accordé au FREM une somme de 300 000 \$ sur trois ans permettant ainsi d'assurer le maintien des activités de l'organisme et d'appuyer la prospection dans la région.

Au cours de 2005-2006, le FREM a poursuivi ses activités par le biais de quatre grands axes d'intervention, soit le soutien à la prospection et au développement minier (encadrement et accompagnement, préparation de projets collectifs, prêts d'équipements, etc.), la formation de base et continue, la promotion (publicité, représentations, participation à des colloques) et la prestation de services professionnels.

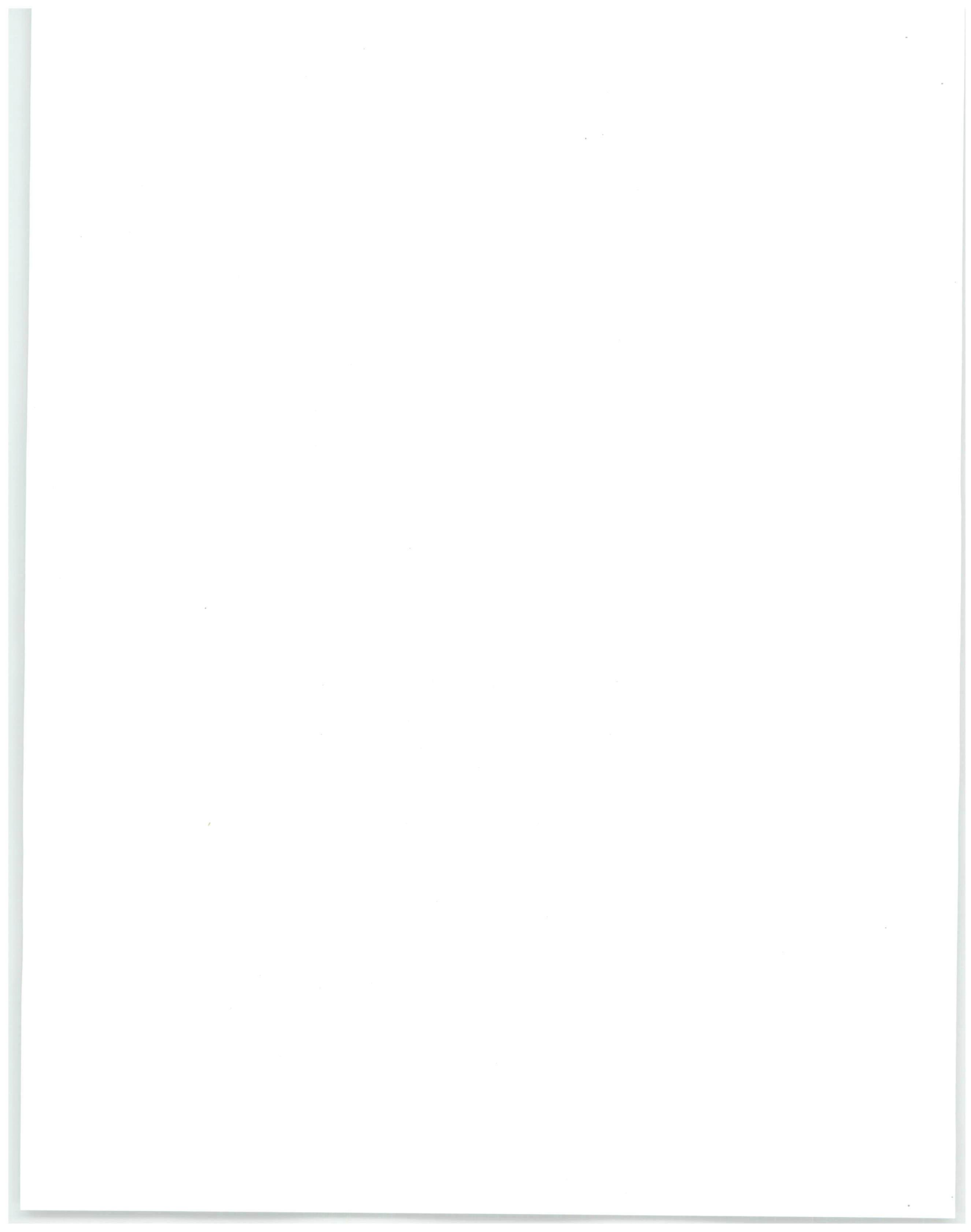
**Négociations avec les
Autochtones**

Entente spécifique portant sur un mécanisme de consultation des populations régionales dans le cadre des négociations avec les Innus

La Conférence et le Secrétariat aux affaires autochtones ont ratifié, au printemps 2004, une entente spécifique ayant pour objet l'embauche d'un coordonnateur régional pour assister l'équipe de représentation des régions chargée de faire valoir les intérêts et les positions des populations non autochtones à la table de négociations entre les Premières Nations innues et les gouvernements du Québec et du Canada en assurant, entre autres, une consultation régionale adéquate des populations nord-côtières.

Quelques rencontres de négociations ont eu lieu au cours de la dernière année portant notamment sur la participation des Innus dans le cadre d'un projet-pilote du plan d'affectation des terres publiques (PATP) et sur des modalités entourant le fonctionnement de la table de négociations.

L'équipe de représentation a été principalement active sur les territoires de Manicouagan et de Sept-Rivières et auprès des instances régionales. Ces dernières ont été rencontrées pour échanger sur le thème du « bon voisinage » et identifier les prochains sujets qui devraient être abordés en priorité dans le cadre de la consultation régionale dont les questions territoriales, les pratiques ancestrales, la gestion des ressources naturelles et l'harmonisation de la fiscalité. De plus, des séances d'information et des présentations ont également été faites auprès des instances municipales et ministérielles régionales.



Négociations avec les Autochtones (suite)

Malgré des événements ponctuels en périphérie de la négociation, notamment les différentes contestations juridiques, les élus, les instances régionales, les groupes d'intérêt et les citoyens, tout comme la grande majorité des communautés innues, continuent de privilégier la voie de la négociation et réitèrent la demande pour une reprise des pourparlers autour de l'entente de principe le plus tôt possible.

Pêches et aquaculture

Forum sur les pêches et l'aquaculture de la Côte-Nord

La Conférence a participé au comité organisateur de la troisième édition du Forum sur les pêches et l'aquaculture de la Côte-Nord qui s'est tenue en novembre 2005 à Sept-Îles. Cette activité, sous l'égide de la direction régionale de la Côte-Nord du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ-DRCN), réunit annuellement plus d'une centaine de représentants issus de milieux différents et impliqués dans le secteur des pêches afin d'échanger sur l'avenir et le développement de cette industrie.

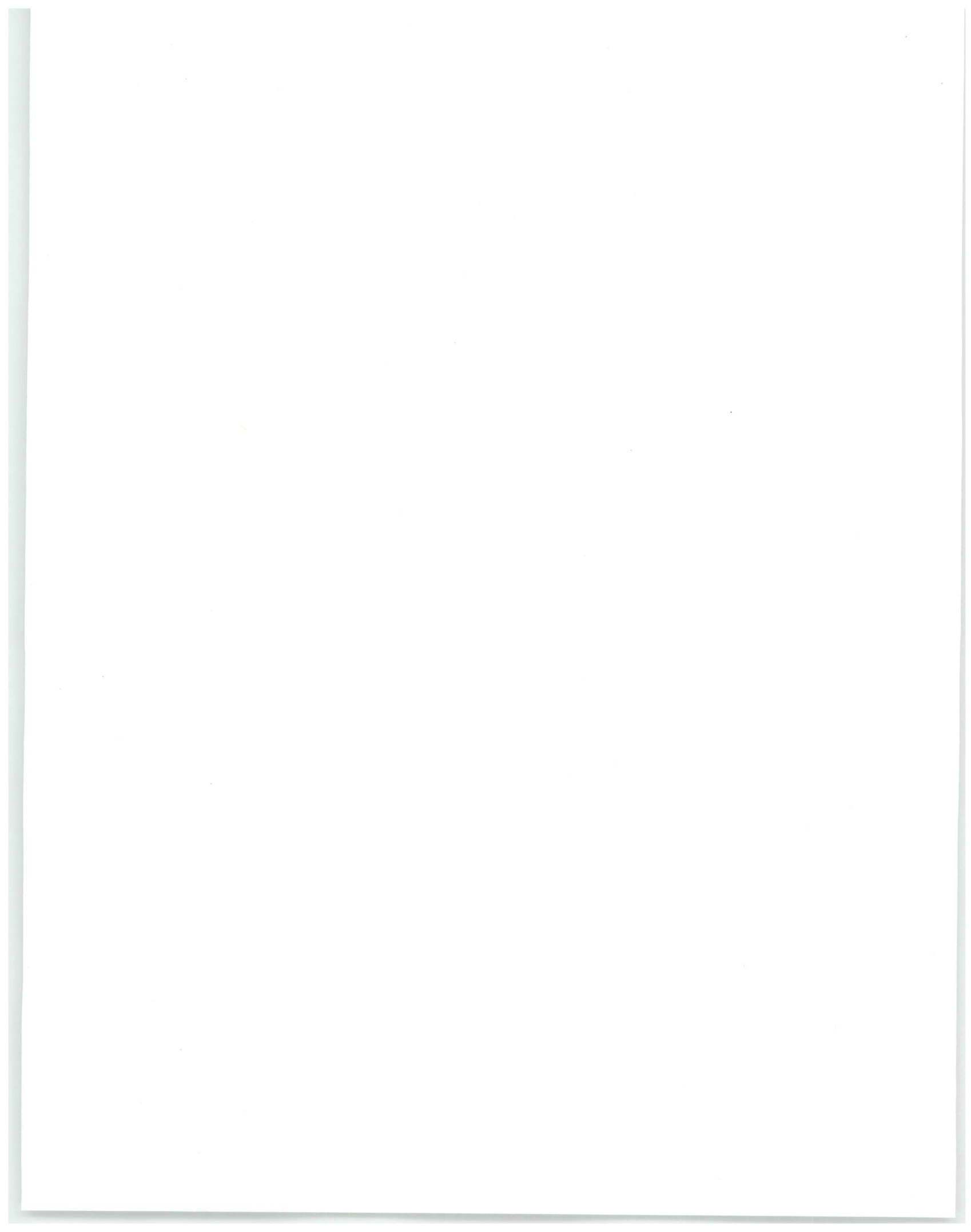
Conseil régional de l'industrie du secteur des pêches et de l'aquaculture

Un conseil régional de l'industrie fut mis en place lors du Forum sur les pêches et l'aquaculture en novembre 2005. Les principaux mandats du conseil consistent à représenter les intérêts nord-côtiers pour ce secteur d'activité, à agir à titre de comité consultatif pour différents dossiers (comité de créneau ACCORD-RSTM, commission sectorielle de la CRÉ, etc.) ainsi qu'à initier et supporter des projets précis visant à assurer le développement de cette industrie sur la Côte-Nord. De plus, le conseil servira d'organisme rassembleur pour l'industrie afin de faciliter la diffusion et le partage d'informations, les échanges, le maillage et le réseautage.

Soutien au développement des pêches et de l'aquaculture commerciales sur le territoire de la Basse-Côte-Nord

En 2005-2006, la Conférence a versé 30 000 \$ dans le cadre de l'entente conclue avec le MAPAQ pour le soutien au développement des pêches et de l'aquaculture commerciales sur le territoire de la Basse-Côte-Nord.

L'entente visait à doter le Centre local de développement de la Basse-Côte-Nord d'une ressource spécialisée dédiée au développement et à la diversification de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales. Son travail contribue à la mise en place et au maintien d'un service d'aide au développement des pêches et de l'aquaculture, à la coordination et à la concertation des intervenants du milieu en plus de favoriser la rentabilité des infrastructures existantes de transformation des produits de la pêche en vérifiant les opportunités d'y transformer d'autres produits, notamment les petits fruits.



Développement de l'industrie maricole

Une entente spécifique entre le Conseil régional de développement (CRD) de la Côte-Nord et la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) en 2000 ainsi que l'investissement de 225 000 \$ de la Conférence ont permis de créer un fonds d'investissement de 850 755 \$ pour le démarrage et la consolidation des entreprises en mariculture sur le territoire. Au 31 janvier 2006, plus de 80 % de l'enveloppe, gérée par la SODIM, était investie ou engagée dans des entreprises maricoles de la Côte-Nord.

La SODIM gère aussi une enveloppe pour des activités de recherche visant à faire avancer l'industrie maricole dans les trois régions du Québec maritime, dont un montant de 1,2 M\$ est réservé pour des projets de la Moyenne et de la Haute-Côte-Nord et une somme de 2,4 M\$ pour ceux de la Basse-Côte-Nord. Au 31 janvier 2006, 1 620 000 \$ avaient été investis dans 78 projets de recherche et développement dans ces régions.

La Conférence siège au conseil d'administration de la SODIM de même qu'au comité d'investissement et au comité de recherche. Cette présence permet de représenter les intérêts de la Côte-Nord dans le domaine de la mariculture et de positionner la région dans les dossiers d'intérêts communs aux régions du Québec maritime.

En 2005-2006, la Côte-Nord et les autres régions associées à la SODIM (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) ont aussi contribué financièrement au budget de fonctionnement de la Société. La participation de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'établit à 75 000 \$ sur trois ans.

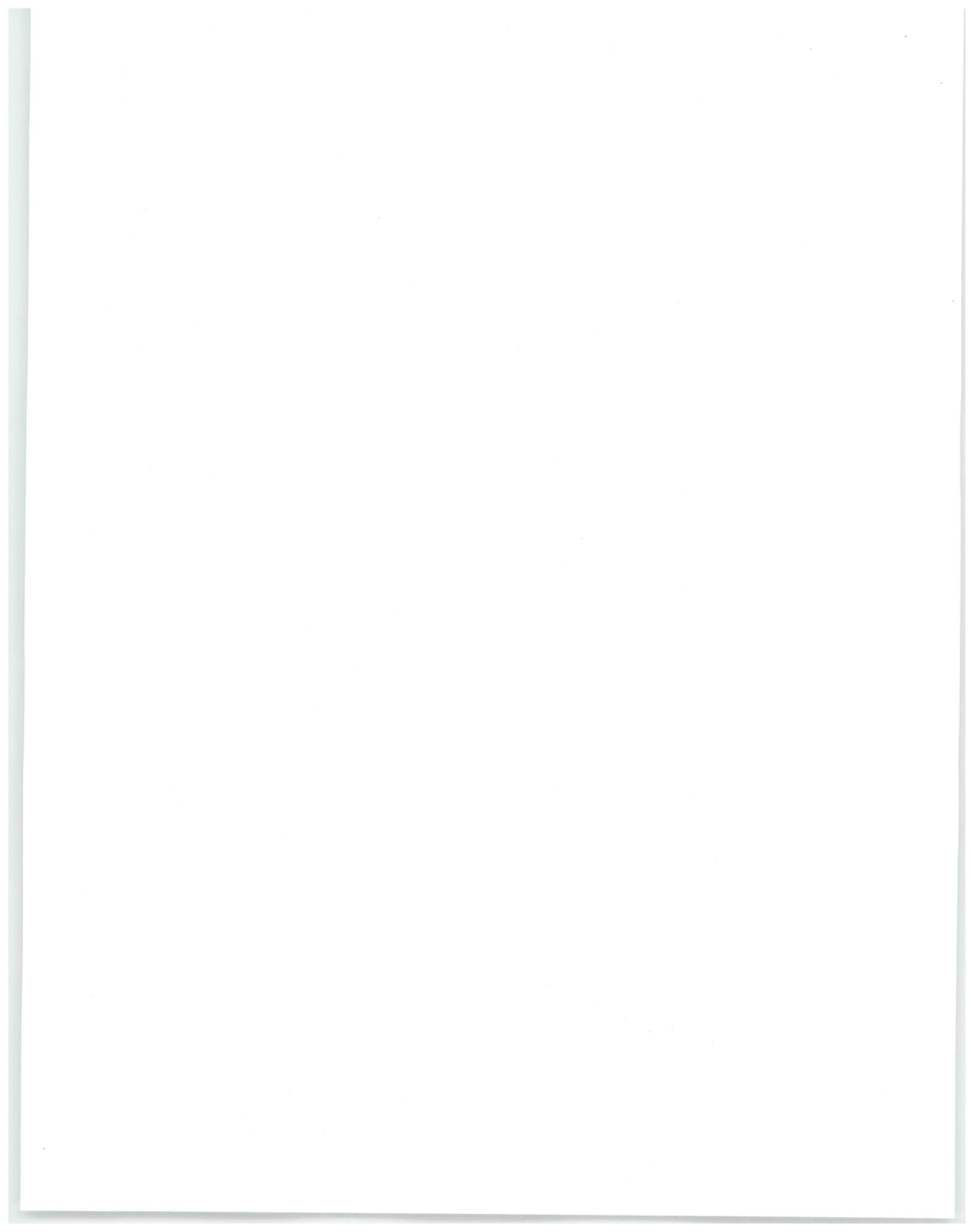
Les détails des projets et des montants investis dans le cadre de ces fonds seront présentés dans le rapport annuel de la SODIM qui devrait être disponible à l'automne 2006.

Centre aquacole de la Côte-Nord

Le Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN) a pour mission de contribuer au développement durable de l'aquaculture sur le territoire en appuyant les entreprises existantes et en devenir par la réalisation de travaux de recherche, par le transfert de connaissances de même que par la promotion et la diversification des activités aquacoles nord-côtières. La Conférence siège au conseil d'administration et participe à des travaux ponctuels de comités ad hoc.

Comité d'intérêt public - Émission des permis d'usines de pêche

Tel que prévu à la politique de délivrance des permis d'usine de transformation de produits marins, la Conférence participe au comité d'intérêt public national dont le mandat est d'analyser les demandes de permis des usines de transformation de la pêche et de soumettre, au besoin, des recommandations au Ministre. Le comité s'est réuni pour discuter des dossiers de tout le Québec, dont certains en Basse-Côte-Nord, à Sept-Îles et en Minganie.



Plan quinquennal de développement

Tel que stipulé en vertu du projet de loi 34 qui mettait en place la Conférence régionale des élus, celle-ci doit réaliser un plan quinquennal contenant les orientations à prioriser pour le développement de la région. À peine lancé, il est devenu clair que les membres de la Conférence et l'ensemble des acteurs du développement de la Côte-Nord prenaient cet exercice très au sérieux. Et la barre a été placée en conséquence. L'adoption finale du plan de développement se fera au cours de l'année 2006.

Forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde »

Innovant par rapport à la formule utilisée à l'époque du CRD qui consistait à conclure une période de consultations par un sommet socio-économique, la Conférence a débuté l'exercice par une rencontre de trois jours qui réunissait 120 leaders nord-côtiers représentant les milieux politique, économique, social et environnemental. Ainsi, les échanges qui ont eu lieu dans le cadre du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » à l'automne 2005 ont permis de dégager une série de consensus sur les différents thèmes reliés au développement de la région. Le fruit de ces discussions a permis d'orienter le processus de consultations sectorielles qui allait suivre.

« Maître chez nous »

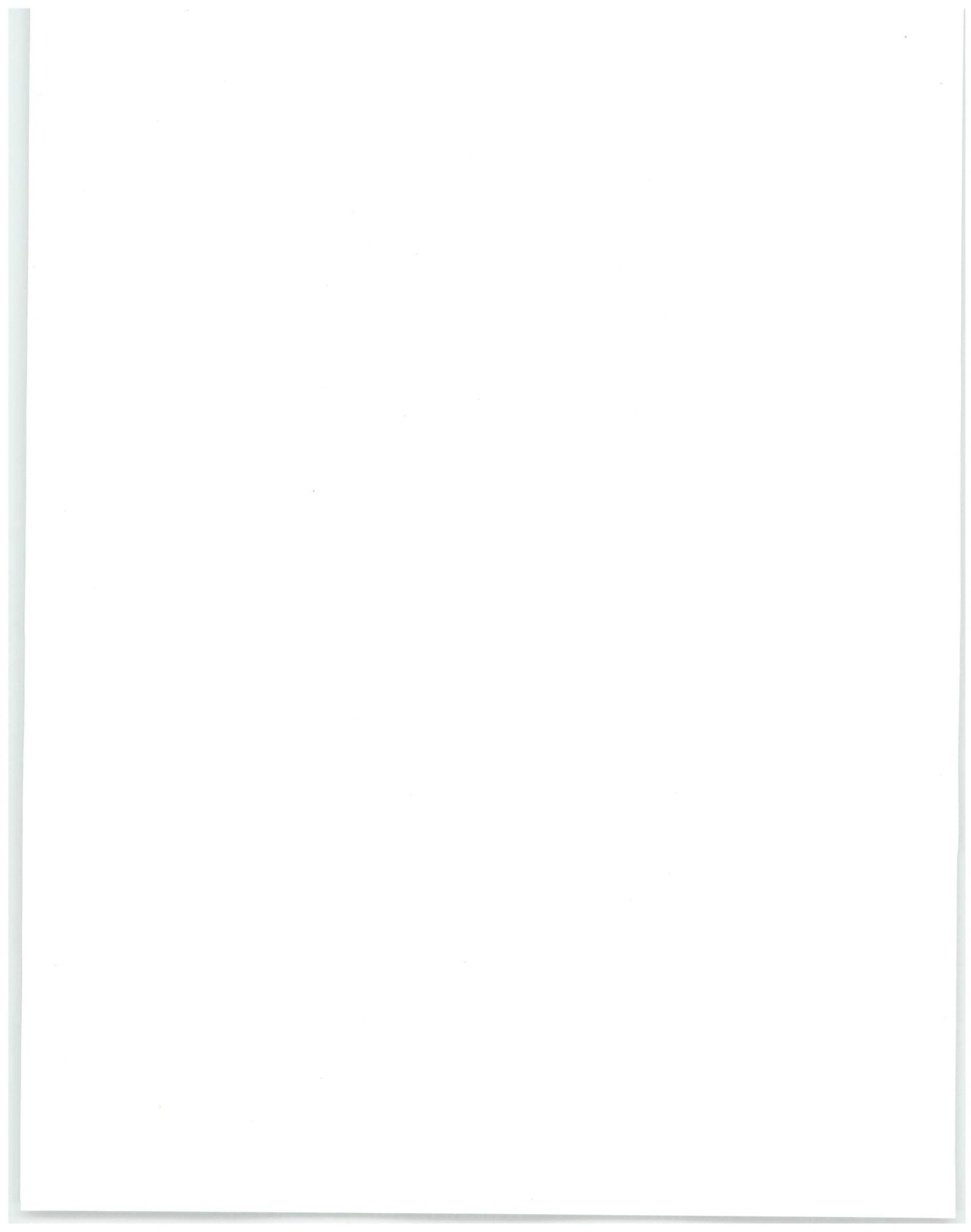
Au terme des trois jours de discussion, constatant que de nombreux efforts avaient été déployés pour améliorer la situation générale de la Côte-Nord et que les résultats n'étaient pas à la hauteur des attentes, les leaders présents ont décidé d'envisager le développement de la région avec un regard nouveau. Ils ont unanimement lancé un appel de prise en main, par la Côte-Nord, de son développement et des outils nécessaires pour amener la région là où elle devrait être en fonction de son énorme potentiel.

Ce « maître chez nous » nord-côtier est l'expression d'une volonté sentie dans la région et aura, au cours des années à venir, des répercussions sur un large éventail d'actions en termes de développement régional, à commencer par une gestion décentralisée de la ressource forestière, élément identifié comme le premier jalon à poser vers un meilleur contrôle, par la région, de son développement.

Au lendemain du forum, la Conférence régionale des élus a accepté le mandat d'œuvrer à concrétiser cette volonté de prise en main.

Consultations sectorielles

C'est à l'hiver 2005-2006 que s'est amorcée une série de consultations auprès des partenaires du développement de la Côte-Nord. En tout, une quinzaine de rencontres ont permis aux différentes tables, comités et partenaires de se projeter dans l'avenir, de développer les consensus établis lors du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » et de préciser les enjeux sectoriels à privilégier dans l'élaboration du plan de développement.



Plan quinquennal de développement (suite)

Cette démarche se distingue aussi des précédentes dans le fait que les partenaires impliqués ont eu à se concentrer essentiellement sur les enjeux. Dans un deuxième temps, au cours des prochaines années, des discussions permettront d'identifier les actions à entreprendre annuellement afin de concrétiser les objectifs généraux du plan de développement.

Soutien aux entreprises

Corporation de développement des exportations (CORPEX) de la Côte-Nord

La Corporation de développement des exportations (CORPEX) de la Côte-Nord a comme mission d'accompagner, en partenariat avec les intervenants du milieu, les PME de la Côte-Nord dans leur croissance en favorisant l'augmentation des volumes d'exportation par la diversification de leurs marchés ainsi que le développement de leur potentiel à l'exportation.

Le Conseil régional de développement (CRD) de la Côte-Nord avait octroyé une aide financière de 105 000 \$ dans le cadre de l'entente spécifique se terminant en août 2007 pour les activités de la CORPEX.

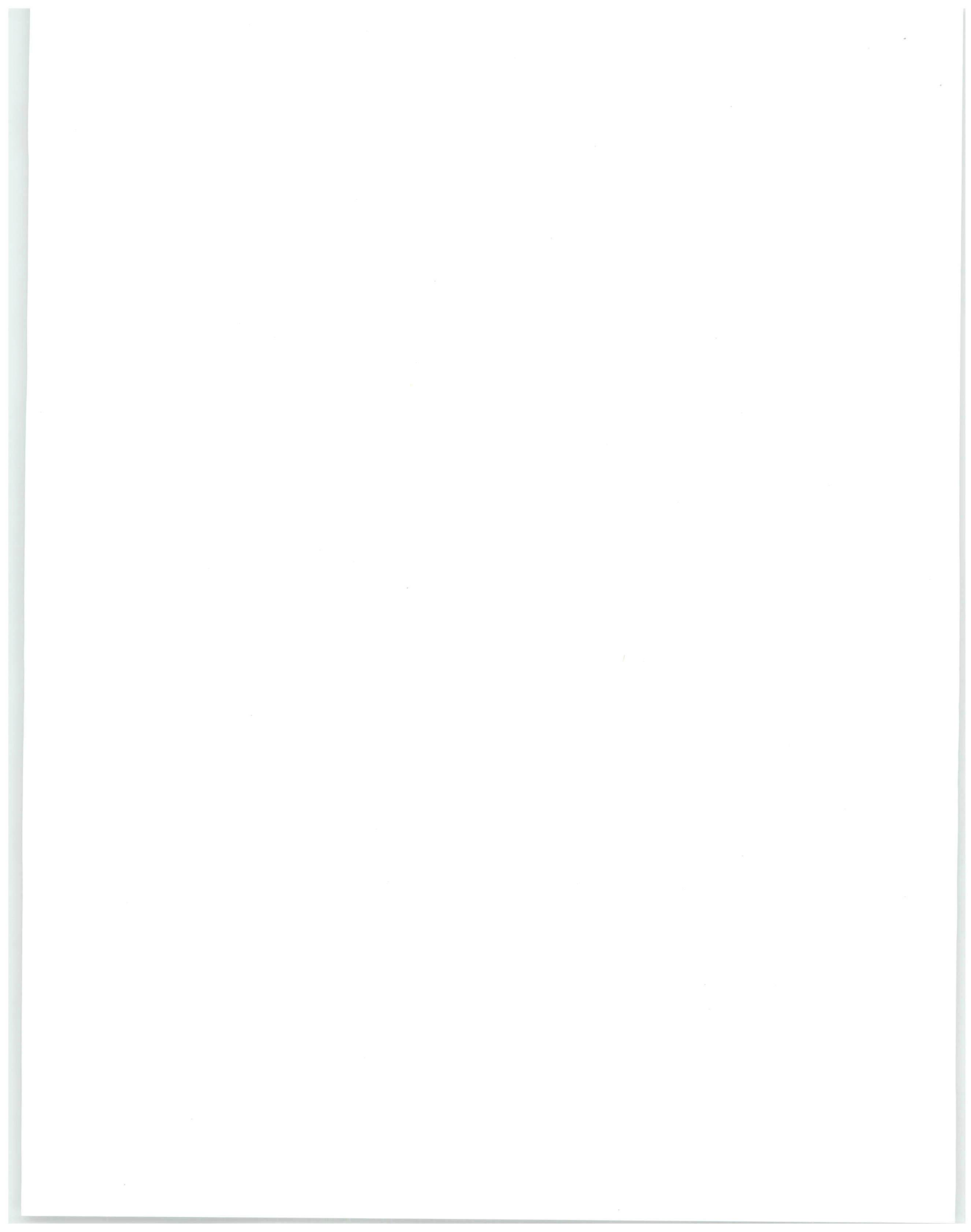
Au cours de 2005-2006, la CORPEX a organisé des activités de sensibilisation et rencontré plus de 25 entreprises et dix organismes afin de les sensibiliser aux opportunités de croissance offertes par l'exportation. Elle a aussi dispensé trois activités de formation pour répondre aux besoins des exportateurs tout en accompagnant les entreprises dans leurs démarches d'exportation par le biais de diagnostics, de plans d'exportation et promotionnels ainsi que par des appuis techniques. De plus, elle a organisé et participé à quatre missions à l'étranger (Chine, France, Boston et Washington) et a accueilli quatre délégations étrangères (France, Mexique, Gabon, République dominicaine).

Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord

Le Centre d'aide technologique aux entreprises a pour mandat d'accompagner, d'animer, de sensibiliser et d'informer les PME sur la recherche et le développement, de mettre en place un service de veille et de transfert technologique aux entreprises et d'accompagner financièrement les entreprises dans leurs démarches de recherche et développement.

Le CRD avait engagé un montant de 150 000 \$ sur trois ans pour soutenir les activités du Centre sur la Côte-Nord. L'entente s'est terminée en décembre 2005.

Au cours de la dernière année, le CATE a largement contribué à la préparation de la stratégie de développement et du plan d'action du créneau d'excellence ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques pour le programme ACCORD en plus de l'élaboration et de l'adoption de son plan stratégique pour la période 2005-2008 et du financement de deux projets d'entreprises.



Technologie et innovation

Bilan sur l'innovation technologique dans les entreprises de production de la Côte-Nord

La Conférence participe aux travaux de la Table Innovation qui sert de lieu d'échange sur la recherche et le développement et qui regroupe les organismes reliés directement ou indirectement à l'innovation de même que les directions ministérielles et sectorielles.

Au cours de la dernière année, la Conférence, en collaboration avec Développement économique Canada et sous la supervision du Centre d'aide technologique aux entreprises de la Côte-Nord, a alloué un montant de 40 000 \$ pour la réalisation d'une étude auprès des entreprises de fabrication et du secteur tertiaire moteur de la Côte-Nord. Cette étude visait à dresser un portrait des initiatives en matière d'innovation, à comprendre les démarches des entreprises, à recenser les obstacles, à positionner la Côte-Nord par rapport aux autres régions du Québec et ainsi évaluer le degré d'innovation des entreprises nord-côtières.

Les informations recueillies ont permis de dresser un portrait de l'innovation au sein des entreprises de production régulières et saisonnières de la Côte-Nord et les résultats permettront de mieux planifier les interventions régionales pour favoriser l'innovation dans les entreprises nord-côtières. Les résultats de l'étude seront disponibles au cours de la prochaine année.

Transport

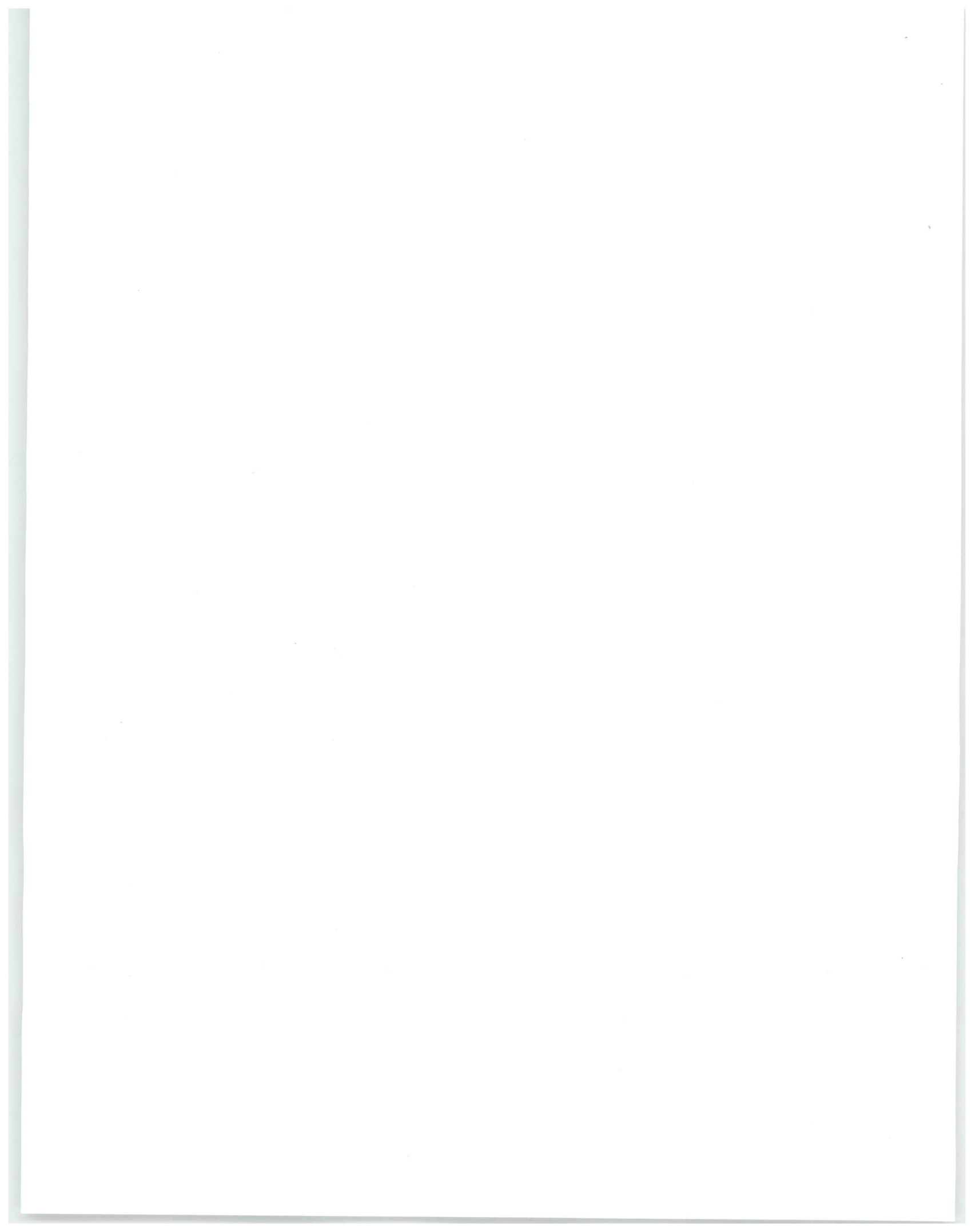
Concertation régionale sur le transport routier

En avril 2005, la Conférence a tenu une séance de travail qui visait, d'une part, à échanger sur l'ensemble des dossiers de transport sur la Côte-Nord et, d'autre part, à examiner et à convenir de la façon de faire progresser ces dossiers. Une coalition des représentants de trois projets majeurs de transport sur la Côte-Nord s'est ensuite formée et les membres ont amorcé un travail de préparation afin de présenter aux gouvernements fédéral et provincial un vaste projet de développement du réseau routier du Nord-Est canadien en désenclavant les communautés et en améliorant l'accès au territoire de la Côte-Nord. Ce projet inclurait ainsi le prolongement de la route 138 vers Blanc-Sablon, la construction d'un pont sur la rivière Saguenay à la hauteur de Tadoussac ainsi que l'amélioration de la route 389 vers le Labrador. Afin de permettre la présentation de ce projet, la Conférence a investi une somme de 64 000 \$ pour la réalisation d'une recherche documentaire et le développement d'un argumentaire qui outillera la coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien afin de démontrer l'importance des besoins de la région en matière de transport.

Tourisme

Projet récréotouristique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord

Afin de permettre le développement d'un produit récréotouristique de calibre international qui intégrerait le développement du potentiel touristique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, la Conférence, en partenariat avec la Corporation du lien interrives, a injecté une somme de 38 000 \$ pour la réalisation d'une étude portant sur la faisabilité et la



**Tourisme
(suite)**

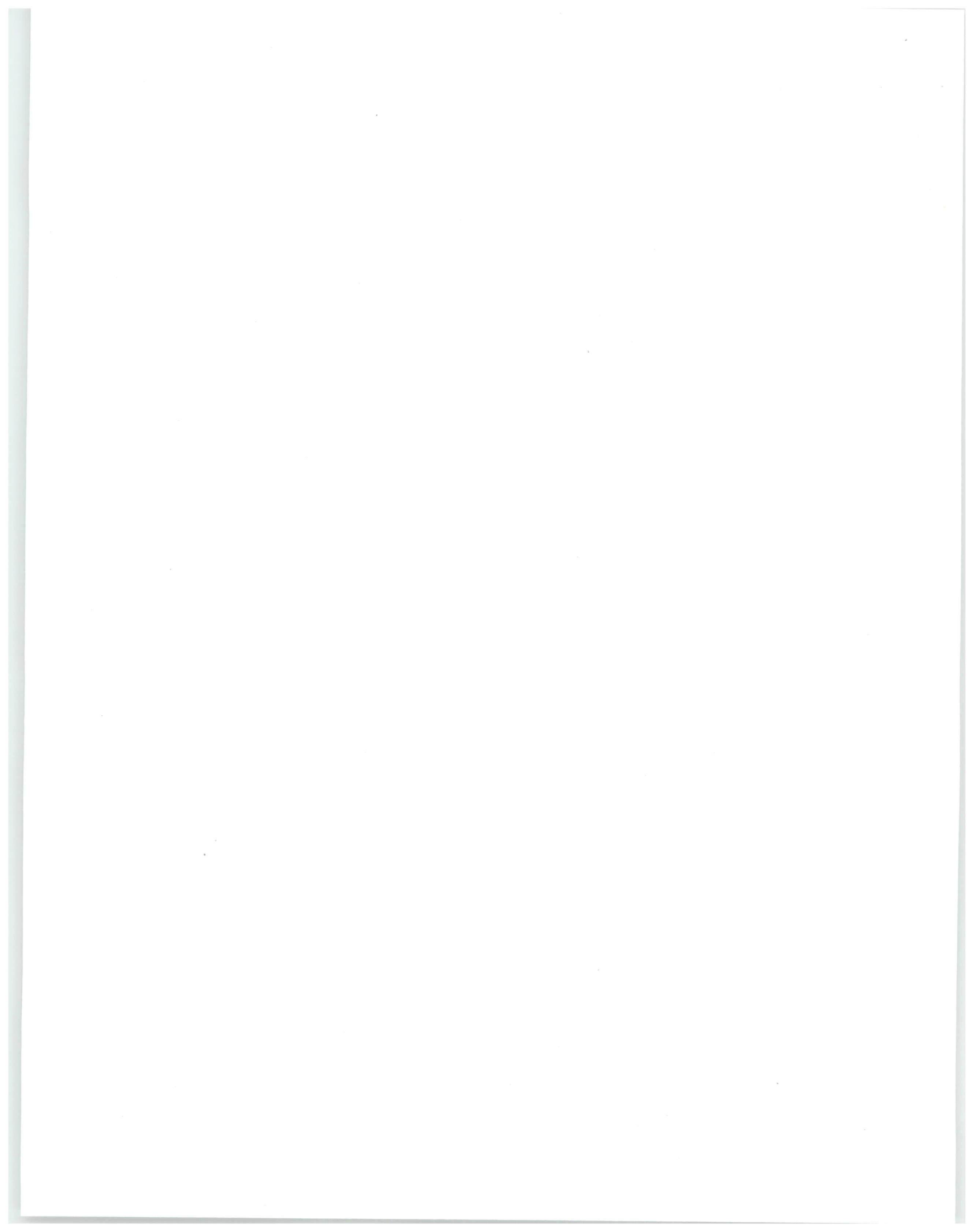
conception de ce projet récréotouristique et les différentes options envisageables pour sa mise en place. La Conférence assure également la coordination et le suivi administratif du projet.

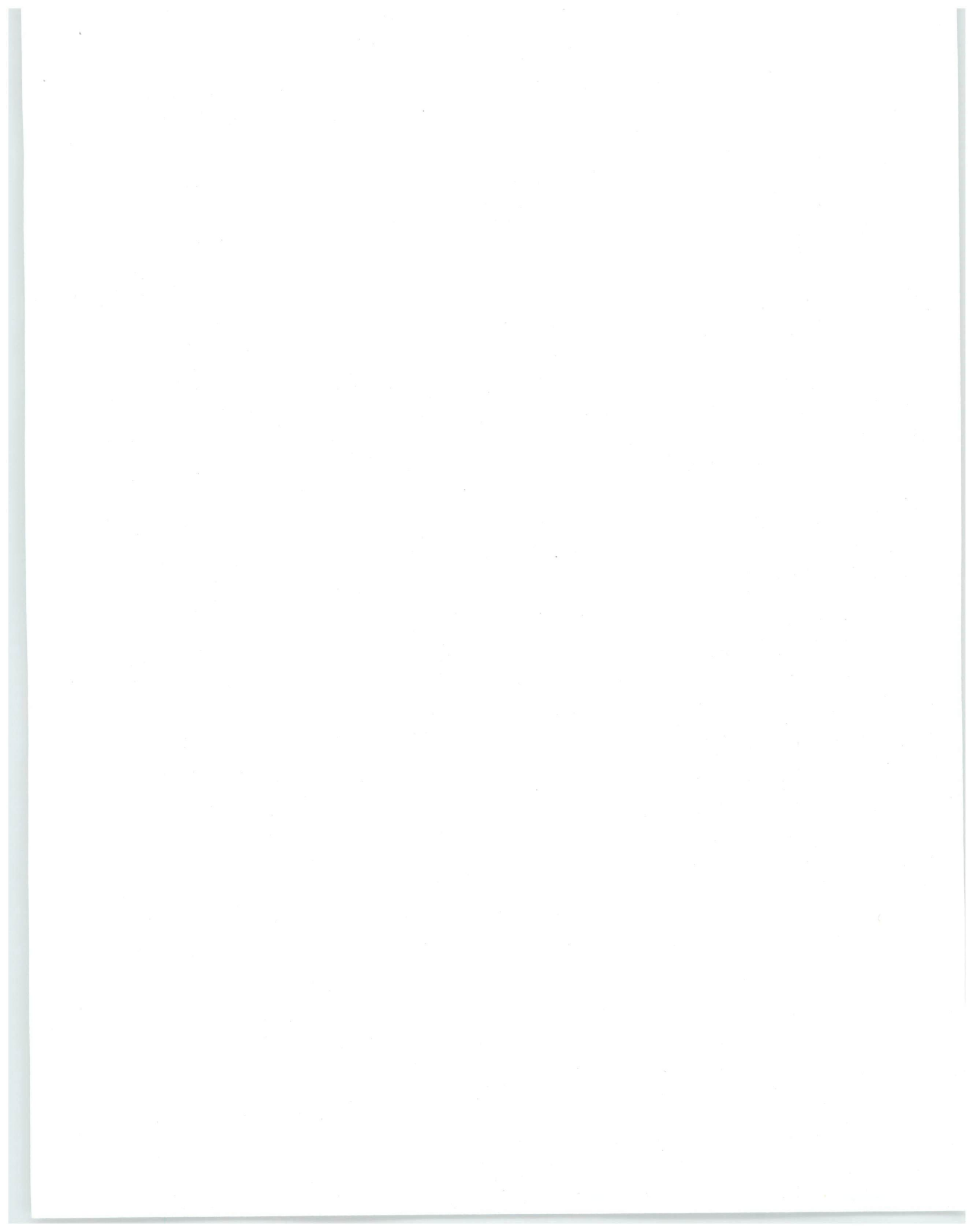
Les différents partenaires œuvrent à finaliser l'étude qui devrait être complétée au courant de l'été 2006. Elle sera accompagnée d'un plan de développement stratégique et d'un plan d'affaires.

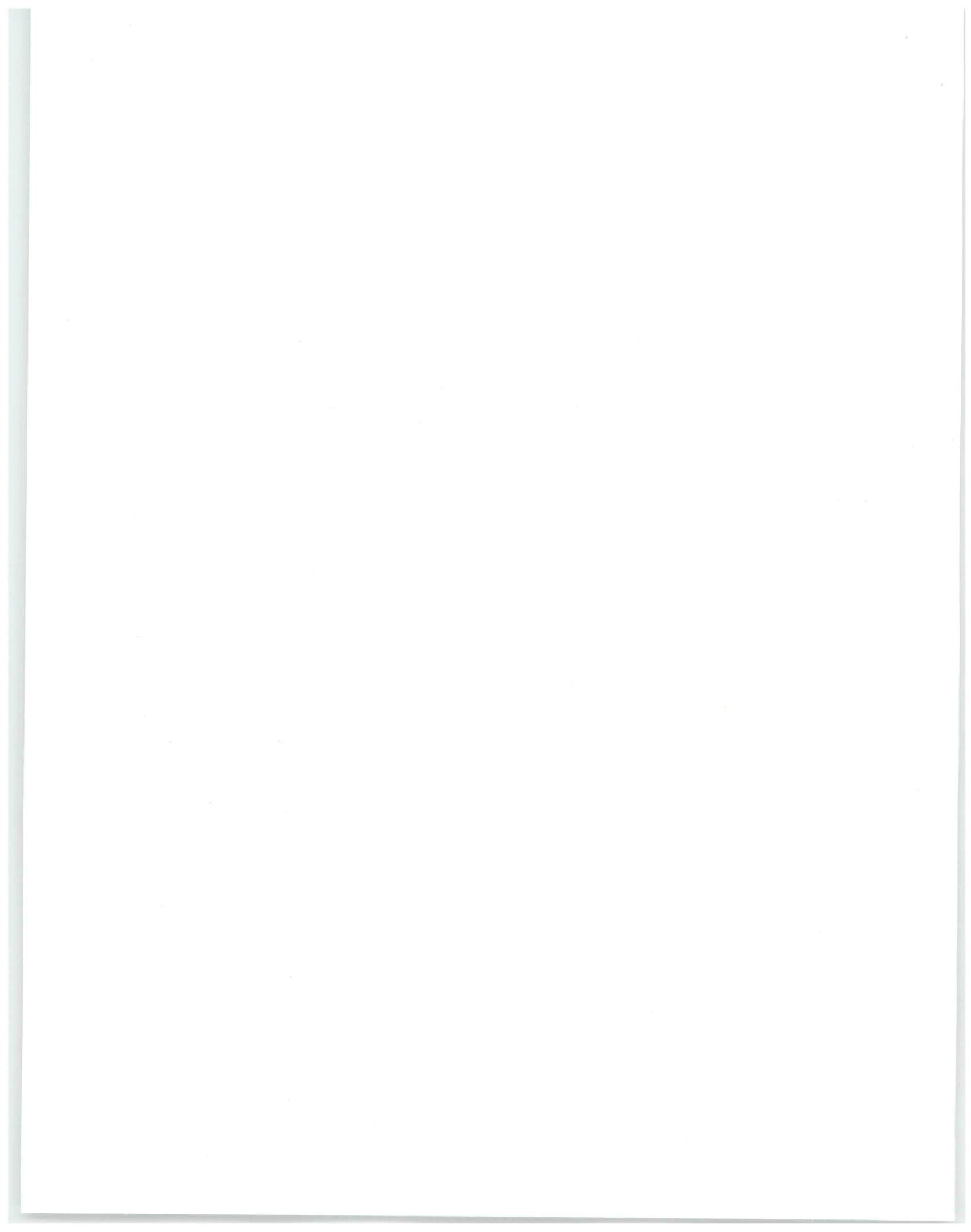
Soutien à l'industrie touristique

Dans le cadre de son orientation visant à soutenir l'industrie touristique par un appui financier touchant les activités de promotion, une somme de 50 000 \$ a été accordée à l'Association touristique régionale de Duplessis pour effectuer des changements majeurs au guide de la saison estivale 2006.

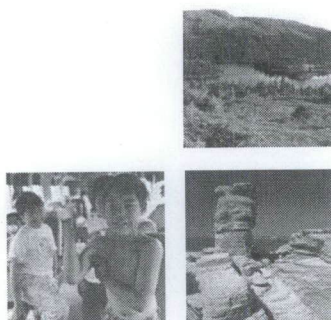
La Conférence a également octroyé à l'Association touristique régionale de Manicouagan un montant de 50 000 \$ pour appuyer son réseau d'accueil devenu, au fil des ans, un élément essentiel du développement touristique de la région.





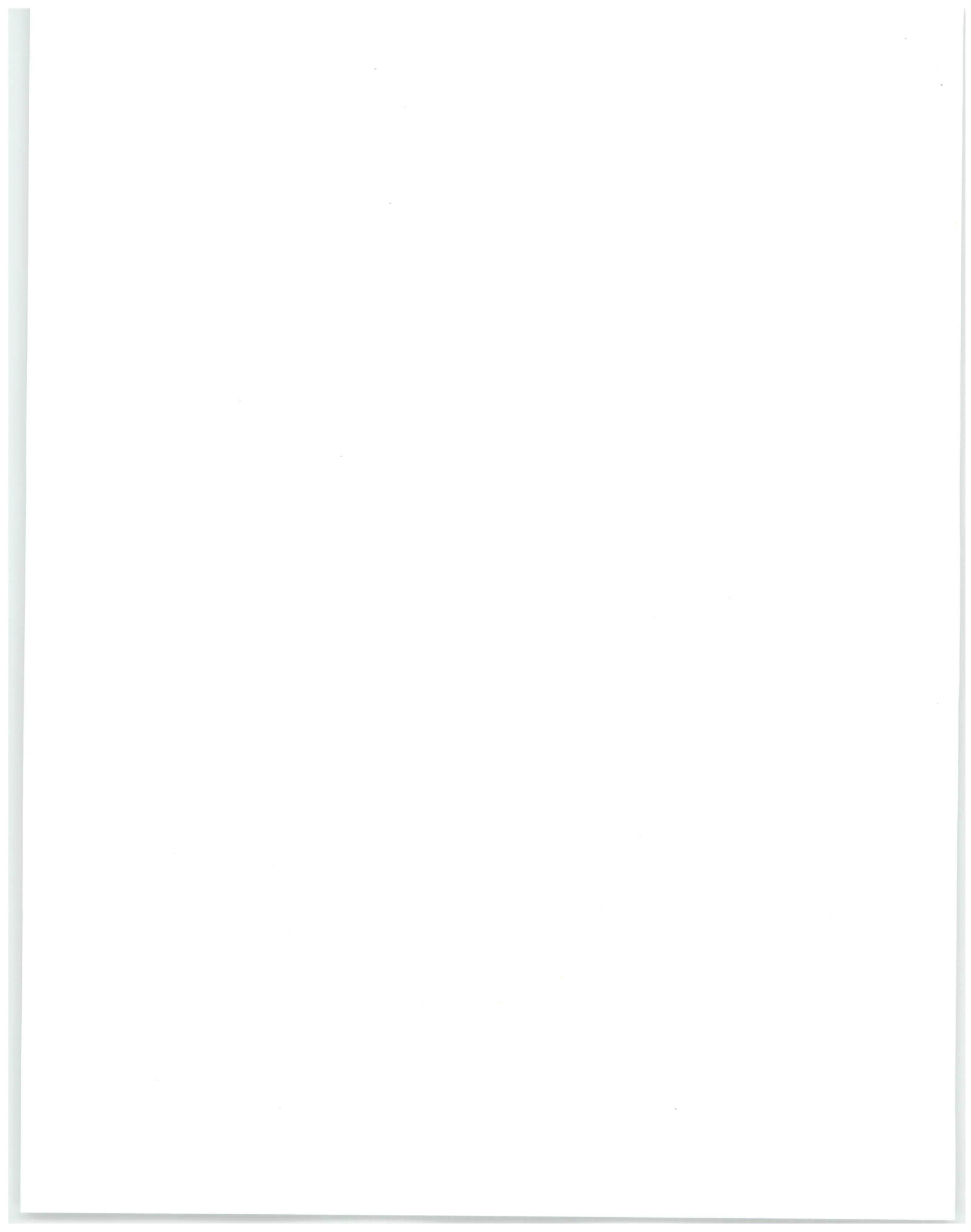


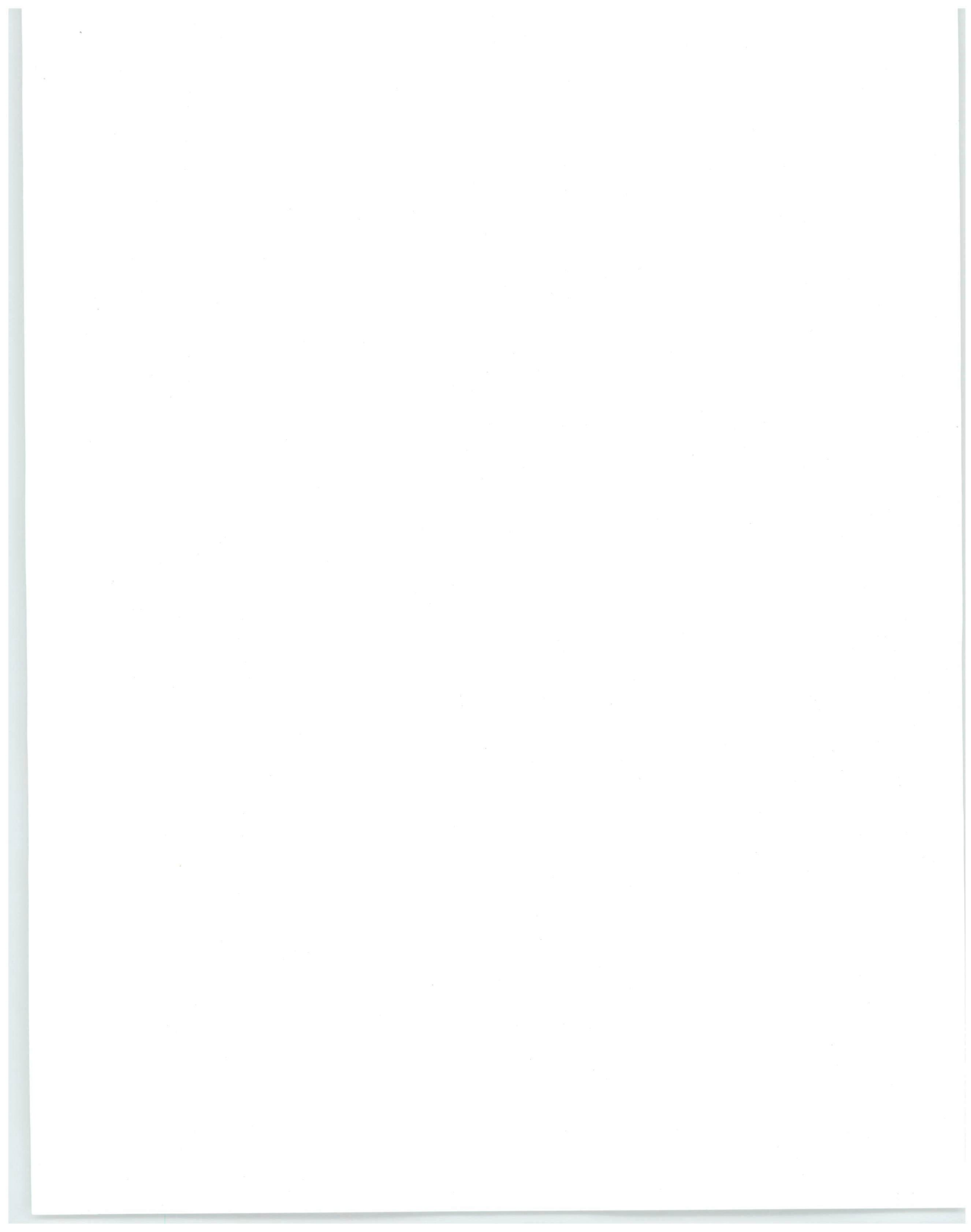
SECTION 3

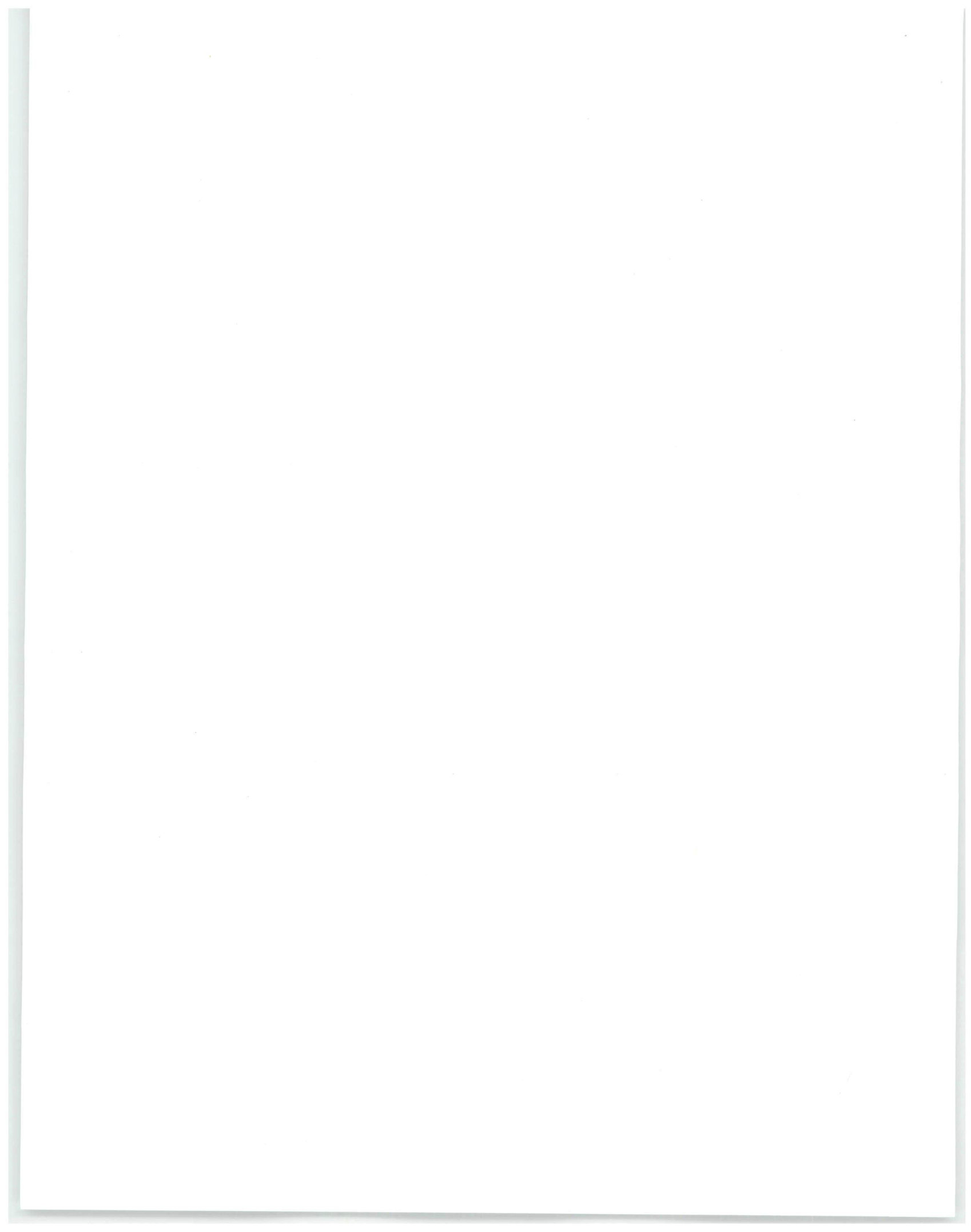


Mémoires et positionnements politiques









Commission spéciale sur la Loi électorale

Suite au dépôt, par le gouvernement du Québec, d'un avant-projet de loi sur la réforme de la Loi électorale et de la création de la Commission spéciale sur la Loi électorale, la Conférence a présenté son mémoire dans le cadre des audiences de la Commission tenues en février dernier à Sept-Îles.

L'un des éléments importants de cette réforme vise la révision du mode de scrutin et le redécoupage de la carte électorale. Considérant l'étendue du territoire et l'importance de maintenir l'accessibilité pour les citoyens nord-côtiers à leurs députés, la Conférence a donc exprimé devant les membres de la Commission l'importance de reconnaître un statut d'exception à la Côte-Nord, comprenant le maintien de deux élus sur le territoire et la création d'un nouveau district, comptant un député, qui respecterait les limites administratives actuelles.

Stratégie d'action jeunesse

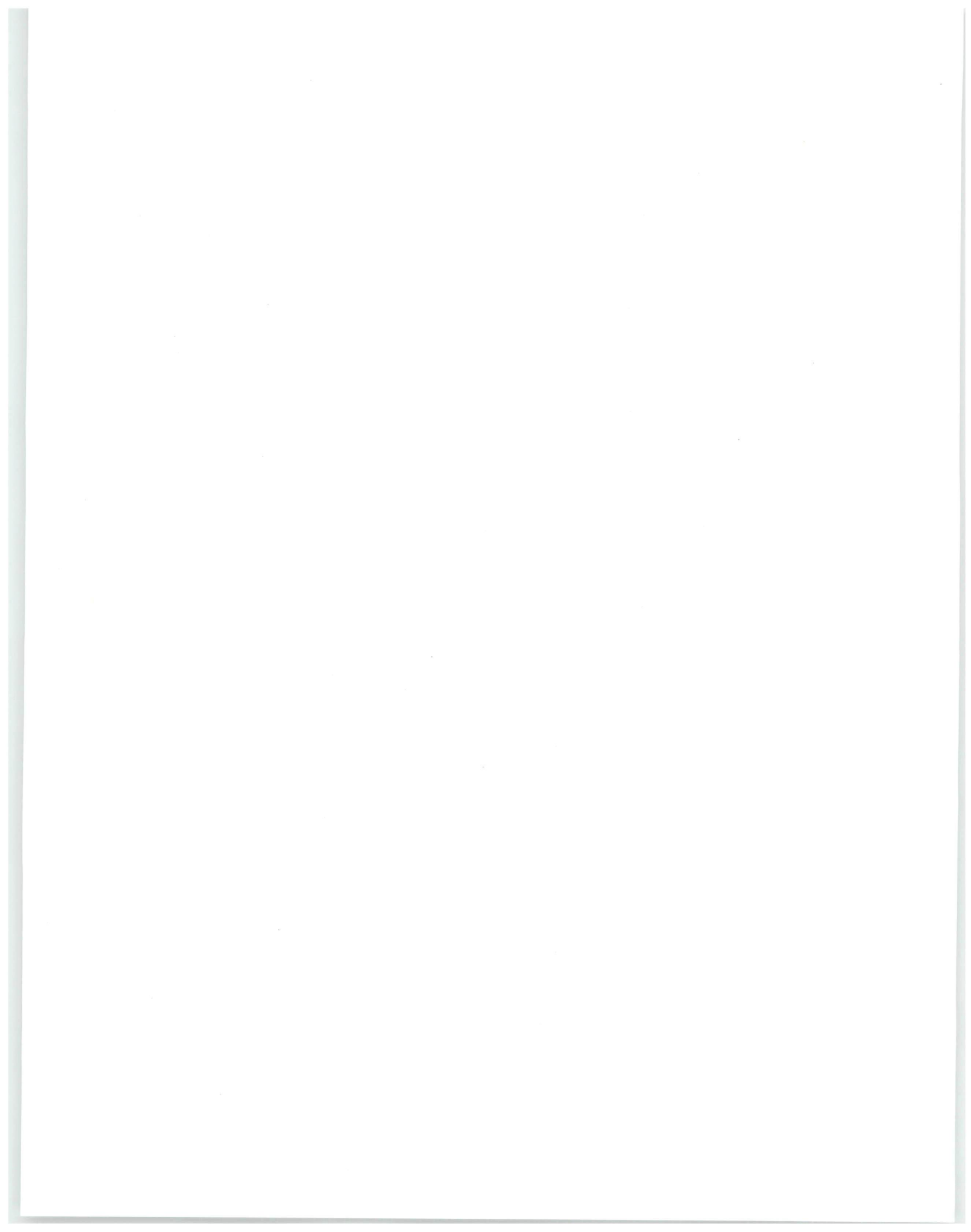
Suite à la tournée de consultation initiée par le gouvernement du Québec en prévision de l'élaboration de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, la Conférence a donné son appui au mémoire déposé par le Forum jeunesse Côte-Nord dans lequel il fut notamment souligné la nécessité de la reconduction du Fonds régional d'investissement jeunesse, l'établissement des mesures significatives permettant le maintien et le retour des jeunes dans la région et l'importance de leur implication au sein des instances décisionnelles.

Mesures d'atténuation de la baisse de la possibilité forestière

Suite à la réduction de 20 % de la possibilité forestière annoncée par le gouvernement du Québec, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord a déposé un plan d'action visant à atténuer l'impact à court terme qu'aura cette réduction et à entrevoir l'activité forestière dans une perspective de développement durable. Ce plan se voulait le fruit d'une large concertation des entreprises forestières, des travailleurs, des organismes reliés à la forêt, des intervenants politiques et socio-économiques en plus des directions régionales de différents ministères concernés.

Le plan compte plus d'une vingtaine de propositions inspirées d'une vision axée sur la stabilité et le dynamisme de l'industrie forestière, le soutien aux efforts de diversification des collectivités et à la main-d'œuvre touchée. Il propose aussi une série de mesures visant à accompagner les travailleurs, à développer leurs compétences et à stimuler l'entrepreneuriat forestier. Par ailleurs, la maturité avancée de la forêt nord-côtère, les initiatives de mise en valeur de la ressource et le manque de recherche et développement font aussi l'objet de propositions concrètes.

De plus, la principale proposition du document concerne la mise en place d'un projet-pilote visant à décentraliser la gestion forestière afin que soient partagés plus équitablement les pouvoirs entre le gouvernement et la région qui se situe davantage à proximité des populations et des problèmes qu'elles vivent.



L'objectif consiste à faciliter la prise en compte des réalités régionales dans la planification et la gestion de la ressource et à favoriser la participation de la population aux processus tout en permettant une planification en accord avec les objectifs de la région, notamment en misant sur la valeur ajoutée de la matière ligneuse et la maximisation des retombées sur la Côte-Nord.

Au mois de septembre suivant, les participants au forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » allaient faire de cet item un élément important dans la concrétisation de la volonté régionale de prise en main.

Véhicules hors route

La ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, a entrepris des consultations régionales portant sur les véhicules hors route suite aux problèmes vécus, notamment dans les régions centrales, sur les conflits d'usages, l'accès aux sentiers et la proximité de ceux-ci des populations urbaines ou des zones plus denses. Ces consultations se sont traduites par des orientations gouvernementales et un projet de loi.

La Conférence a signifié son appui général aux orientations de la Ministre. Elle a également profité de l'occasion pour signaler les préoccupations régionales relativement à la pratique de cette activité, notamment la poursuite de la route blanche à l'est de Old Fort, la traverse de la rivière Betsiamites et l'amélioration et la consolidation du sentier de motoneige TQ-3 suite aux pluies diluviennes d'août 2005.

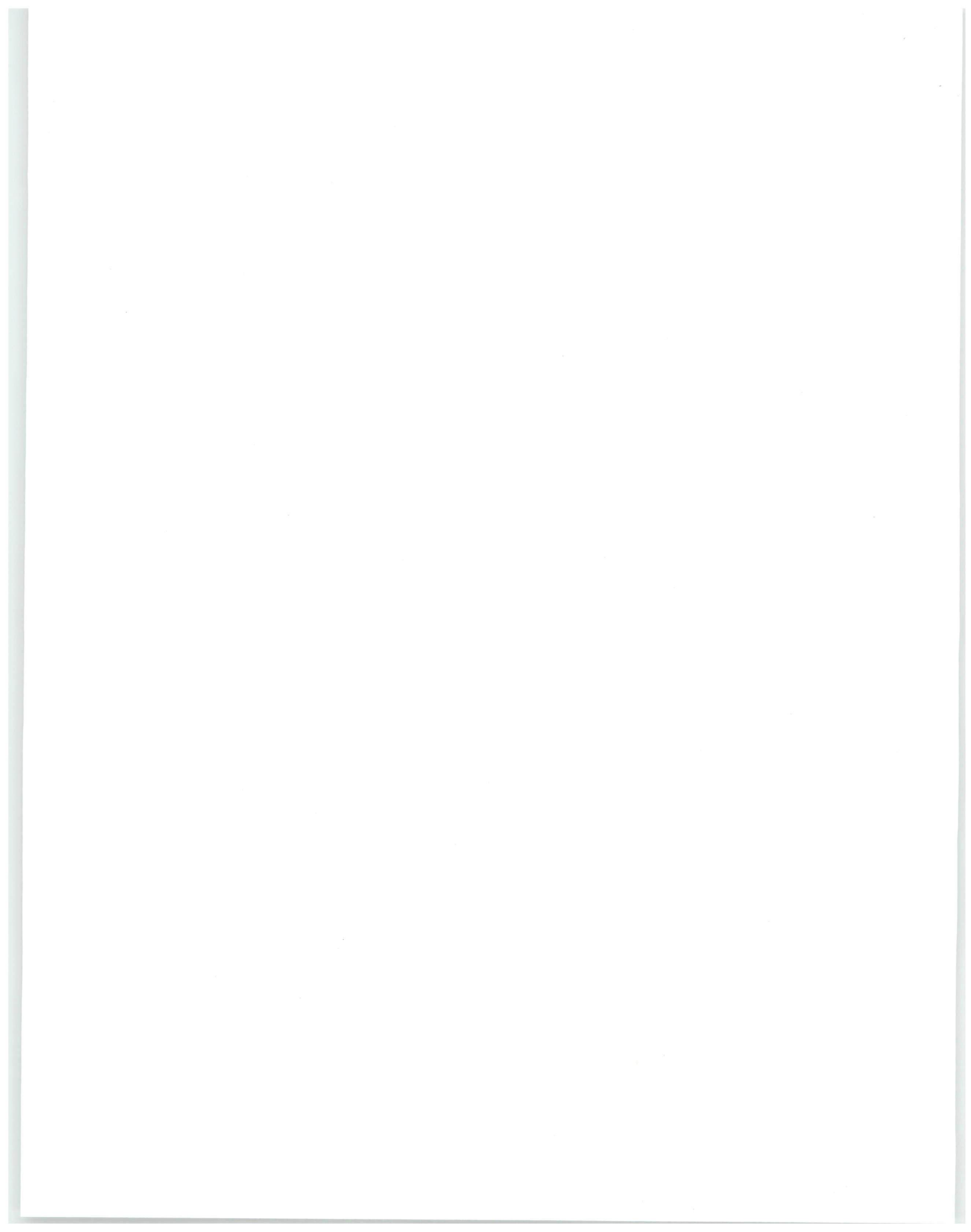
La Conférence régionale des élus devrait jouer un rôle pivot dans la mise en place d'une table régionale de concertation telle que prévue dans les orientations gouvernementales. Cette table réunirait les groupes interpellés par ce dossier et s'attarderait à résoudre les problèmes ou à proposer des solutions aux difficultés soulevées en région.

Transport aérien

La conclusion de l'entente liant le gouvernement du Québec et Air Canada de même que les problématiques de transport aérien dans les régions ont amené la Ministre déléguée aux Transports à entreprendre des consultations régionales afin d'élaborer des orientations gouvernementales.

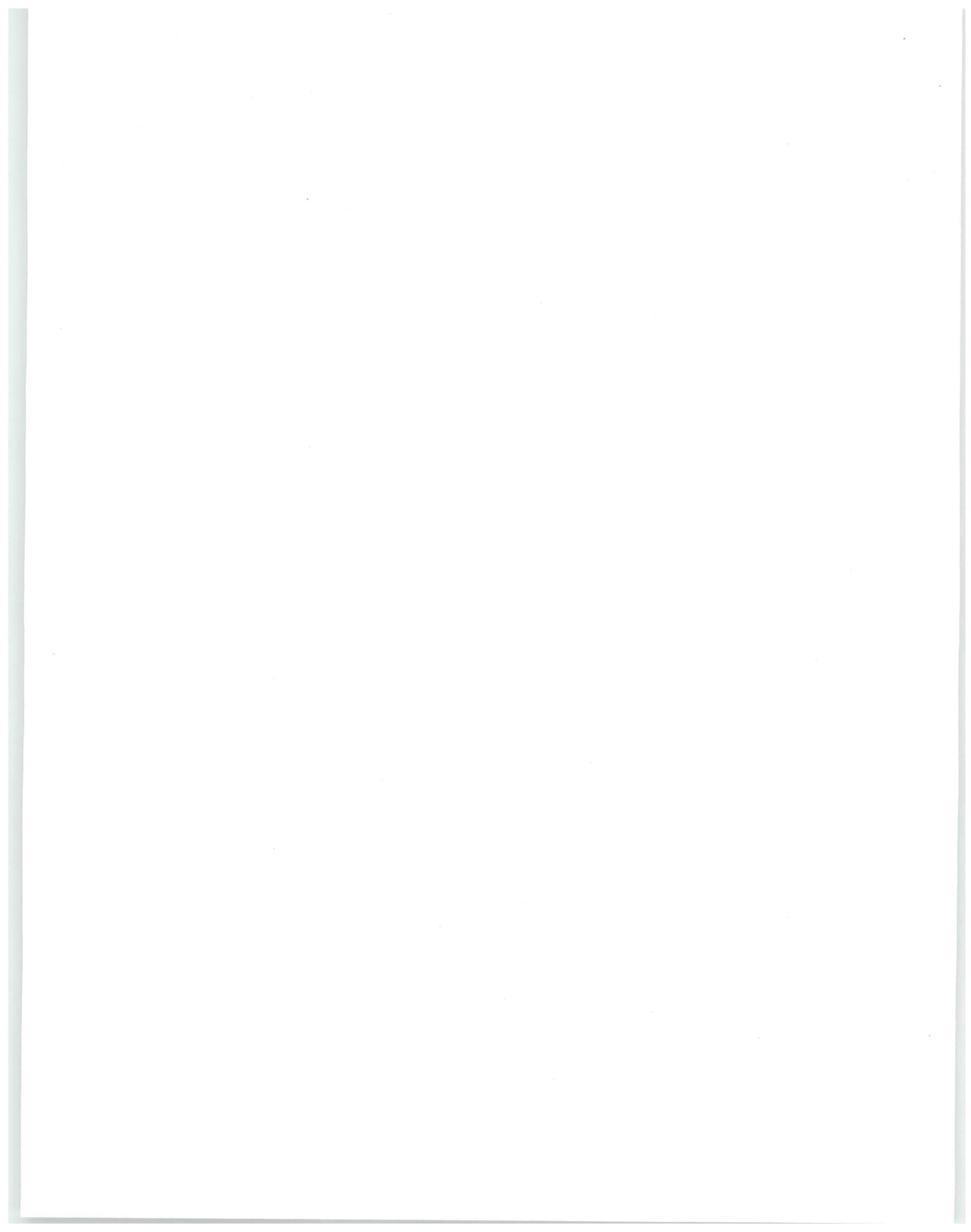
En plus de collaborer à la tenue de la consultation régionale, la Conférence a orchestré une concertation pour s'assurer qu'une position commune nord-côtière serait présentée au gouvernement. Parmi les éléments identifiés, la Côte-Nord a demandé la mise en place d'un comité national des régions concernées pour évaluer l'entente avec Air Canada et examiner les solutions pour améliorer la desserte aérienne en région.

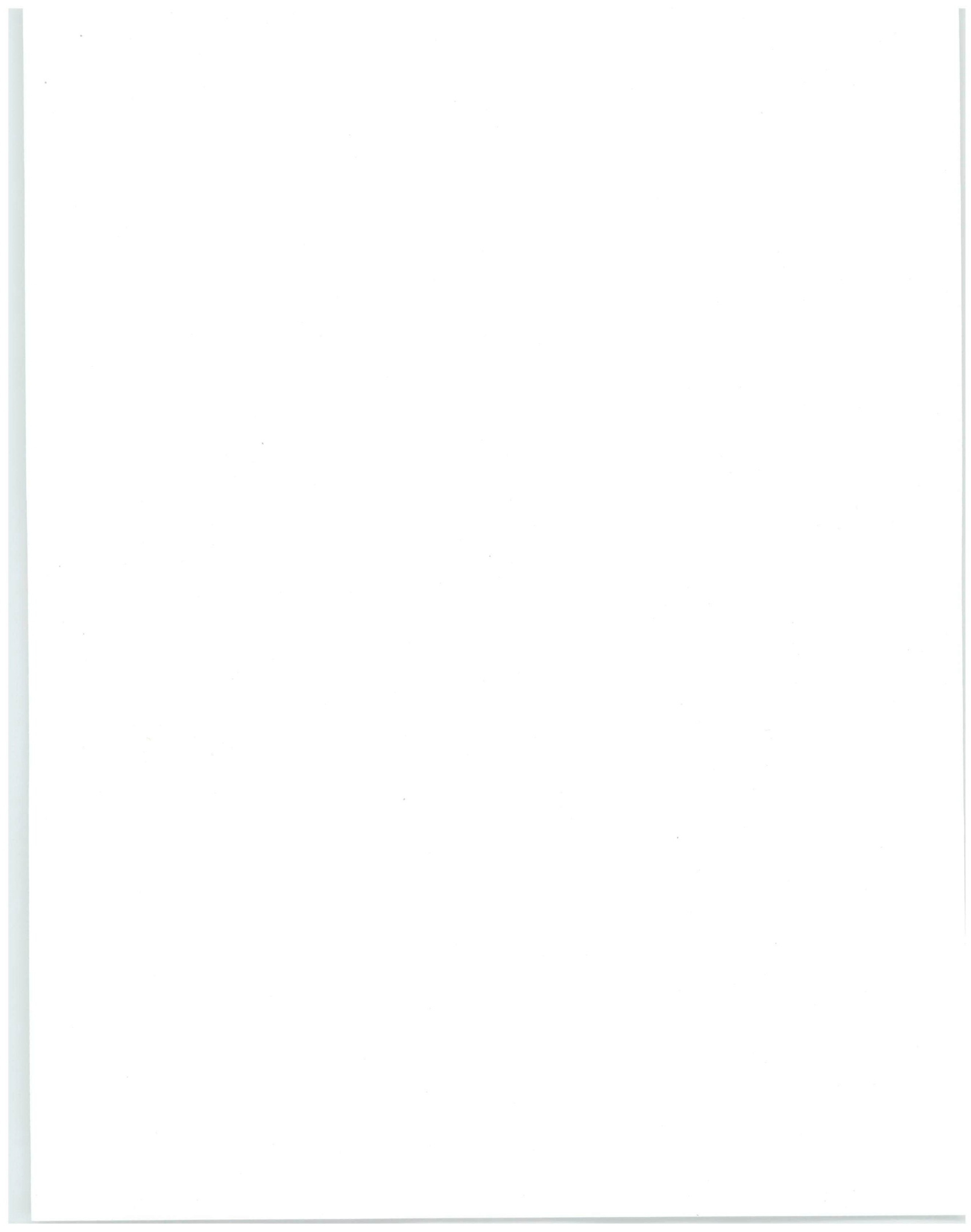
La Ministre a mis en place un comité en janvier 2006. Les travaux initiaux ont permis de dresser un portrait de situation du transport aérien et un bilan de l'entente actuelle avec Air Canada.

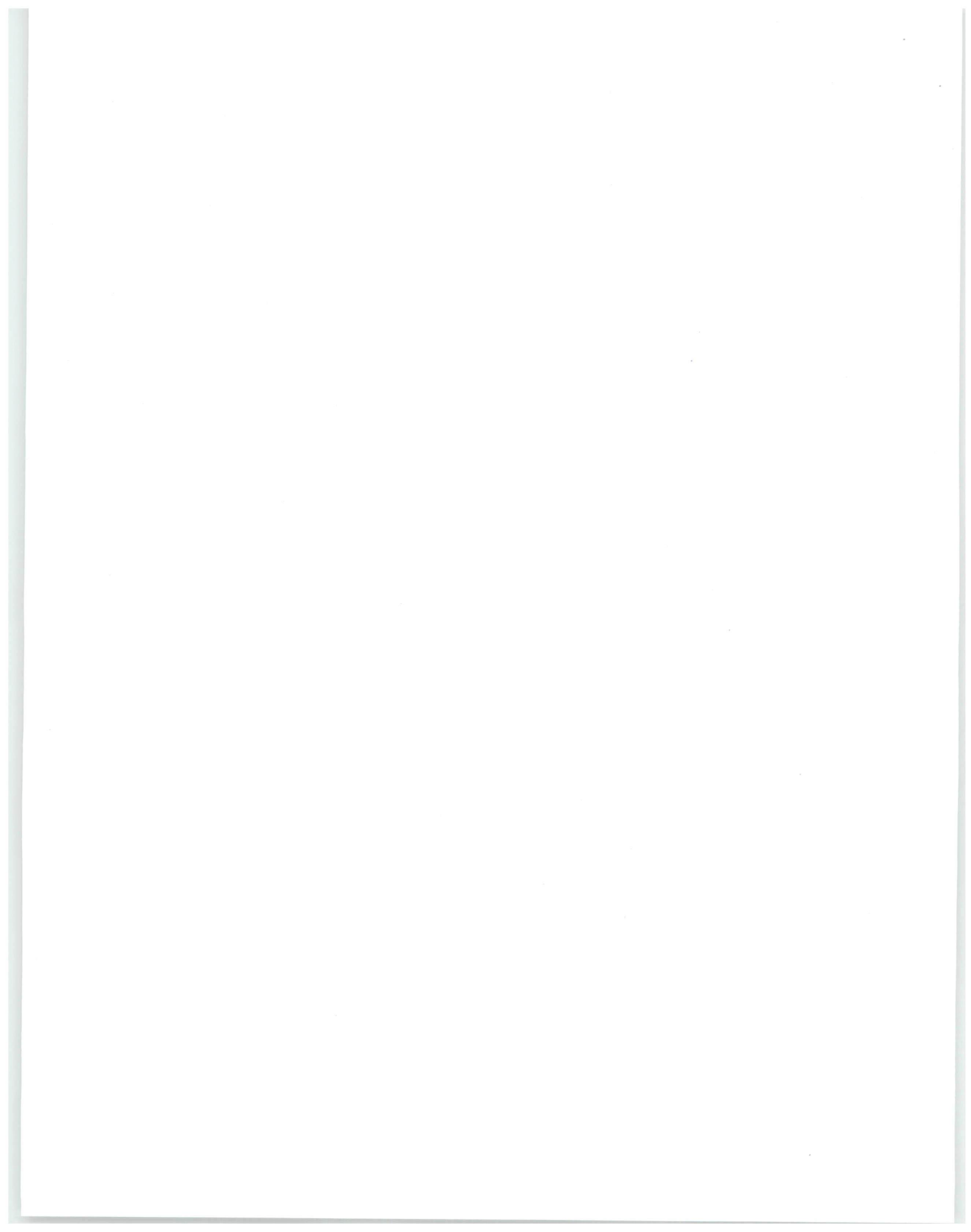


Le comité poursuivra ses travaux en 2006-2007, notamment en examinant :

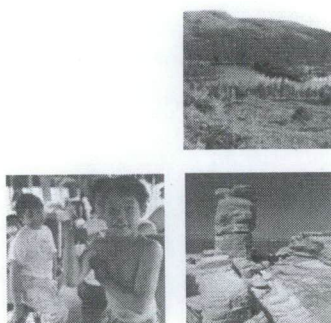
- l'opportunité de renouveler l'entente avec le principal transporteur;
- les éléments devant faire partie de cette convention;
- les actions à mener pour tenir compte des aspects et des territoires peu ou pas couverts par l'entente actuelle.





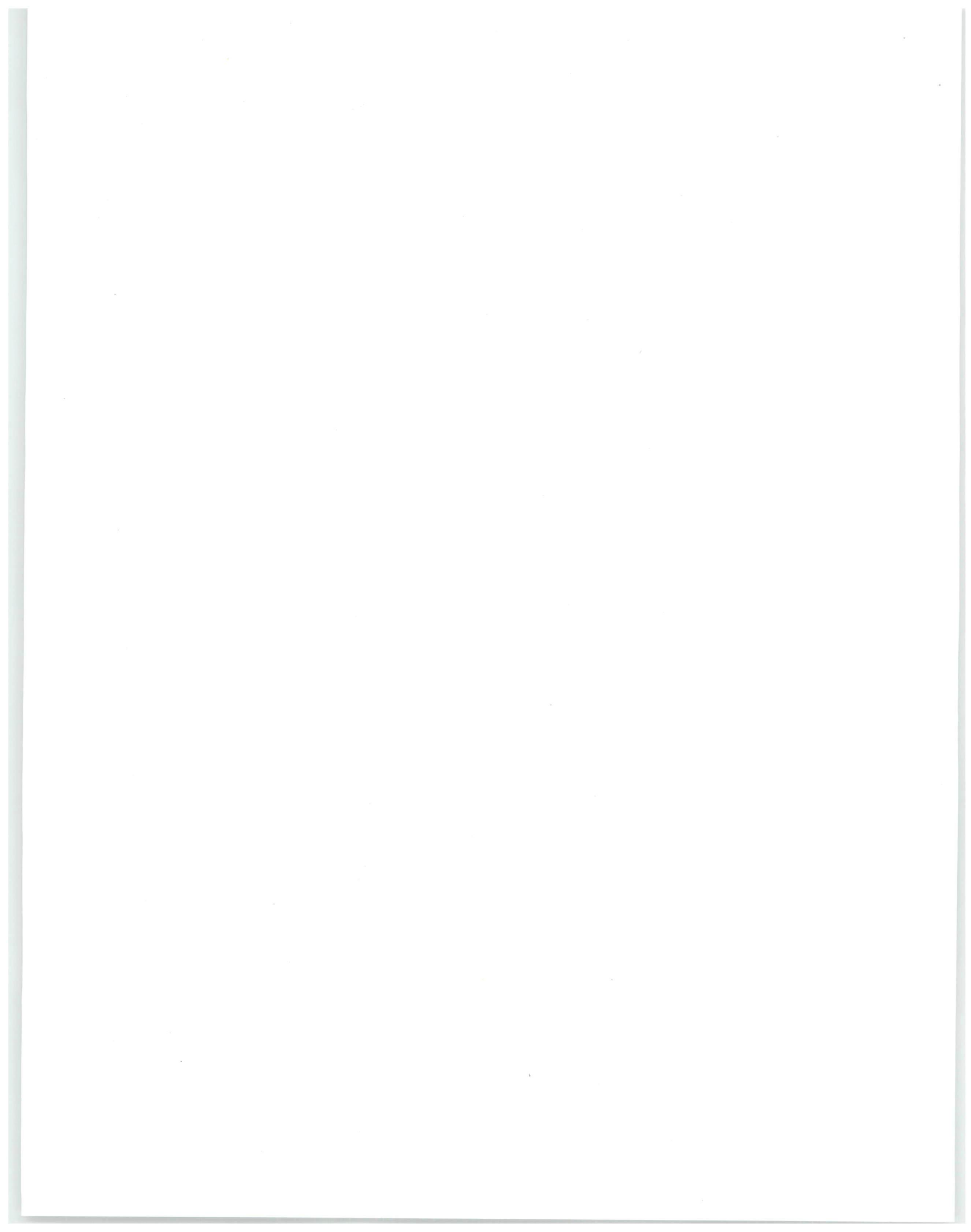


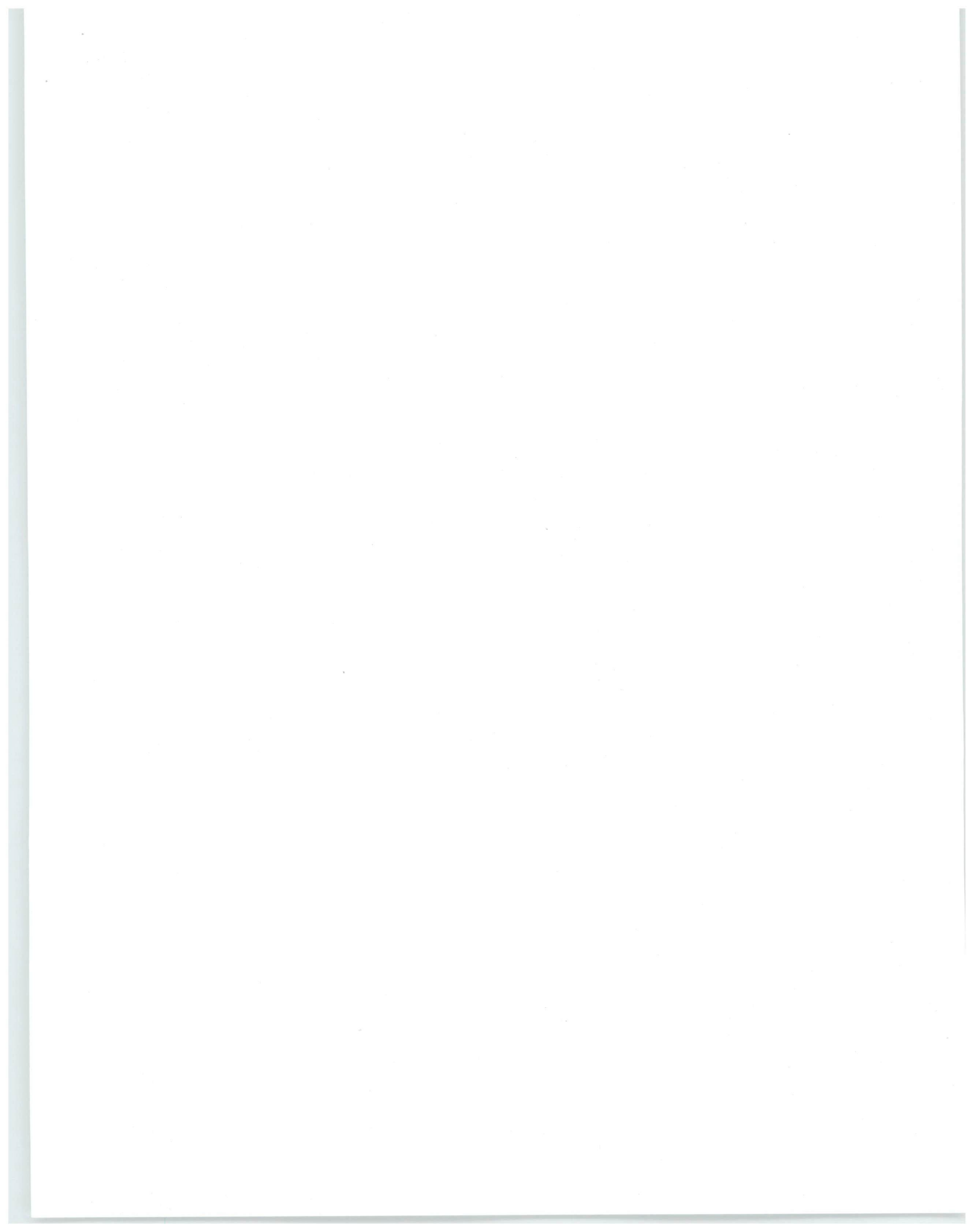
SECTION 4

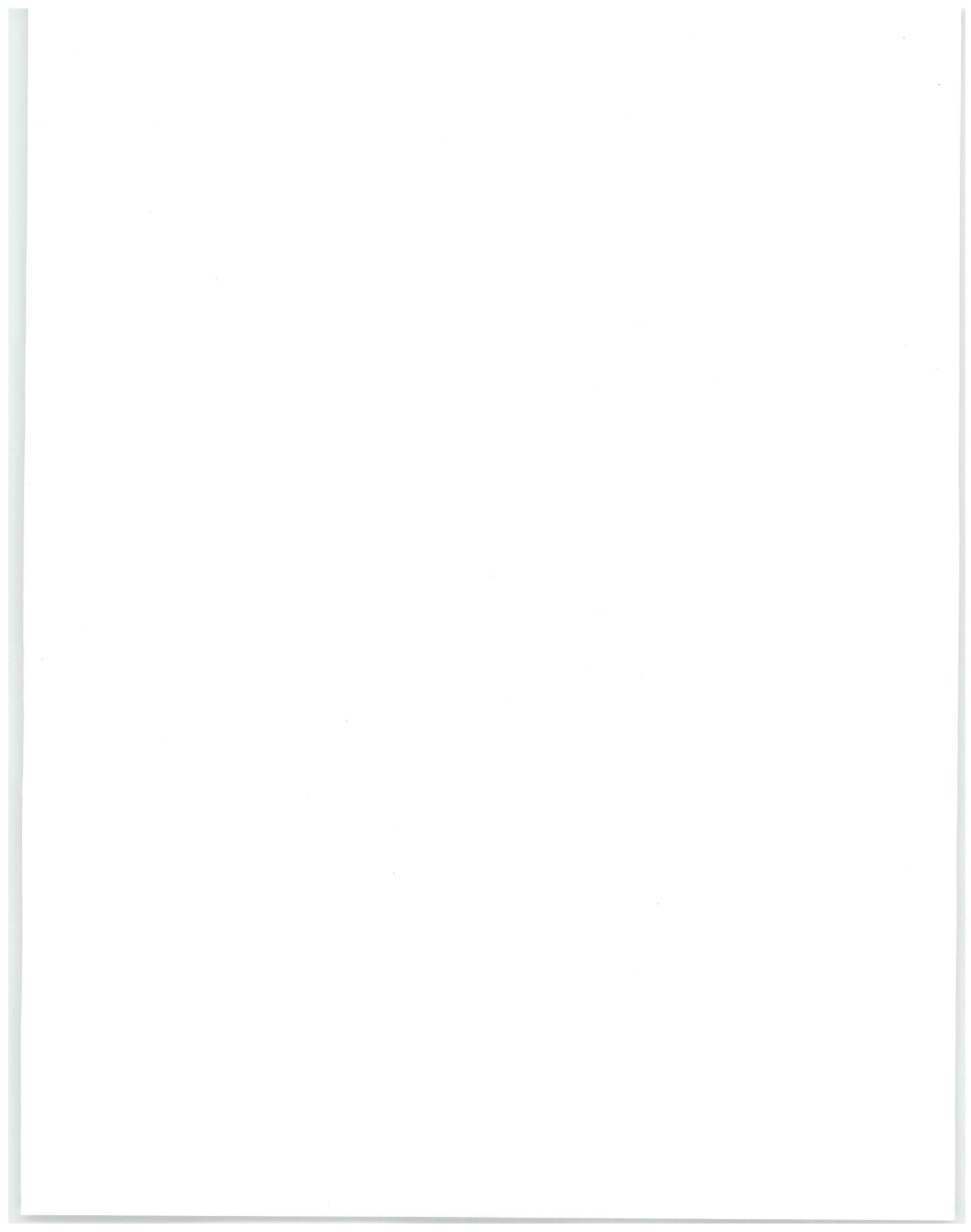


Financement des activités









Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier vise à accorder des aides financières à des projets se déroulant en milieu forestier touchant l'éducation, l'augmentation ou l'usage du potentiel forestier, l'utilisation polyvalente et récréative de la forêt ou le développement de projets de forêt habitée. À l'été 2004, le ministère des Ressources naturelles décidait de déléguer le volet II du Programme à la Conférence qui avait, quant à elle, le mandat de désigner les instances locales et régionales qui en assumeraient la gestion.

Ainsi, pour la Côte-Nord, ce sont les cinq MRC et le territoire de la Basse-Côte-Nord, ainsi que la Conférence pour les projets régionaux, qui ont été désignés pour assumer la gestion du Programme. La répartition de l'enveloppe de 1 950 000 \$ s'est faite entre les MRC suite à un consensus régional à partir de différents critères.

Une enveloppe de 171 800 \$ a été réservée pour le soutien à des projets régionaux. La Conférence, pour sa part, assure le suivi de ces projets. En plus, elle procède à la sélection des projets retenus dans le cadre du volet II du Programme.

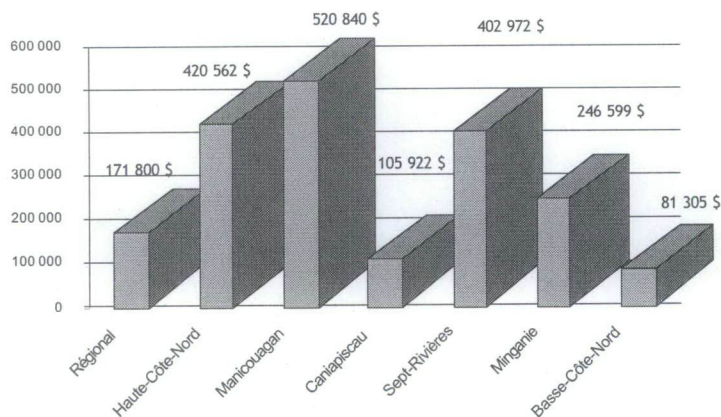
Ainsi, le Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord s'est vu accorder une somme de 51 300 \$ pour son fonctionnement.

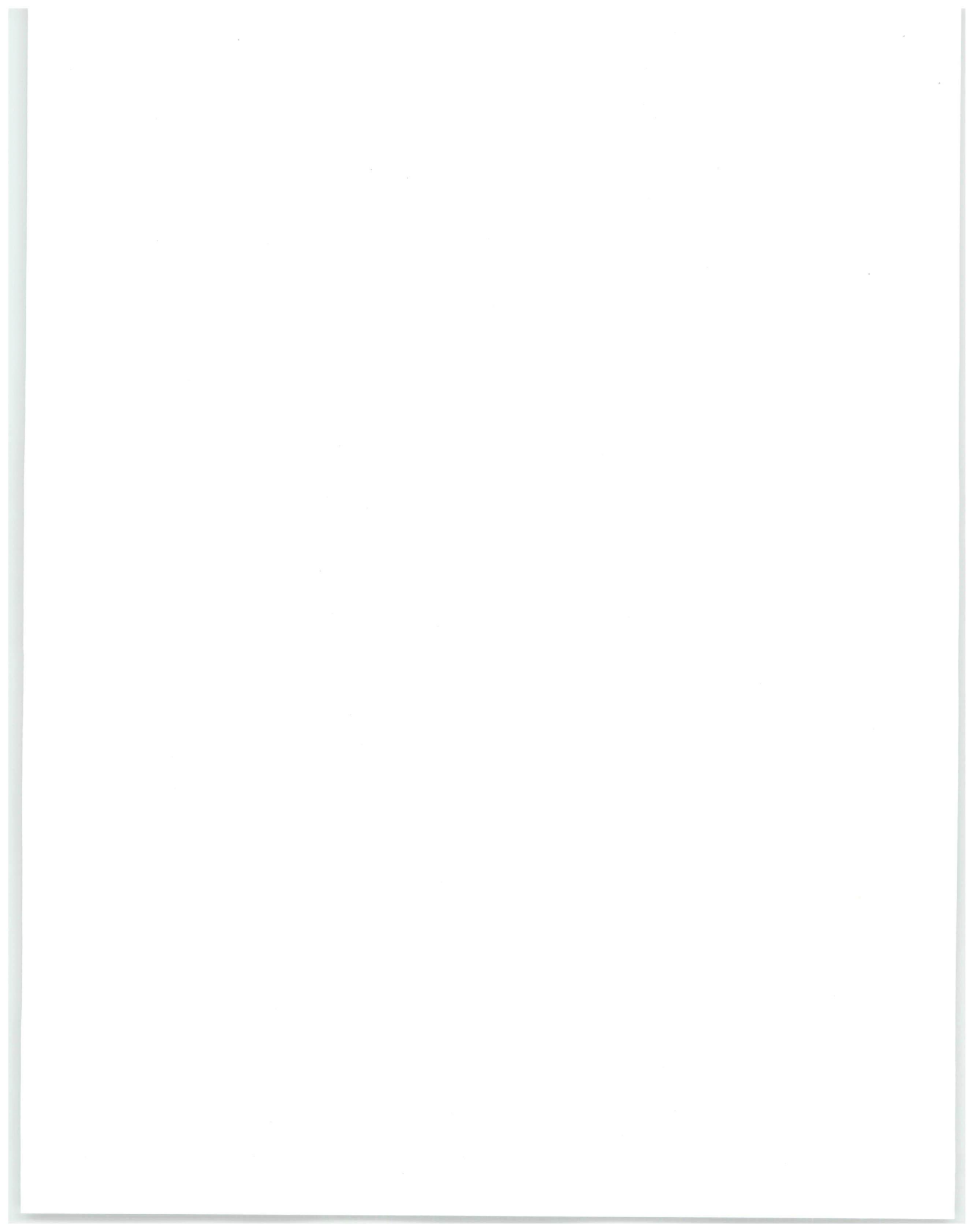
Une aide financière de 35 000 \$ fut attribuée à l'Association forestière Côte-Nord pour faire la promotion des métiers forestiers sur la Côte-Nord.

Les MRC de Sept-Rivières et de Minganie ont reçu conjointement une somme de 18 540 \$ pour leur permettre de finaliser les travaux menant à la délégation des terres publiques intra-municipales.

Un montant de 31 460 \$ a servi à créer une division forestière au sein de la Conférence, notamment pour faire le suivi du plan d'action des mesures d'atténuation suite à la réduction de la possibilité forestière et pour mettre en place la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

Finalement, une somme de 26 910 \$ fut accordée au Club de motoneige de Forestville pour la remise en état des sentiers de motoneige endommagés par les pluies diluviennes de 2005.





Fonds de développement régional (FDR)

Le financement de la Conférence 2005-2006

Le **Fonds de développement régional (FDR)** est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence pour lui permettre de réaliser ses mandats. Le Fonds permet à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et recherches, de projets régionaux structurants ou pour la signature d'ententes spécifiques.

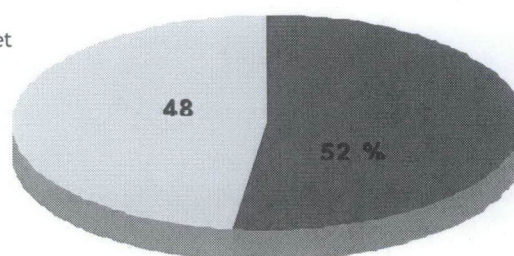
Le Fonds de développement régional de la Côte-Nord disposait d'une enveloppe de 1 673 724 \$ pour l'année financière 2005-2006. À chaque année, l'enveloppe annuelle est répartie à peu près également entre le volet *fonctionnement et concertation* et le volet *projets structurants et ententes spécifiques*.

Programmation annuelle de l'enveloppe	2005-2006	2004-2005
Solde reporté (incluant les sommes libérées)	463 626 \$	420 000 \$
Enveloppe annuelle		
- Volet <i>fonctionnement et concertation</i>	875 700 \$	833 822 \$
- Volet <i>projets structurants et ententes spécifiques</i>	798 024 \$	824 902 \$
Total	2 137 350 \$	2 078 724 \$
Déboursés ou engagés	1 457 615 \$	1 615 906 \$
Solde reporté	679 735 \$	462 818 \$
Fonds réservés - projets et ententes spécifiques	587 000 \$	399 902 \$

Fonds de développement régional - enveloppe annuelle

Projets structurants et ententes spécifiques

798 024 \$

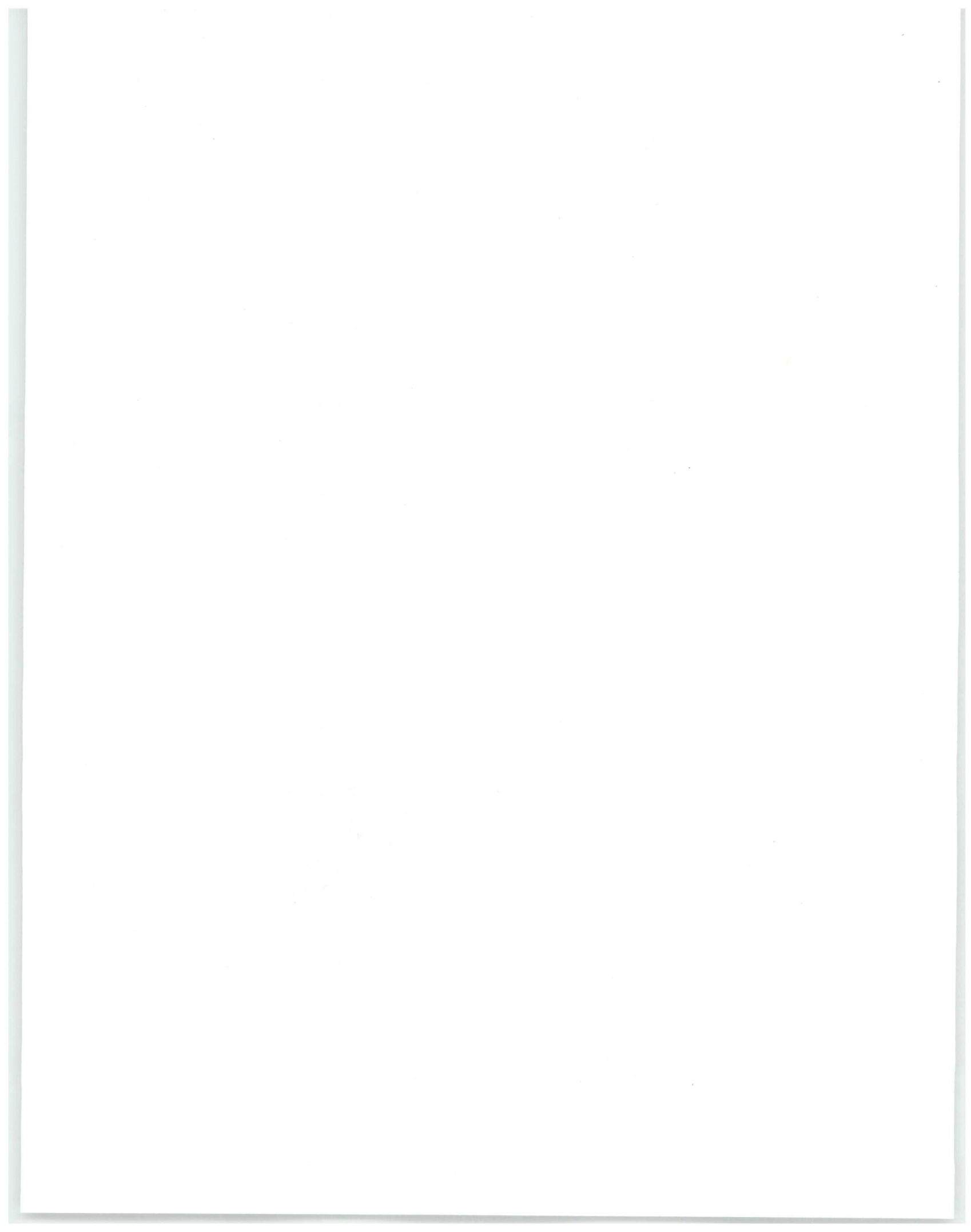


Fonctionnement et concertation

875 700 \$

Le volet *projets structurants et ententes spécifiques*

Le volet *projets structurants et ententes spécifiques* a permis de soutenir onze projets et une entente spécifique en 2005-2006. Les projets doivent avoir un impact significatif pour plusieurs MRC de la région. Dans le cas de la MRC de Caniapiscau, de la Basse-Côte-Nord et de l'Île d'Anticosti, les projets doivent avoir un impact significatif pour le territoire d'où ils proviennent.

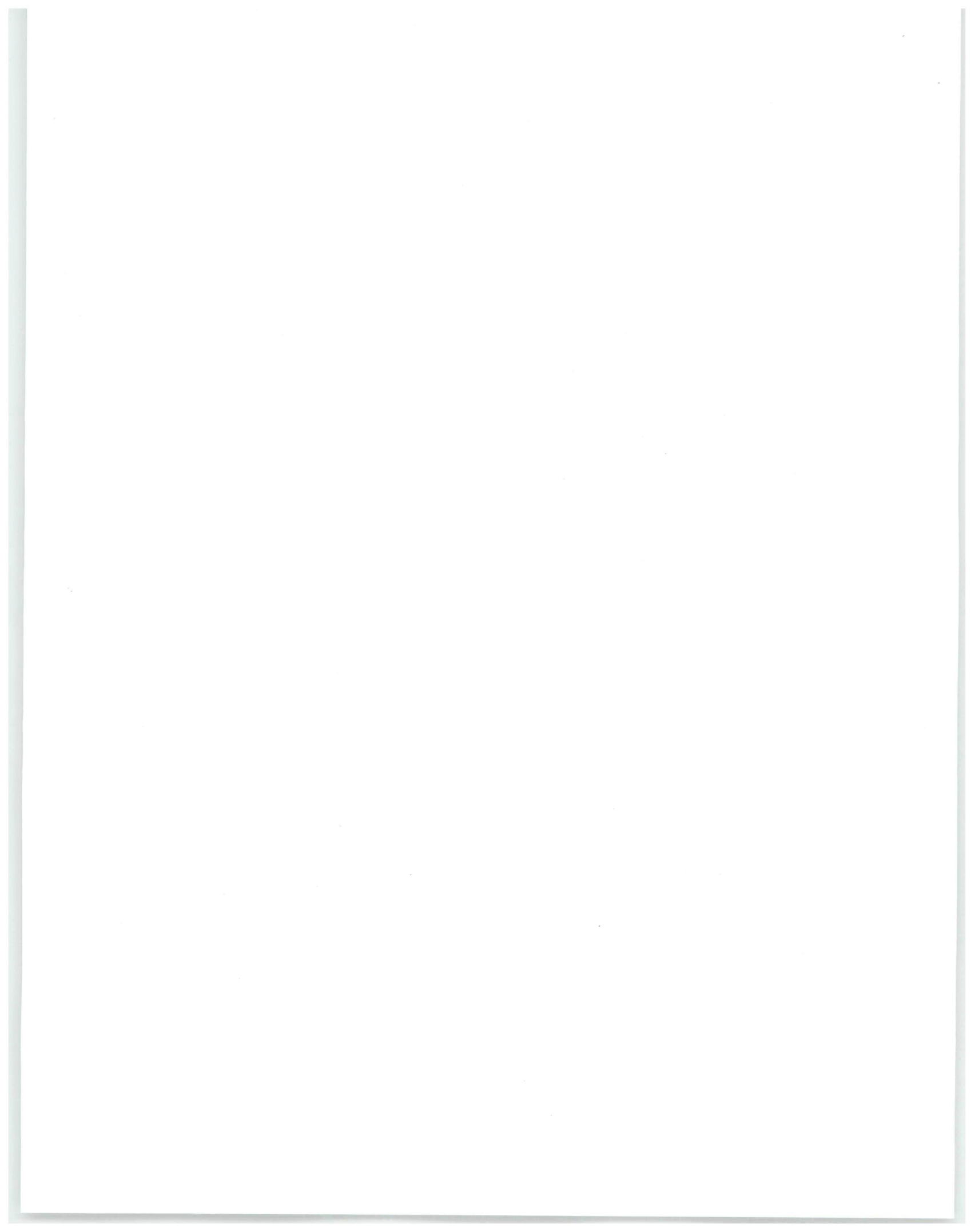


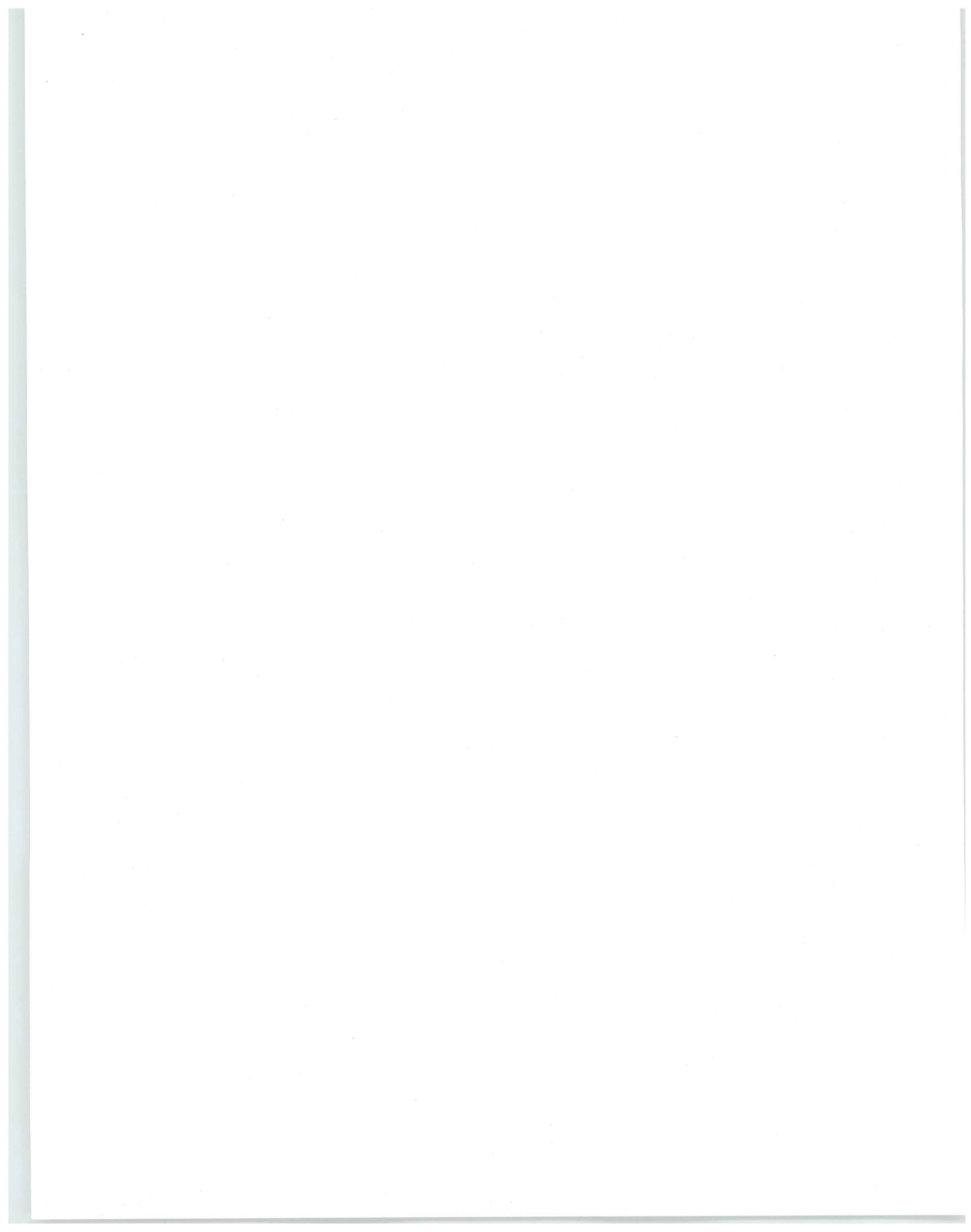
Les sources de revenus	2005-2006	2004-2005
Solde reporté (incluant les fonds libérés)	463 626 \$	420 000 \$
Enveloppe annuelle du Fonds de développement régional	798 024 \$	824 902 \$
Total	1 261 650 \$	1 244 902 \$
Les engagements pour projets structurants et ententes spécifiques		
Engagements	581 915 \$	845 000 \$
Total	581 915 \$	845 000 \$
Solde reporté	679 735 \$	399 902 \$
Fonds réservés - projets et ententes spécifiques	587 000 \$	399 902 \$

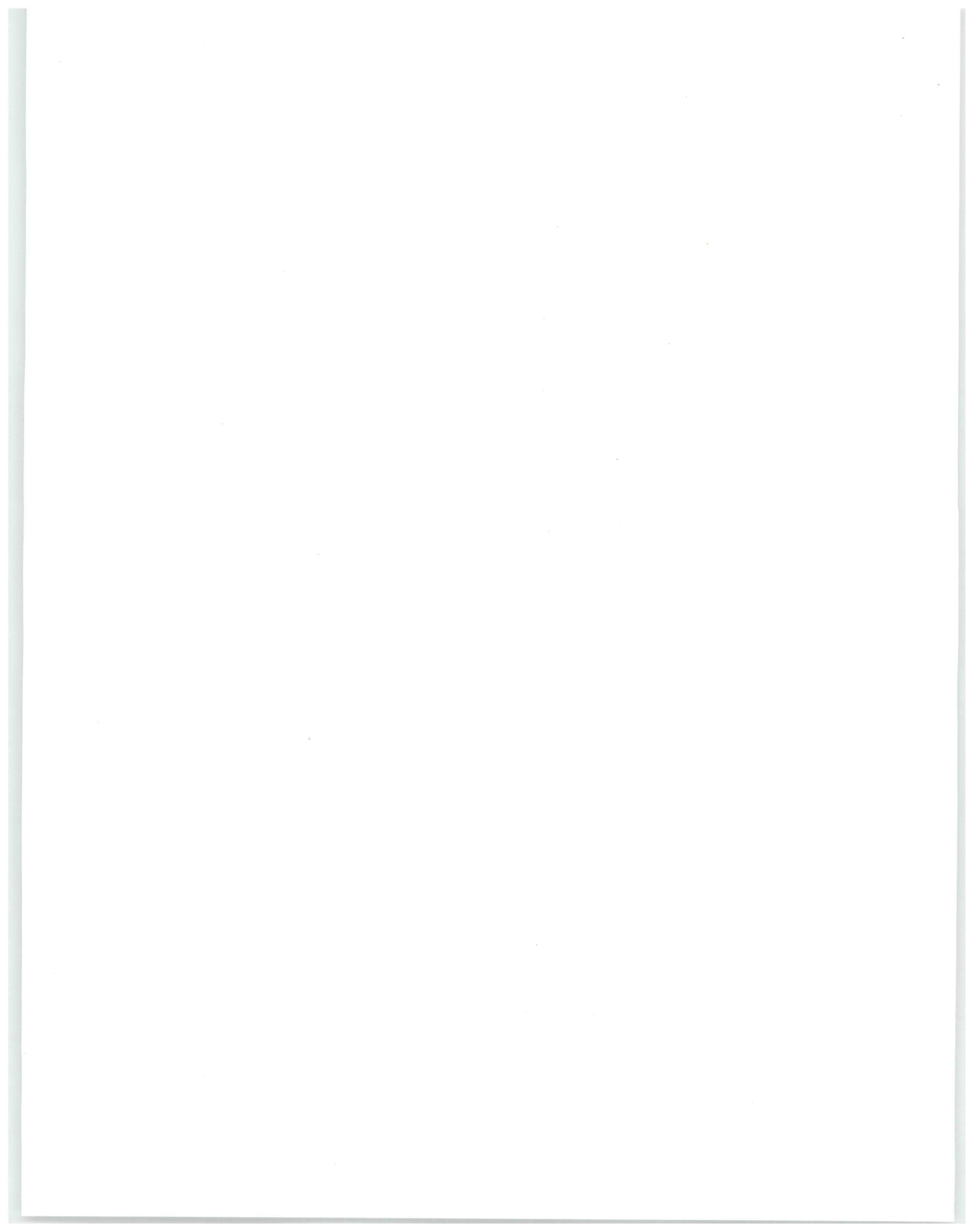
Le volet *fonctionnement* - états financiers

Le volet *fonctionnement* de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord correspond au fonds de fonctionnement servant à défrayer ses dépenses courantes d'opérations (concertation, salaires, locaux, téléphone, etc.).

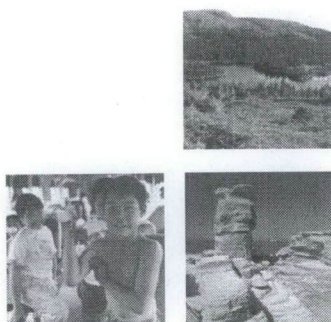
Produits	2005-2006	2004-2005
Enveloppe annuelle du FDR	875 700 \$	764 522 \$
Revenus d'intérêts	57 744 \$	43 223 \$
Autres	47 570 \$	72 872 \$
Total des produits	981 014 \$	880 617 \$
Charges		
Instances démocratiques (déplacements des administrateurs et administratrices)	60 532 \$	72 539 \$
Rémunération du personnel	552 002 \$	458 806 \$
Administration générale	280 553 \$	215 950 \$
Autres	63 581 \$	57 787 \$
Total des charges	956 668 \$	805 082 \$
Excédent des produits sur les charges avant amortissement	24 346 \$	75 535 \$
Amortissement	21 090 \$	19 856 \$
Excédent des produits sur les charges en fin d'exercice	3 256 \$	55 679 \$



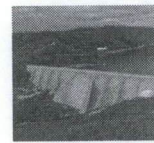


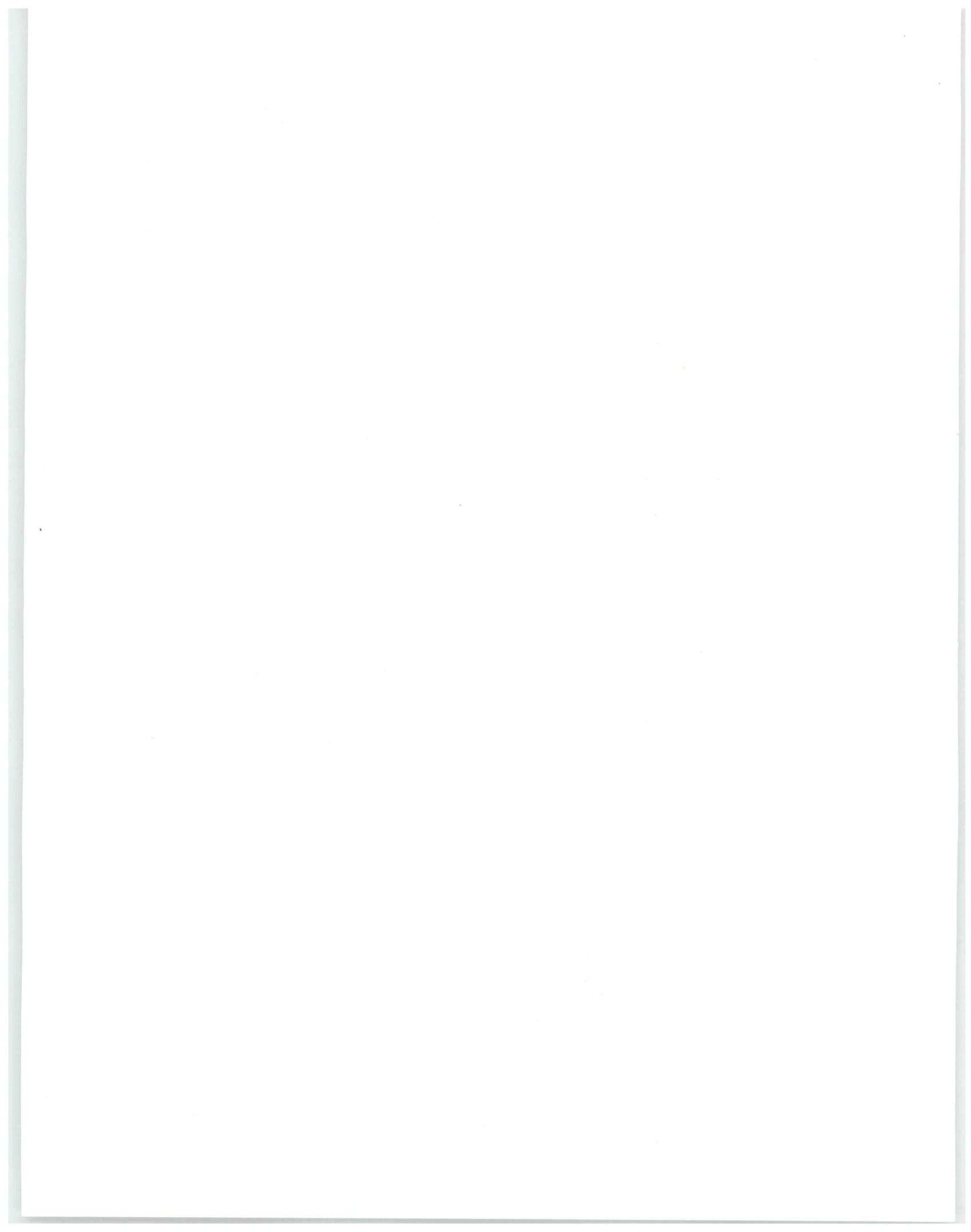


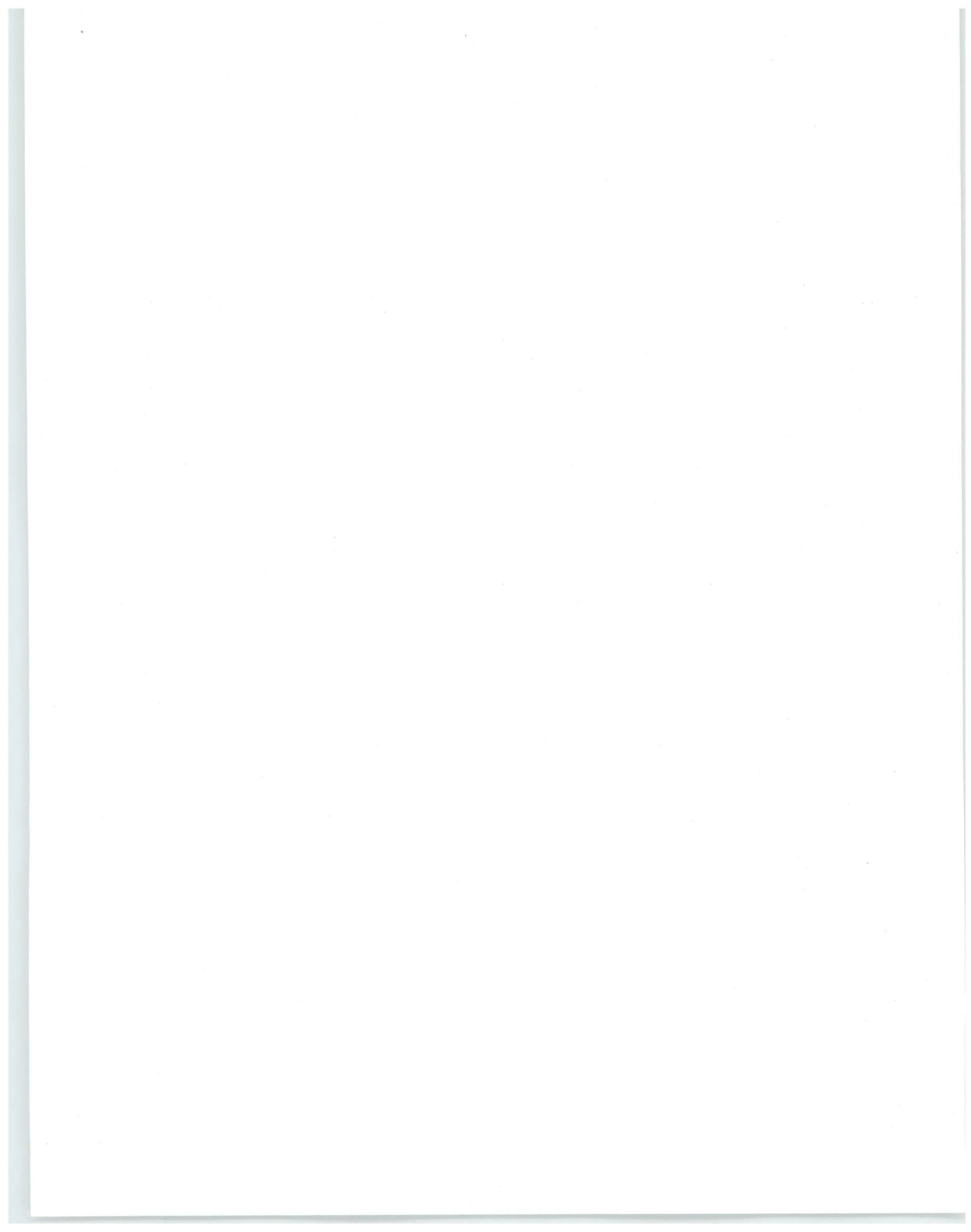
SECTION 5

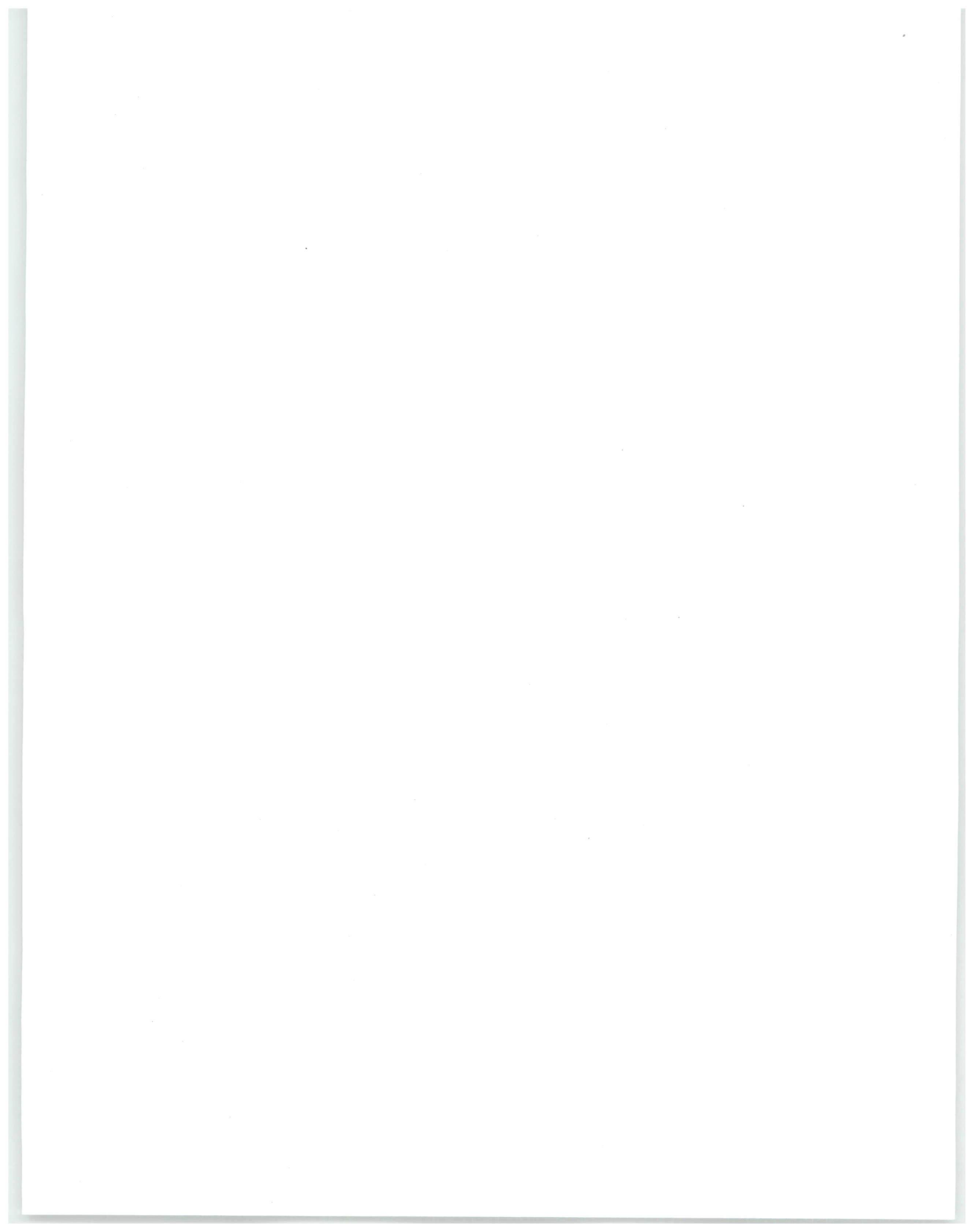


*Participation de la Conférence au sein
d'organisations et de comités partenaires*





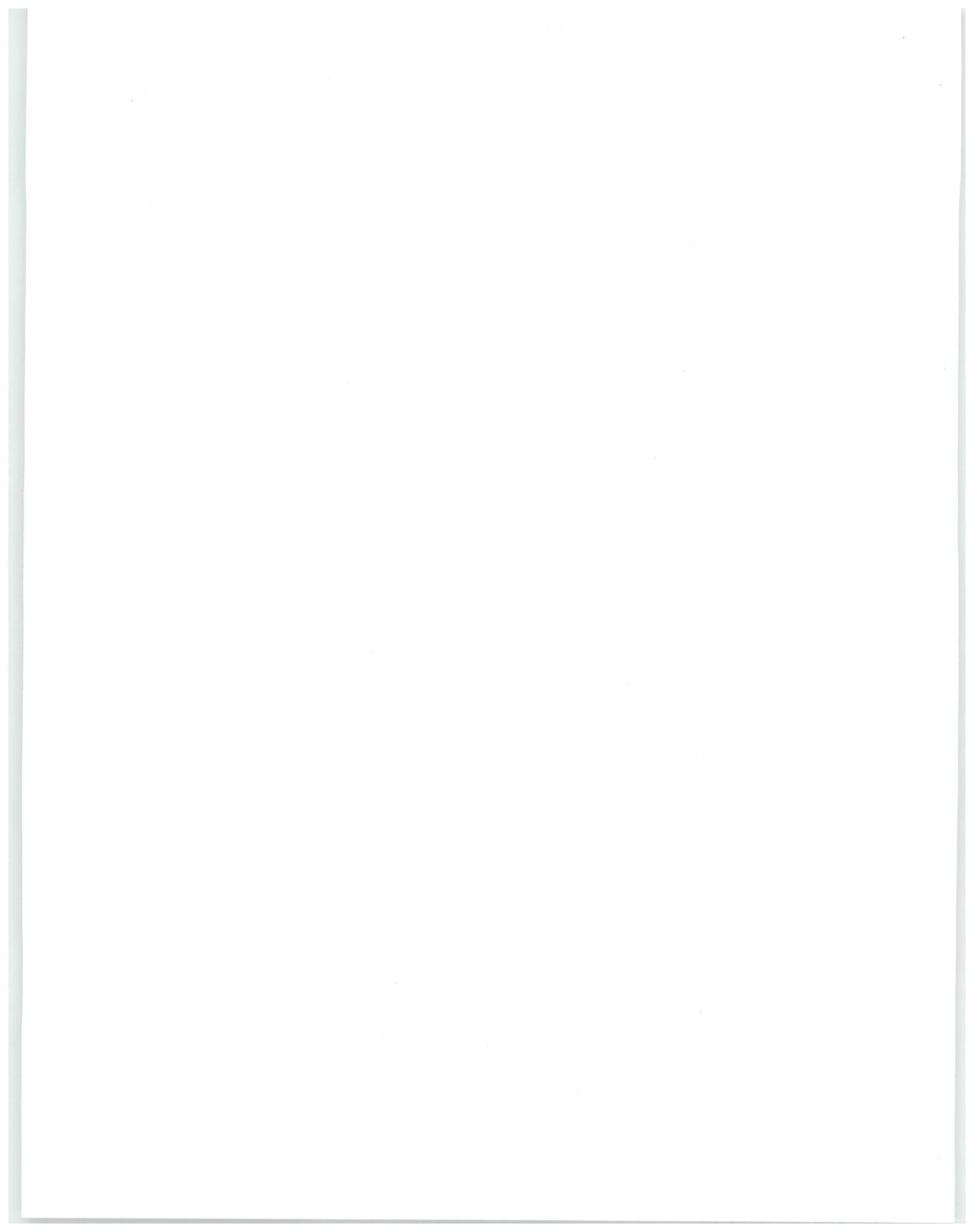




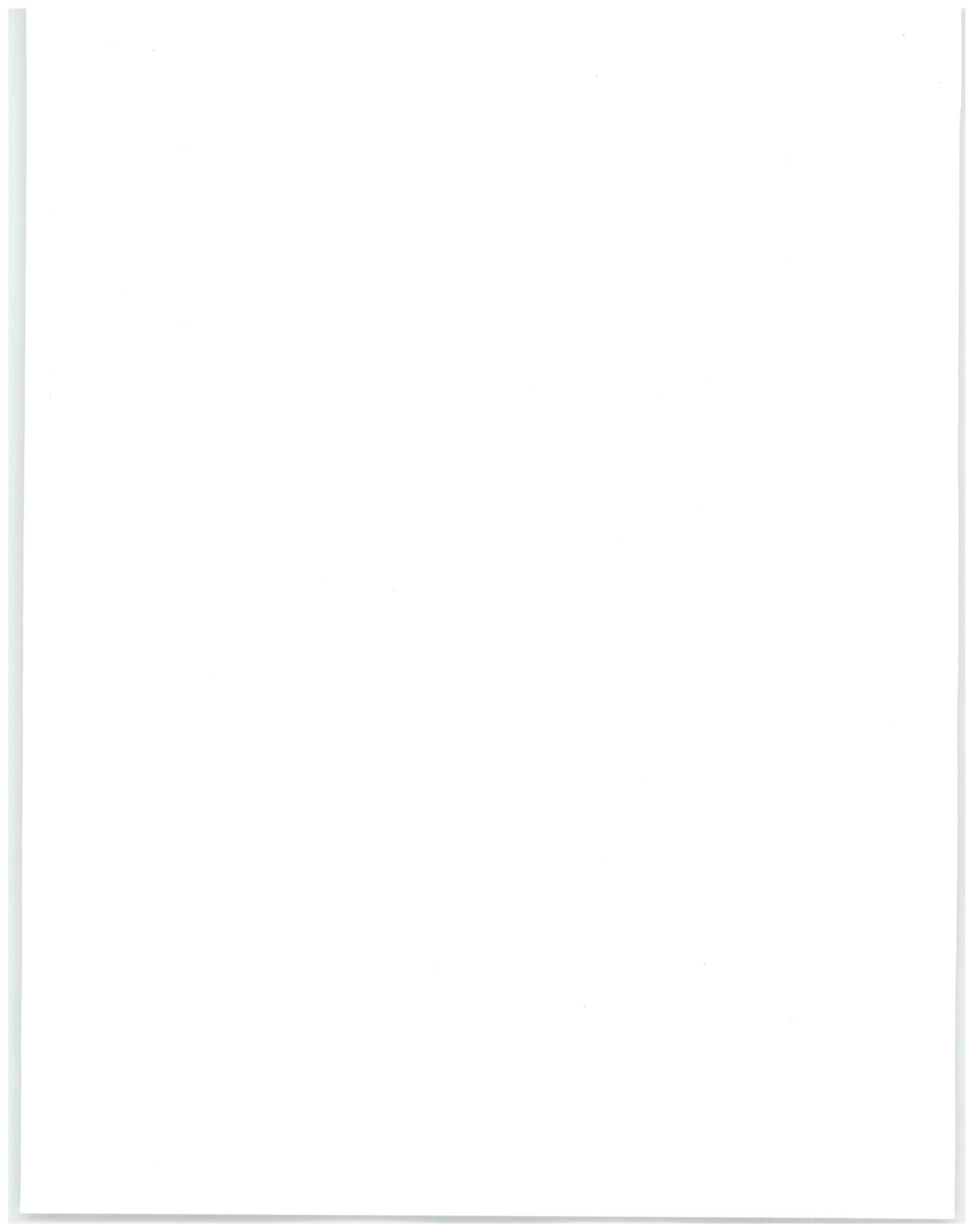
Participation de la Conférence au sein d'organisations et de comités partenaires

Indépendamment des activités ayant cours pendant l'année, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord assure une présence et participe aux travaux des instances suivantes (liste non exhaustive) :

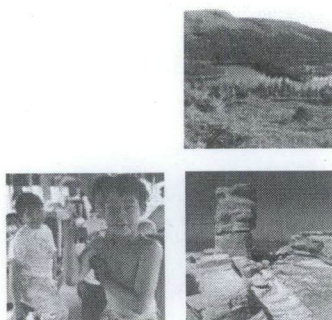
- Table interordres formation/emploi.
- Centre de recherche Les Buissons.
- Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord.
- Comité de développement social de la Basse-Côte-Nord.
- Chantier développement social de la Minganie.
- Chantier développement social Sept-Rivières/Uashat mak Mani-Utenam.
- Chantier développement social Manicouagan.
- Table régionale pour l'intégration des personnes handicapées de la Côte-Nord.
- Comité de suivi de l'entente CRÉ-DEC-CDR portant sur le développement coopératif de la Côte-Nord.
- Réseau québécois de développement social.
- Comité de gestion du Fonds d'aide à la formation pour le personnel œuvrant au sein des centres de la petite enfance.
- Groupe-Régions du Q-WEB (Québec Wood Export Bureau).
- Conseil d'administration du FIEF Côte-Nord (Fonds d'investissement pour l'entrepreneurship au féminin).
- Comité de suivi de l'entente portant sur le développement et la consolidation des médias communautaires et autochtones.
- Comité de suivi de l'entente portant sur la pratique artistique.
- Conseil d'administration du Forum jeunesse Côte-Nord.
- Comité régional du projet ACCORD.
- Comité de créneau ACCORD : Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques.
- Comité de créneau ACCORD : Ressources, sciences et technologies marines.



- Fonds régional d'exploration minière (FREM).
- Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord.
- Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord (CORPEX).
- Table Innovation Côte-Nord.
- Société de développement de l'industrie des pêches (SODIM).
- Réseau express maricole (REM).
- Centre aquacole Côte-Nord.
- Conseil régional de l'industrie du secteur des pêches et de l'aquaculture.
- Conférence administrative régionale :
 - CAR - Érosion des berges;
 - CAR - Régionalisation;
 - CAR - Économique.
- Table Québec-régions.

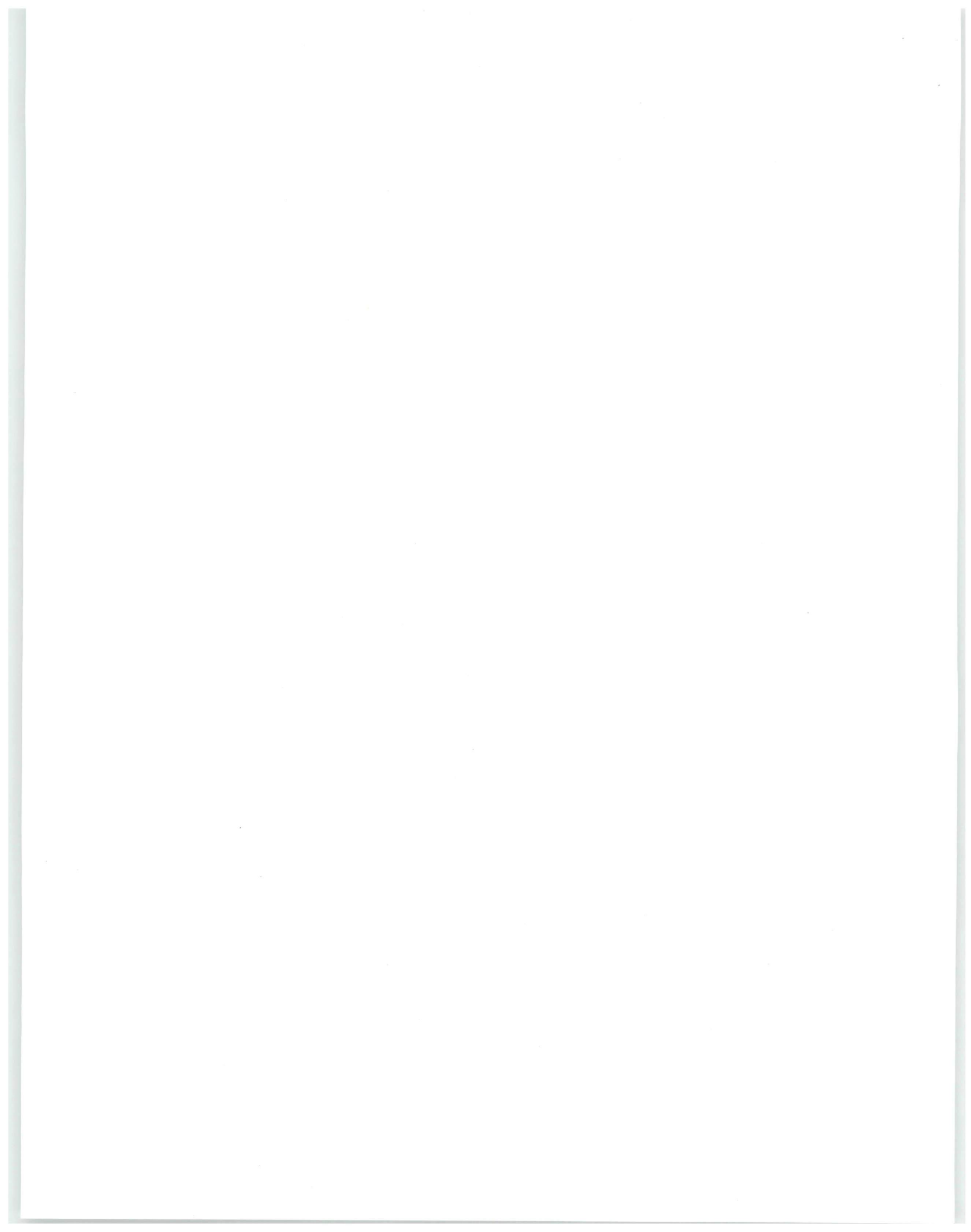


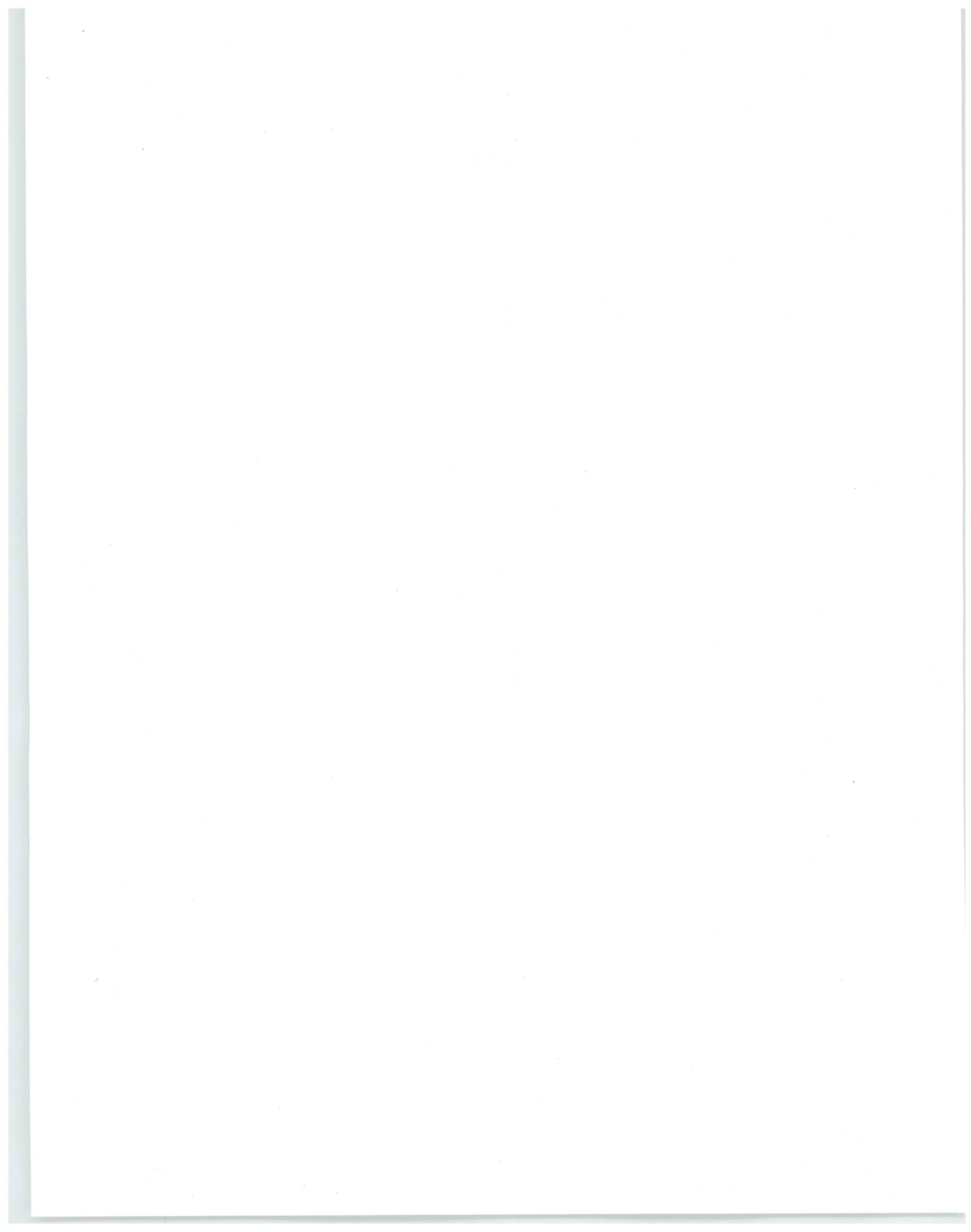
SECTION 6

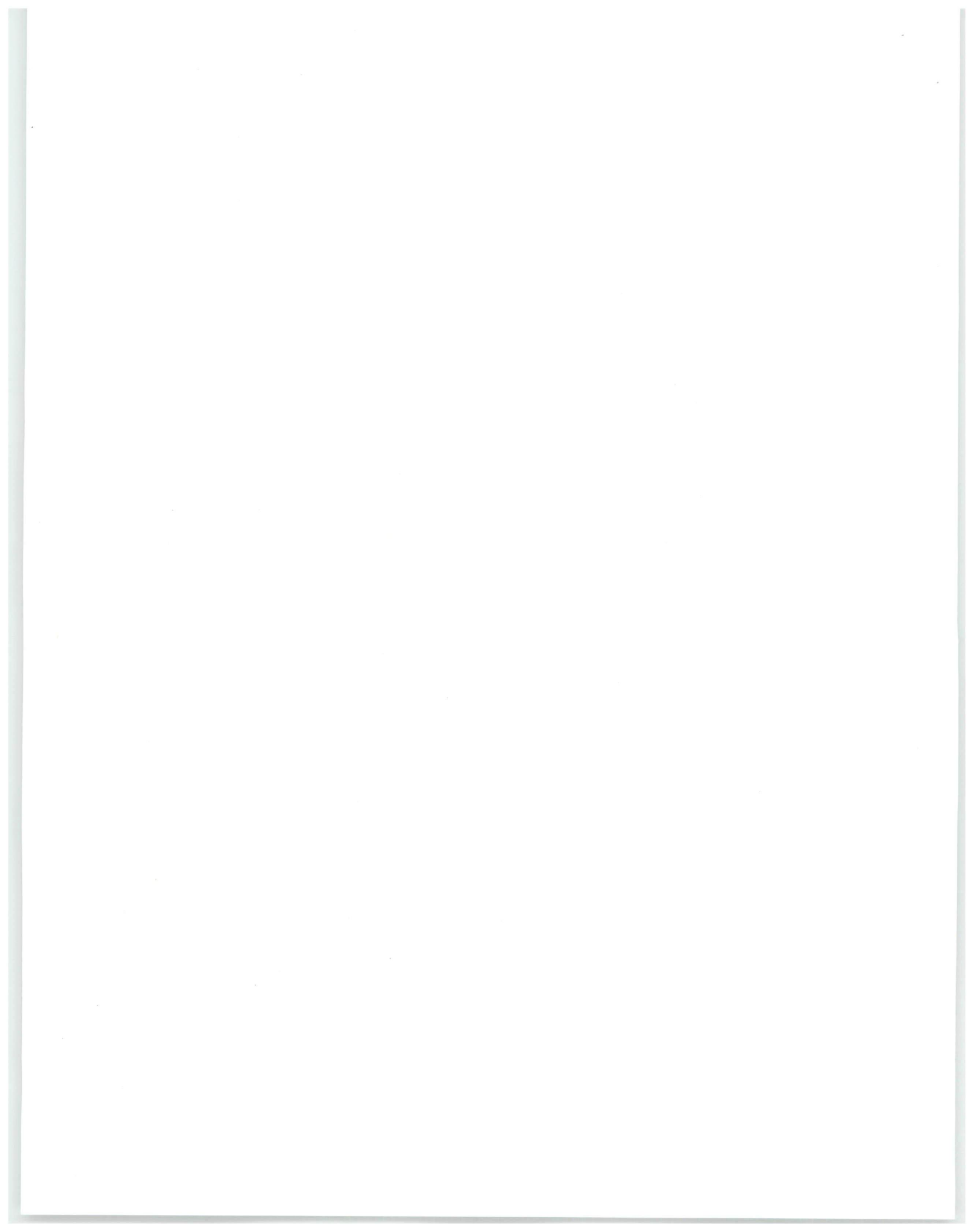


Les instances et la permanence









Le conseil d'administration de la Conférence comprend vingt-trois sièges dont dix-sept sont précisément identifiés par la loi, soit :

Les préfets des MRC

- Pierre Cormier préfet de la MRC de Minganie
- Jean-Marie Delaunay préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord
- Anthony Detroio préfet de la MRC de Sept-Rivières
- Georges-Henri Gagné préfet de la MRC de Manicouagan
- Lise Pelletier préfet de la MRC de Caniapiscau

Les maires des villes ciblées par la loi

- Ivo Di Piazza maire de la Ville de Baie-Comeau
- Ghislain Lévesque maire de la Ville de Sept-Îles
- Gaston Tremblay maire de la Ville de Forestville

Les personnes déléguées par les MRC

- Marcella Beaudoin déléguée par la MRC de Caniapiscau
- Jean-Luc Burgess délégué par la MRC de Minganie
- Laurence M. Losier déléguée par la MRC de Sept-Rivières

Les maires délégués par le Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord

- Randy Jones maire de Gros-Mécatina
- Richmond Monger administrateur de la Municipalité de la Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent

Les députés (sans droit de vote)

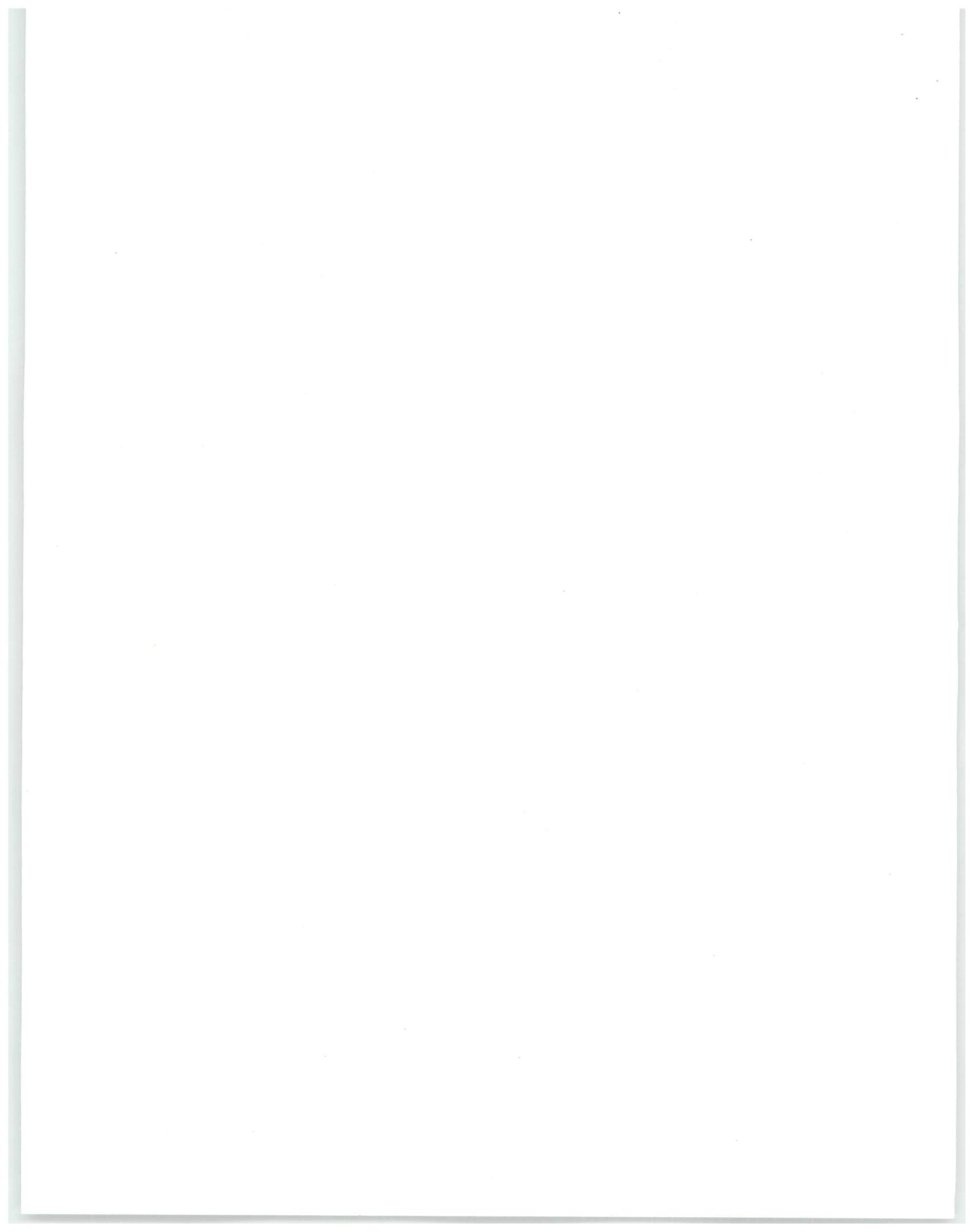
- Lorraine Richard députée de Duplessis
- Marjolain Dufour député de René-Lévesque

Les représentants autochtones

- Jimmy James Einish chef de la nation naskapie
- Vacant nation innue

Les représentants des secteurs socio-économiques

- Berchmans Boudreau culture et communications
- Ginette Côté éducation, formation, recherche et science
- Jacques Gagnon économie et emploi
- Alain Jalbert syndicats
- Micheline Rioux développement social, développement durable et environnement
- Chantal Trudel jeunes



Le *comité exécutif* de la Conférence (en date du dépôt du document)



Le comité exécutif de la Conférence se compose de cinq personnes élues par et parmi les membres du conseil d'administration de la Conférence. Les personnes sont élues pour des mandats de deux ans. Le rôle du comité exécutif est d'assurer le suivi des opérations de la Conférence et de réaliser tous les mandats que lui confie le conseil d'administration.

Les membres du comité exécutif sont :

Le président

- Georges-Henri Gagné

Les vice-présidents

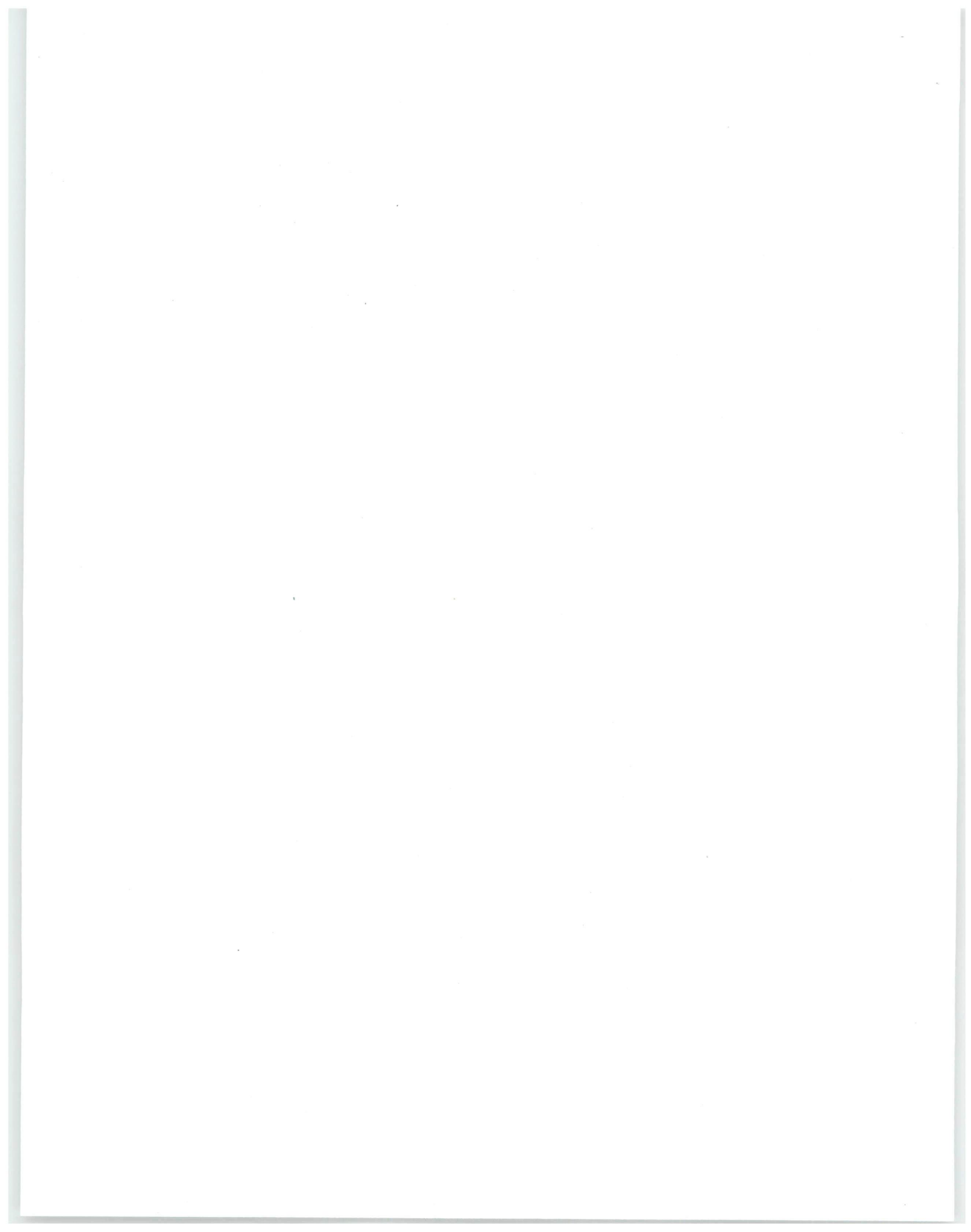
- Ivo Di Piazza
- Ghislain Lévesque

La trésorière

- Ginette Côté

Le secrétaire

- Pierre Cormier



Le directeur général

- Patrick Hamelin

**Les conseiller(ère)s
en développement
régional**

- Mireille Joncas
- Nathalie Ouellet
- Geneviève Morneau

Mandats spéciaux

- Stéphane Boudreault, adjoint au délégué régional - négociations avec les Innus
- Josée Brassard, agente de projet - Comité RAP
- Jude Brousseau, conseiller en développement social et développement des communautés
- Guy Parenteau, coordonnateur à l'érosion des berges
- Lisette Roberge, directrice adjointe aux dossiers forestiers
- Yves Bell, conseiller en développement forestier
- Dominic Martin, coordonnateur par intérim, Forum jeunesse Côte-Nord
- Stéphane Talbot, agent de développement, Forum jeunesse Côte-Nord
- Chantale Bouchard, Forum jeunesse Côte-Nord (congé de maternité)

**Le conseiller aux
communications**

- Patric Frigon

**L'adjointe adminis-
trative et aux finances**

- Lise Ringuette

**Le soutien
administratif**

- Lise Caron, secrétaire comptable
- Johanne Carré, adjointe au directeur
- Christine Marin Ross, technicienne de bureau

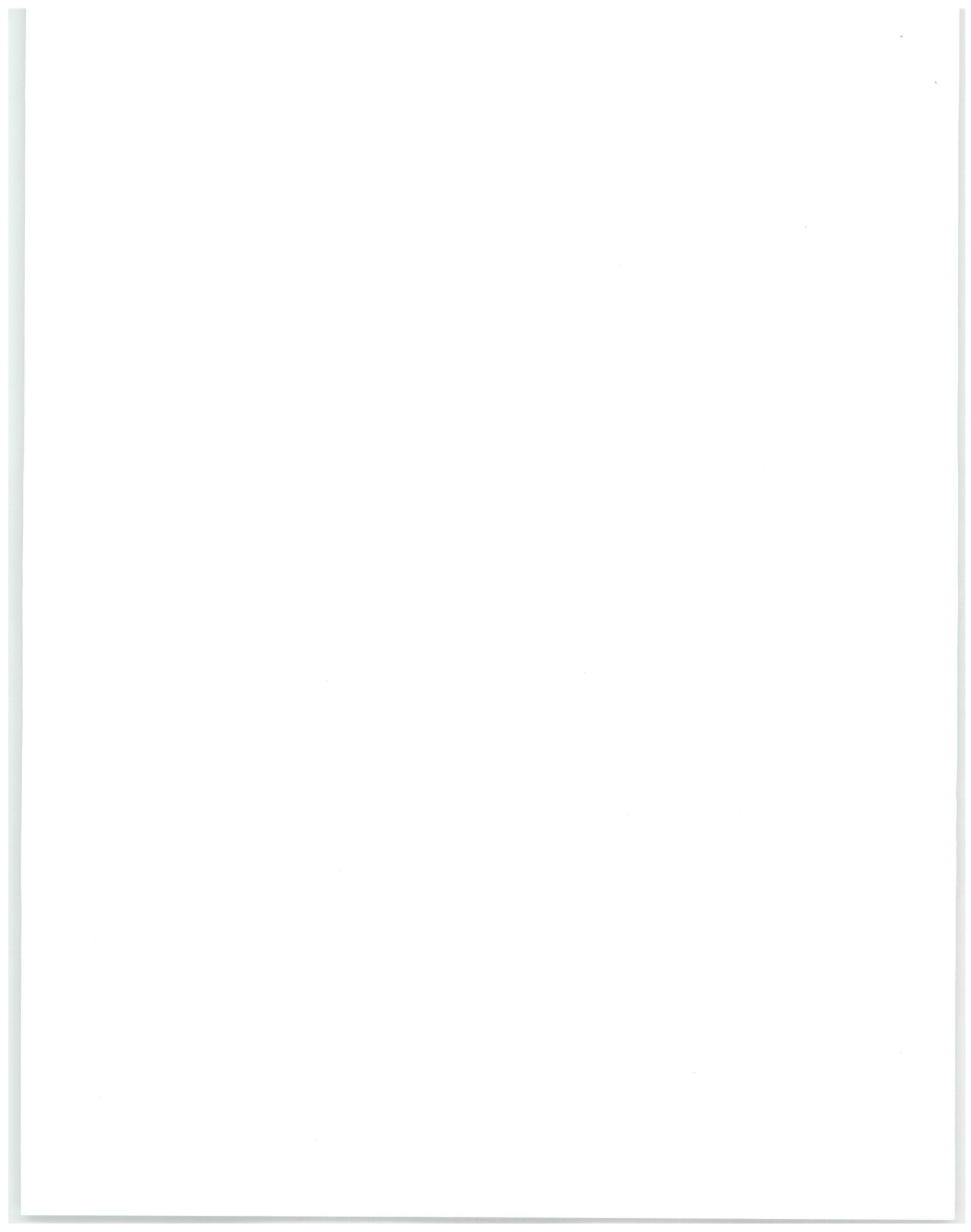
Pour nous joindre :

Les coordonnées du siège social de la Conférence sont les suivantes :

625, boulevard Laflèche, bureau 204
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : (418) 589-5781
1-877-463-5781 (sans frais)
Télécopieur : (418) 589-5817
Courriel : info@crecotenord.qc.ca
Site Web : www.crecotenord.qc.ca

Les coordonnées du bureau de Sept-Îles sont les suivantes :

106, rue Napoléon, bureau 200-A
Sept-Îles (Québec) G4R 3L7
Téléphone : (418) 962-0290
1-866-962-0290 (sans frais)
Télécopieur : (418) 962-0299

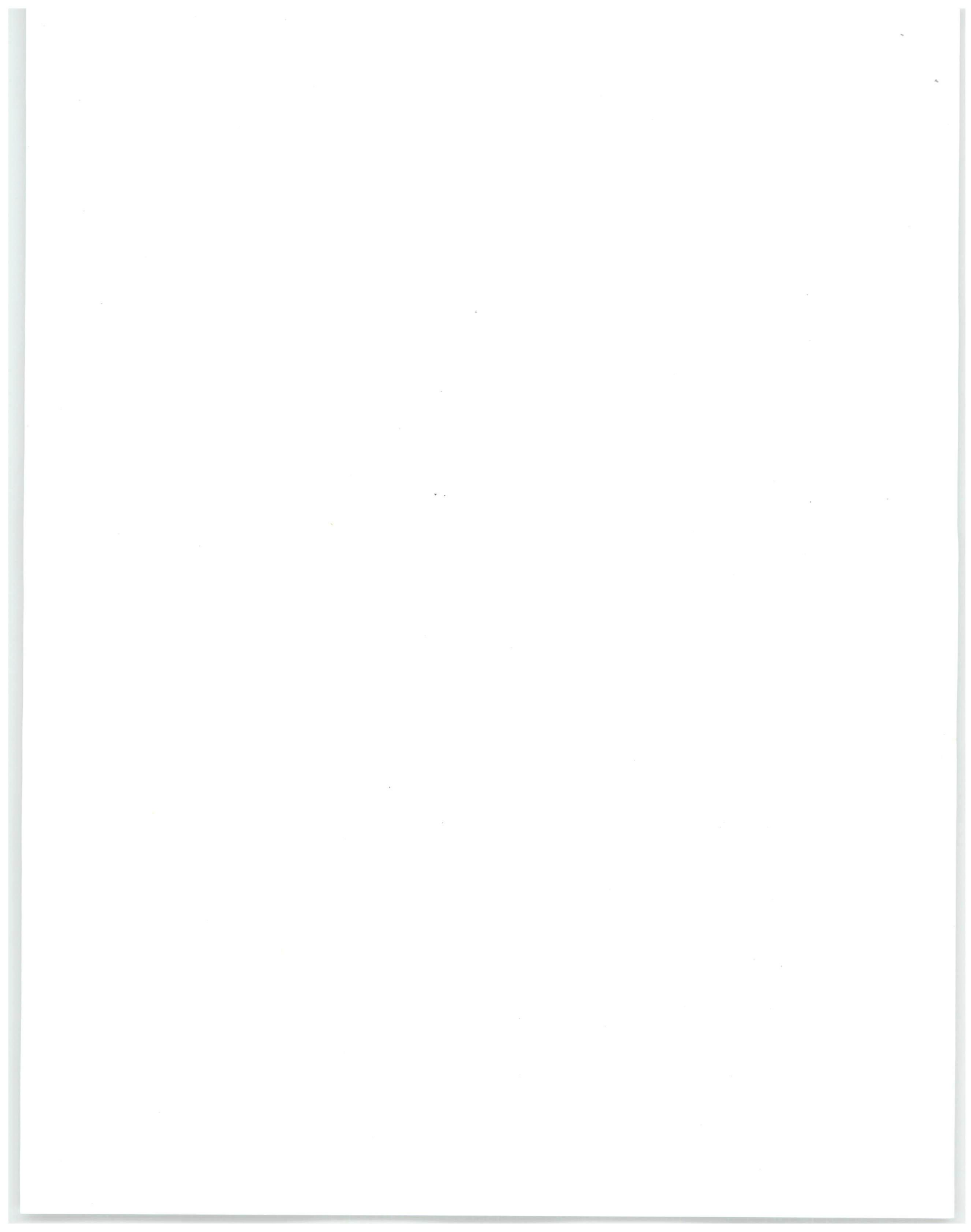




Le *logo* de la Conférence

La *couleur verte* du logo représente l'omniprésence de la *forêt* dans la vie et l'économie des Nord-Côtiers et des Nord-Côtières. Le *bleu* fait appel au caractère *maritime* de la Côte-Nord et aux nombreux *lacs* et *rivières* présents dans la région. Le *littoral* de la région et l'*île d'Anticosti* sont identifiés par les traits stylisés blancs.

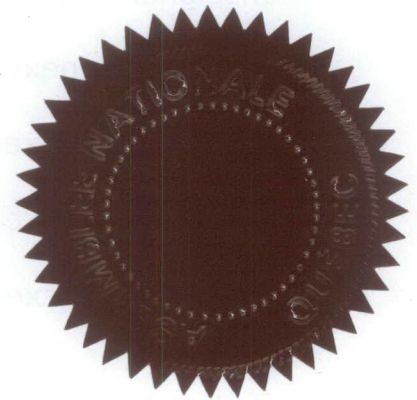
La forme *circulaire* du logo souligne la *table de concertation* que constitue la CRÉ. Finalement, les mots *CRÉ* et *Côte-Nord* sont mis en évidence pour identifier clairement l'instance et la fierté d'appartenir à la collectivité nord-côtière.



**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA CÔTE-NORD**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
ET RAPPORT DE VÉRIFICATION

31 MARS 2006



Chantal Gagnon
Comptable agréée

CA

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA CÔTE-NORD**

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

31 MARS 2006

Rapport de vérification	1
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes à l'état des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	7 à 9
Renseignements complémentaires aux états financiers	
Annexe A - Instances démocratiques	10
Annexe A - Rémunération du personnel	10
Annexe A - Administration générale	10
Annexe B - Mandats spéciaux	11 à 13
Détails relatifs aux fonds administrés	14 à 26



Chantal Gagnon
Comptable agréée

RAPPORT DE VÉRIFICATION

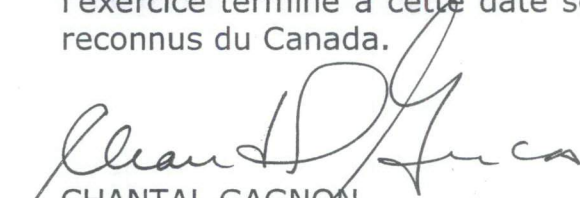
CA

Aux administrateurs de la "Conférence Régionale
des Élus de la Côte-Nord"
Baie-Comeau (Québec)

J'ai vérifié le bilan consolidé du "Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord" au 31 mars 2006 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction du conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du conseil au 31 mars 2006 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


CHANTAL GAGNON,
comptable agréée

Baie-Comeau, le 3 mai 2006

252 boul. LaSalle
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1S8

Tél. : (418) 294-2000
Fax : (418) 294-2525

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Résultats consolidés
Exercice terminé le 31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<i>PRODUITS</i>		
Subventions du Gouvernement du Québec		
Fonctionnement	875 700 \$	764 522 \$
Fonds de développement régional	581 108	845 000
Aide à l'entreprise	-	61 284
Mandats spéciaux (annexe B)	604 521	1 405 185
Intérêts	57 744	43 223
Services d'hébergement et d'encadrement professionnel	22 592	15 250
Forum "Place aux citoyens"	-	45 492
Autres produits	24 978	12 130
	<u>2 166 643</u>	<u>3 192 086</u>
<i>CHARGES</i>		
Subventions - Fonds de développement régional	581 108	845 000
Subventions - Aide à l'entreprise	-	61 284
Instances démocratiques (annexe A)	60 532	72 539
Rémunération du personnel (annexe A)	552 002	458 806
Administration générale (annexe A)	280 553	215 950
Mandats spéciaux (annexe B)	604 521	1 405 185
Forum "Place aux citoyens"	-	45 492
Forum C.N. Monde	52 117	-
Divers projets	3 409	11 603
Perte sur cession d'immobilisation	8 055	692
	<u>2 142 297</u>	<u>3 116 551</u>
Excédent des produits sur les charges avant immobilisations	24 346	75 535
Amortissement des immobilisations	(21 090)	(19 856)
<u>Excédent des produits sur les charges</u>	<u>3 256 \$</u>	<u>55 679 \$</u>

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Actifs nets consolidés
31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>			
<i>Investis en immobilisations</i>	<i>Affectés</i>	<i>Non affectés</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice	88 613 \$	- \$	192 725 \$	281 338 \$	- \$
Transfert des soldes du Conseil Régional de développement de la Côte-Nord	-	-	-	-	225 659
Excédent des produits sur les charges	(21 090)	-	24 346	3 256	55 679
Investissement en immobilisations	34 532	-	(34 532)	-	-
Cessions d'immobilisations	(8 055)	-	8 055	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	94 000 \$	- \$	190 594 \$	284 594 \$	281 338 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Bilan consolidé
31 mars 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIF		
<i>ACTIF À COURT TERME</i>		
Encaisse	1 826 184 \$	1 008 394 \$
Subventions à recevoir	137 860	1 464 136
Débiteurs (note 3)	238 232	843 888
Frais payés d'avance	5 031	2 129
	2 207 307	3 318 547
Immobilisations corporelles (note 4)	94 000	88 613
	<u>2 301 307</u>	<u>3 407 160 \$</u>
PASSIF		
<i>PASSIF À COURT TERME</i>		
Créditeurs (note 5)	899 513 \$	1 678 915 \$
Subventions reportées (note 6)	437 465	1 047 004
	1 336 978	2 725 919
Fonds de développement régional	679 735	399 903
	<u>2 016 713</u>	<u>3 125 822</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	94 000	88 613
Non affectés	190 594	192 725
	284 594	281 338
	<u>2 301 307 \$</u>	<u>3 407 160 \$</u>

POUR LE CONSEIL

 administrateur

 administrateur

 Chantal Gagnon
Comptable agréée

 CA

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Flux de trésorerie consolidés
31 mars 2005

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	3 256 \$	55 679 \$
<i>AJUSTEMENTS POUR:</i>		
Amortissement des immobilisations	21 090	19 856
Perte sur cession d'immobilisation	8 055	692
	32 401	76 227
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note A)	540 089	415 766
Variation du Fonds de développement régional	279 832	399 903
Transfert des soldes du Conseil régional de développement de la côte-Nord	-	225 659
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	852 322	1 117 555
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(34 532)	(109 161)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(34 532)	(109 161)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	817 790	1 008 394
Espèces et quasi-espèces à l'ouverture de l'exercice	1 008 394	-
Espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice (note B)	1 826 184 \$	1 008 394 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes afférentes à l'état des flux de trésorerie consolidés
31 mars 2006

NOTE A	VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE	
DU FONDS DE ROULEMENT	2006	2005
Subventions à recevoir	1 326 276 \$	(1 464 136)\$
Débiteurs	605 656	(843 888)
Frais payés d'avance	(2 902)	(2 129)
Créditeurs	(779 402)	1 678 915
Subvention reportées	(609 539)	1 047 004
	540 089 \$	415 766 \$

NOTE B	2006	2005
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		

Les espèces et quasi-espèces se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires. Les espèces et quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan.

Encaisse	1 826 184 \$	1 008 394 \$
----------	--------------	--------------

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2006

NOTE 1 STATUTS CONSTITUTIFS & NATURE DES ACTIVITÉS

La Conférence, constituée en vertu de la loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de la région de la Côte-Nord.

La Conférence a pour mandat de favoriser la concertation des partenaires dans la région, de donner des avis au Ministre sur le développement de la région, d'élaborer et mettre en oeuvre un plan quinquennal de développement, d'évaluer les organismes de planification et de développement au plan local et régional dont le financement provient en tout ou en partie du Gouvernement du Québec. La gestion du Fonds de développement régional est confiée à la Conférence permettant notamment de financer son fonctionnement, de soutenir des ententes spécifiques ou des projets régionaux structurants.

NOTE 2 ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

ENTITÉ CONTRÔLÉE

À titre d'unique actionnaire, la Conférence a formé une société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant comme dénomination sociale "Fonds d'aide à l'entreprise de la région Côte-Nord Inc"

Ces états financiers consolident les opérations de la société avec celles de sa filiale en propriété exclusive.

CONSTATATION DES PRODUITS

La Conférence applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile, selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthode	Taux
Mobilier et matériel de bureau	dégressif	20%
Améliorations locatives	linéaire	10%

Chantal Gagnon
Comptable agréée



Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2006

NOTE 3	DÉBITEURS	2006	2005
	Comptes à recevoir	135 173 \$	736 682 \$
	Taxes à recevoir	16 722	20 495
	Avances - Forum jeunesse	34 878	-
	Avances - Autres	51 459	73 412
	Subvention FAE	-	13 299
		238 232 \$	843 888 \$

NOTE 4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2006	2005
	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Valeur nette</i>
	Mobilier et équipement de bureau	109 606 \$	34 569 \$	75 037 \$
	Améliorations locatives	23 326	4 363	18 963
		132 932 \$	38 932 \$	94 000 \$
				88 613 \$

NOTE 5	CRÉDITEURS	2006	2005
	Fournisseurs	30 345 \$	49 320 \$
	Vacances	37 166	31 765
	Retenues à la source	999	-
	Projets et ententes spécifiques	669 989	1 169 500
	Solde du Fonds de Diversification Économique des Régions	161 014	428 330
		899 513 \$	1 678 915 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2006

NOTE 6 SUBVENTIONS REPORTÉES **2006** **2005**

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux différentes activités confiées à la Conférence par des organisations ou le Gouvernement du Québec.

Solde au début	1 047 004 \$	2 040 653 \$
Moins: montant constaté à titre de produit de l'exercice	(1 607 779)	(2 308 559)
Plus: montant reçu pour l'exercice	998 240	1 314 910
	437 465 \$	1 047 004 \$

NOTE 7 ENGAGEMENT

La Conférence régionale de développement de la Côte-Nord loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation renouvelable et non résiliable. Les loyers minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants:

2007: 34 305\$
2008: 8 618\$

NOTE 8 ÉVENTUALITÉS

La corporation "Fonds d'aide à l'entreprise de la région Côte-Nord Inc." a enregistré des garanties de prêts de 1993 à 1998 auprès des institutions financières pour un total de 21 044\$ au 31 mars 2006 (2005 - 62 592\$).

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2005

ANNEXE A

INSTANCES DÉMOCRATIQUES	2006	2005
Déplacement	60 532 \$	72 539 \$

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	2006	2005
Salaires	454 757 \$	402 785 \$
Contributions de l'employeur	97 245	56 021
	552 002 \$	458 806 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2006	2005
Contractuels	- \$	137 \$
Locaux	65 412	51 315
Déplacements et représentation - personnel	58 742	39 018
Déplacements et représentation - autres	55 349	16 935
Frais de bureau	45 459	44 030
Assurances	3 353	2 163
Télécommunications	26 823	23 030
Publicité et information	14 380	9 126
Formation et perfectionnement	2 702	4 016
Cotisations et abonnements	1 833	2 152
Honoraires professionnels	5 779	7 366
Intérêts & frais bancaires	721	16 662
	280 553 \$	215 950 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2006

ANNEXE B

	Projet Innus	Forum jeunesse	Forum personnes âgées	Médias commu- nautaires	Érosion des berges
PRODUITS					
Subventions	66 572 \$	79 002 \$	25 831 \$	30 844 \$	46 376 \$
CHARGES					
Salaires	48 737	65 213	-	-	20 987
Contributions - employeur	9 416	13 789	-	-	4 330
Services contractuels	-	-	4 750	30 844	-
Déplacements & représentation	5 103	-	3 297	-	7 144
Autres	3 316	-	17 784	-	13 915
	66 572	79 002	25 831	30 844	46 376
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2006

ANNEXE B (suite)

	Direction Forestière	Volet II	Équipement culturel	Développement Social	Abandon Scolaire
PRODUITS					
Subventions	31 460 \$	139 242 \$	1 656 \$	65 410 \$	60 590 \$
CHARGES					
Salaires	17 337	-	-	27 978	41 031
Contributions – employeur	2 885	-	-	5 754	8 559
Services contractuels	-	139 242	1 656	-	-
Déplacements & représentation	2 610	-	-	8 114	-
Autres	8 628	-	-	23 564	11 000
	31 460	139 242	1 656	65 410	60 590
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements complémentaires aux états financiers consolidés
31 mars 2006

ANNEXE B (suite)

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	Total	Total
PRODUITS		
Subventions	57 538 \$	604 521 \$
		1 405 185 \$
CHARGES		
Salaires	-	221 283
Contributions - employeur	-	44 733
Services contractuels	57 538	234 030
Déplacements & représentation	-	26 268
Autres	-	78 207
	57 538	604 521
		1 405 185
Excédent des produits sur les charges	-	-
	-	-

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés

31 mars 2006

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

	2006	2005
Solde non engagé de l'année précédente	399 903 \$	420 001 \$
Enveloppe d'engagements de l'année	860 940 \$	824 902 \$
Sommes libérées dans l'année	808 \$	
Engagements de l'année	-581 916 \$	-845 000 \$
Solde non engagé	679 735 \$	399 903 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
	Projets et ententes spécifiques 2005/2006					
E/S 26A	<i>CRÉ de la Côte-Nord (Amélioration et diffusion de la pratique artistique</i>	15 000 \$		9 572 \$		5 428 \$
FDR 009	<i>CRÉ de la Côte-Nord (rétention et recrutement de la MDO)</i>	62 916 \$		62 916 \$		0 \$
FDR 010	Office des baies sauvages BCN (développement des petits fruits 05-06)	80 000 \$		80 000 \$		0 \$
FDR 012	<i>Comité org. finale jeux du Québec (Jeux du Centre de recherche Les Buissons</i> (Services professionnels; CRLB)	100 000 \$		100 000 \$		0 \$
FDR 013	<i>A.T.R. Manicouagan (Réseau d'accueil</i> touristique Manicouagan)	25 000 \$		7 609 \$		17 391 \$
FDR 014		50 000 \$		50 000 \$		0 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
FDR 016	<i>Corporation du lien inter-rives</i> (Projet récréotouristique Gaspésie - Côte-Nord)	38 000 \$		38 000 \$		0 \$
FDR 017	<i>CATE</i> (Étude innovation)	40 000 \$		29 600 \$		10 400 \$
FDR 019	<i>Association touristique régionale</i> (Promotion touristique - guide (ATRD))	50 000 \$		30 000 \$		20 000 \$
FDR 021	<i>Samson Bélair/Deloitte & Touche</i> (Parachèvement du réseau routier)	64 000 \$		45 385 \$		18 615 \$
FDR 024	<i>Sondage nord-côtier</i>	31 000 \$		30 192 \$	808 \$	0 \$
FDR 025	<i>Commission forestière régionale</i>	26 000 \$		24 276 \$		1 724 \$
	Engagement total de l'année	581 916 \$				
	Projets et ententes spécifiques des années antérieures					
E/S 26	<i>CRÉ de la Côte-Nord</i> (Amélioration et diffusion de la pratique artistique)	125 000 \$	32 065 \$	47 935 \$		45 000 \$
FDR 001	<i>UQAR</i> (Suivi des bornes 2004)	15 000 \$	7 500 \$	7 500 \$		0 \$
FDR 002	<i>Association forestière de la Côte-Nord</i> (Promouvoir et valoriser les métiers)	45 000 \$	15 000 \$	13 755 \$		16 245 \$
FDR 003	<i>SODIM</i> (Enveloppe maricole Côte-Nord)	50 000 \$		50 000 \$		0 \$
FDR 004	<i>FREM Côte-Nord</i> (FREM 2004-2007)	300 000 \$	125 000 \$	100 000 \$		75 000 \$
FDR 005	<i>Coopérative de solidarité Bas-St-Laurent</i> (Développement des coopératives Côte-Nord)	50 000 \$		30 000 \$		20 000 \$
FDR 006	<i>CRÉ de la Côte-Nord</i> (abandon scolaire)	60 000 \$	25 000 \$	20 000 \$		15 000 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés

31 mars 2006

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
FDR 007	<i>Épopée de al Manic (L'oeil du Québec 2005)</i>	30 000 \$		25 000 \$		5 000 \$
FDR 008	<i>Fonds d'investissement pour l'entrepreneursip au féminin</i>	170 000 \$	90 000 \$	70 000 \$		10 000 \$
E/S 17	CRÉ de la Côte-Nord (Petits fruits)	50 000 \$	30 000 \$	20 000 \$		0 \$
E/S 20	CRÉ de la Côte-Nord (<i>Diversification de la main-d'œuvre</i>)	150 000 \$	120 000 \$	28 000 \$		2 000 \$
E/S 22	CRÉ de la Côte-Nord (<i>Centre d'excellence pêche et aquaculture</i>)	240 000 \$	200 000 \$	30 000 \$		10 000 \$
E/S 23	CRÉ de la Côte-Nord (<i>Carrefour recherche et développement forestier</i>)	265 000 \$	240 000 \$	25 000 \$		0 \$
E/S 24	CRÉ de la Côte-Nord (<i>Conchyliculture - embauche d'un expert</i>)	135 000 \$	104 110 \$			30 890 \$
FPR 263	Gestionnaire des rivières à saumon (<i>Stratégie de commercialisation</i>)	45 570 \$	41 070 \$	4 500 \$		0 \$
FPR 289	Municipalité de Sacré-Cœur (<i>Infrastructures touristiques</i>)	15 000 \$	9 000 \$	6 000 \$		0 \$
FPR 291	Municipalité de Natashquan (<i>La marche de monsieur Petitpas</i>)	70 000 \$	63 000 \$	7 000 \$		0 \$
FPR 300	Golf et loisirs Forestville coopérative de solidarité (<i>Golf et Loisirs</i>)	75 000 \$	70 000 \$	5 000 \$		0 \$
FPR 316	Centre d'aide technologique Côte-Nord du Québec (<i>CATE-CN</i>)	150 000 \$	110 000 \$	37 500 \$		2 500 \$
E/S-2 15	Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord (<i>CORPEX</i>)	105 000 \$	40 000 \$	35 000 \$		30 000 \$
FIS 15	Centre de la petite enfance Le Petit Lutin (<i>2e installation</i>)	37 700 \$		22 000 \$		15 700 \$
	Total	2 765 186 \$	1 321 745 \$	1 091 740 \$	808 \$	350 893 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DU MILIEU FORESTIER - Volet II régional	2006	2005
Solde non engagé de l'année précédente	0 \$	
Enveloppe d'engagements de l'année	171 800 \$	125 000 \$
Sommes libérées dans l'année	1 036 \$	0 \$
Services administratifs	-8 592 \$	-6 250 \$
Engagements de l'année	-163 210 \$	-118 750 \$
Solde non engagé	1 034 \$	0 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
	Projets 2005-2006					
504-960-0502	Association forestière Côte-Nord	35 000 \$		25 000 \$		10 000 \$
504-960-0501	Carrefour recherche et dev. forestier	51 300 \$		38 964 \$	1 036 \$	11 300 \$
574-950-960	Club Nord-Neige	26 910 \$		18 000 \$		8 910 \$
574-960-505	Division forestière - CRÉ Côte-Nord	31 460 \$		31 460 \$		-
574-960-503	MRC de Sept-Rivières - Délégation des terres publiques	18 540 \$				18 540 \$
	Engagement total de l'année	163 210 \$				

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
	<i>Projets 2004-2005</i>					\$
574-960-0405	Association forestière Côte-Nord	35 000 \$	17 500 \$	17 500 \$		\$
574-960-0401	Carrefour recherche et dév. forestier	51 300 \$	25 650 \$	25 650 \$		\$
574-960-0403	Fédération des pourvoies du Québec	9 000 \$	4 500 \$	4 500 \$		\$
574-971-0406	MRC de Sept-Rivières	23 450 \$	11 725 \$			11 725 \$
	Total	281 960 \$	59 375 \$	161 074 \$	1 036 \$	60 475 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

	2006	2005
COMITÉ RAP		
Enveloppe d'engagements de l'année	234 769 \$	
Solde non engagé de l'année précédente	20 715 \$	3 064 \$
Sommes libérées dans l'année	10 919 \$	17 651 \$
Engagements de l'année	-57 538 \$	
Solde non engagé	208 865 \$	20 715 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année 05-06	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
	<i>Projets 2005/2006</i>					
RAP 05 104	Centre de la petite enfance Magimuse (Avec le sac d'école, à la martenelle ... partons	10 085 \$		10 085 \$		0 \$
RAP 05 106	Chambre de commerce de Manicouagan (Un choix pour l'avenir)	2 580 \$		2 580 \$		0 \$
RAP 05 122	Coasters Association Inc. (Health a prerequisite for learning)	6 231 \$		6 231 \$		0 \$
RAP 05 124	Comité jeunesse de Sainte-Anne-de-Portneuf (Objectif 70% et plus)	1 095 \$		1 095 \$		0 \$
RAP 05 102	Commission scolaire de l'Estuaire (Artisans en herbe)	3 765 \$		3 765 \$		0 \$
RAP 05 103	Commission scolaire de l'Estuaire (Confection et restauration de meubles)	1 355 \$		1 355 \$		0 \$
RAP 05 107	Commission scolaire du Fer (La bande d'à côté)	4 444 \$		4 444 \$		0 \$
RAP 05 112	École Lestrat (Radio communautaire)	2 714 \$		2 714 \$		0 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année 05-06	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
RAP 05 113	Ecole Monseigneur-Labrie (Technicien en audiovisuel)	6 000 \$		6 000 \$		0 \$
RAP 05 116	École Netagamiou (Lights, Camera, Action!)	2 100 \$		2 100 \$		0 \$
RAP 05 109	L'Envol - Maison de la famille (Parents qui ont «RAP»)	5 679 \$		5 679 \$		0 \$
RAP 05 121	St. Augustine's School (Action in St. Augustine)	5 724 \$		5 724 \$		0 \$
RAP 05 115	St. Paul's School (Extra support equals success)	5 766 \$		5 766 \$		0 \$
	Engagements de l'année 2005/2006	57 538 \$				
	Projets des années antérieures					
	St. Paul School (French monitor)	6 788 \$	5 430 \$		1 358 \$	0 \$
	St-Augustine School (Life Awareness)	17 603 \$	14 082 \$		4 873 \$	0 \$
	Maison des jeunes La Source Minganie (Conséquences-Consi-Quoi)	11 780 \$	9 424 \$		4 688 \$	0 \$
	Total	93 709 \$	28 936 \$	57 538 \$	10 919 \$	0 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS	2006	2005
Solde non engagé de l'année précédente	428 330 \$	1 295 204 \$
Enveloppe additionnelle		
Sommes libérées dans l'année	1 079 \$	7 830 \$
Engagements		
Transfert aux MRC	-178 373 \$	-874 704 \$
Solde non engagé	251 036 \$	428 330 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
00 1 004	UPA Côte-Nord (Technique d'irrigation dans la production du bleuet nain semi-cultivé)	155 000 \$	129 500 \$	20 000 \$		5 500 \$
01 3 009	Mégatraction inc. (Mise en marché du Megalifter)	143 800 \$	75 000 \$	40 724 \$		28 076 \$
01 2 010	Carrefour recherche et dev. forestier Côte-Nord (Étude sur les produits de seconde transformation)	210 000 \$	195 000 \$	15 000 \$		0 \$
01 1 029	Ville de Forestville (Projet d'étude implantation d'un centre régional de cogénération à base d'écorce)	56 734 \$	28 000 \$			28 734 \$
01 3 031	Centre d'aide technologique aux entreprises Côte-Nord du Québec (Centre d'aide technologique aux entreprises Côte-Nord du Québec)	200 000 \$	150 000 \$			50 000 \$



Chantal Gagnon
Comptable agréée



Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
02 1 033	Municipalité de Forestville (Étude de marché pour l'implantation d'une usine d'ensachage)	33 419 \$	11 139 \$			22 280 \$
03 4 053	Corporation de développement économique de Havre-Saint-Pierre (Étude de faisabilité: mise en valeur d'une tourbière)	156 292 \$	117 219 \$	39 030 \$	43 \$	0 \$
03 2 054	Centre de recherche Les Buissons (Recherche multifruits 2003-2006)	300 000 \$	177 000 \$	123 000 \$		0 \$
03 2 055	Les Semences Élite inc. (Commercialisation)	80 000 \$	54 800 \$	15 200 \$		10 000 \$
03 2 056	Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord (Caractérisation du peuplier faux tremble et du bouleau à papier)	75 000 \$	72 973 \$		1 036 \$	0 \$
03 2 058	Argile Eau Mer inc. (Argile Eau Mer inc.)	39 463 \$	39 463 \$	0 \$		0 \$
03 2 061	Gemme Manicouagan (Étude de faisabilité technique et commerciale du site de marbre)	50 388 \$	35 000 \$			15 388 \$
	Transfert aux MRC	429 409 \$	0 \$	178 373 \$		251 036 \$
	Total	1 929 505 \$	1 085 094 \$	431 327 \$	1 079 \$	411 014 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

PROGRAMME D'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS MINEURS 2006 2005

Enveloppe d'engagements de l'année	0 \$	0 \$
Sommes libérées dans l'année	0 \$	258 \$
Frais de fonctionnement		
Engagements de l'année	0 \$	-258 \$
Solde non engagé	0 \$	0 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
	Projets 2003/2004					
03 009	Municipalité de Longue-Rive (Équipement de sonorisation)	2 306 \$	2 075 \$			231 \$
03 010	Comité de spectacles "Par Natashquan" (Équipement de Epopée de la Manic (Manic: L'oeil du Québec))	12 222 \$	11 000 \$			1 222 \$
04 018	Club de photo Caniapiscou inc. (Éclairage de studio)	10 064 \$	9 057 \$			1 007 \$
04 020	Café-théâtre Le Graffiti (Ciné-club)	1 555 \$	1 400 \$	155 \$		0 \$
04 021	Comité de spectacles de Forestville (Équipements de son)	15 000 \$	13 500 \$			1 500 \$
04 022		3 719 \$	3 348 \$			371 \$
	Engagement total de l'année	44 866 \$				
	<i>Projets des années antérieures</i>					0 \$
02 002	Salle de spectacle de Baie-Comeau (Équipement d'éclairage et Centre culturel et d'interprétation)	15 000 \$	13 500 \$	1 500 \$		0 \$
02 017	Havre-Saint-Pierre (Projecteur)	3 265 \$	2 939 \$			327 \$
	Total	63 131 \$	56 819 \$	1 655 \$	0 \$	4 657 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

FONDS RÉGIONAL D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA RÉALISATION DE PROJETS POUR LES AÎNÉS DE LA CÔTE-NORD	2006	2005
Enveloppe d'engagement de l'année		
Solde non engagé de l'année précédente	10 672 \$	31 332 \$
Engagements de l'année		-20 660 \$
Autres dépenses		
Solde non engagé	10 672 \$	10 672 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Comptes à payer 31/03/06
	Projets 2004-2005				
1	CAO Sault-au-Mouton (Grand-mère et grand-père viennent dîner)	1 760 \$	1 320 \$	440 \$	0 \$
5	CAO de Saint-Marc-de-Latour (Frais de transport pour nos aînés)	1 000 \$	750 \$	250 \$	0 \$
6	Société des arts et traditions folkloriques inc. (Musique traditionnelle)	2 425 \$	1 819 \$	606 \$	0 \$
7	Ressources Familles Manicouagan (Au cœur des générations)	2 816 \$	2 112 \$	704 \$	0 \$
10	Centre communautaire des aînés de Ragueneau (Ragueneau, notre histoire)	5 000 \$	3 750 \$	1 250 \$	0 \$
15	Club des citoyens séniors de Chevery (Démarrage d'un service de popote)	5 000 \$	3 750 \$	1 250 \$	0 \$
16	Municipalité de Gros-Mécatina (Survey on the necessity of an intermediary seniors	1 000 \$	750 \$	250 \$	0 \$
	Engagement total de l'année	19 001 \$			
	Total		14 251 \$	4 750 \$	0 \$

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

PROJETS MÉDIAS COMMUNAUTAIRES

	2006	2005
Enveloppe d'engagements de l'année	31 634 \$	0 \$
Sommes libérées dans l'année	0 \$	0 \$
Engagements de l'année	-31 634 \$	0 \$
Solde non engagé	0 \$	0 \$

Détails des engagements et des sommes à être versées

Numéro	Promoteurs et projets	Engagements	Déboursés antérieurs	Déboursés de l'année	Libérés dans l'année	Comptes à payer 31/03/06
	Projets médias communautaires (2005-2006)					
PAMEC 001	Radio Anticosti (acquisition d'équipements et études)	8 816 \$		8 816 \$		0 \$
PAMEC 002	Radio communautaires Tête-à-la-Baleine (Acquisition d'équipements et formation)	10 109 \$		10 109 \$		0 \$
PAMEC 003	La Télévision du Littoral inc. (Acquisition d'équipements)	7 433 \$		7 433 \$		0 \$
PAMEC 004	La Télévision régionale de la Péninsule inc. (Acquisition d'équipements)	994 \$		994 \$		0 \$
PAMEC 005	La Radio communautaire de Rivière St-Augustin inc. (Acquisition d'équipements)	3 168 \$		2 378 \$		790 \$
PAMEC 006	Le Trait d'Union du Nord inc. (Acquisition d'équipement)	1 114 \$		1 114 \$		0 \$
	Engagement total de l'année	31 634 \$				
	Total	31 634 \$	0 \$	30 844 \$	0 \$	790 \$

Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord
Renseignements supplémentaires aux états financiers consolidés
Détails relatifs aux fonds administrés
31 mars 2006

FONDS D'AIDE À L'ENTREPRISE	2006	2005
<i>GARANTIE DE PRÊT</i>		
Solde au début de l'exercice	62 592 \$	177 824 \$
Garantie de prêt remboursée	-	(56 061)
Garantie de prêt par les promoteurs	(41 548)	(59 171)
Solde à la fin de l'exercice	21 044 \$	62 592 \$